

**RECHERCHE AGRICOLE ET
INNOVATION RURALE AU
SERVICE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Conférence GFAR 2003

22 – 24 Mai

Dakar, Sénégal

Recherche agricole et innovation rurale au service du développement durable

Actes de la conférence GFAR 2003

Traduction française: Isabelle Verbeke

Secrétariat du GFAR

Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

Tel: (39-06) 5705-3413; Fax: (39-06) 5705-3898

Courrier électronique: gfar-secretariat@fao.org

Web: <http://www.egfar.org>

© 2004 GFAR

ISBN: 92-95016-05-X

RECHERCHE AGRICOLE ET INNOVATION RURALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTES DE LA CONFERENCE GFAR 2003, 22–24
MAI 2003, DAKAR, SENEGAL

FORUM MONDIAL DE LA RECHERCHE AGRICOLE (GFAR)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	V
LISTE DES ENCADRES	IX
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES FIGURES	XIII
LISTE DES ACRONYMES	XV
INTRODUCTION	1
L'ATELIER PRE-GFAR 2003 DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	5
Contexte et justification	5
GFAR: faciliter la participation des ONGs et des OPs à la recherche agricole pour le développement	6
Objectifs et résultats escomptés	7
Déroulement de l'atelier	8
Résultats de l'atelier	10
DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DU GFAR	43
RESULTATS DES SOMMETS ET LEURS IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE	49
QUESTIONS MONDIALES EMERGENTES A L'EGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA REponse APPOrTEE PAR LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)	65
DE DRESDE A DAKAR: SUCCES, LACUNES ET PERSPECTIVES	79
DEBAT DES TABLES RONDES	101
Objectifs du GFAR	102
Stratégies prioritaires du GFAR	102
Stratégies et thèmes du GFAR	104
SESSION DES POSTERS	113
Mécanismes et résultats	113

Débat sur les expériences réussies de partenariat en recherche agricole pour le développement	121
EVENTEMENTS PARALLELES	125
Présentation du rapport du GCRAI sur l'établissement des priorités régionales	125
Vers un programme mondial pour la gestion de l'information et de la communication	128
Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le fonds mondial pour la conservation	131
SESSIONS SOUS-PLENIERES: PPMS ET PROGRAMMES DE PARTENARIATS INTERREGIONAUX	137
Systèmes de savoir rural et processus d'innovation (RKS & IP)	137
Petites et moyennes entreprises agricoles (PMEs agricoles) et marchés dans les pays en voie de développement	143
Intégration élevage-agriculture	149
Partenariats organisationnels pour la recherche agricole	152
Politiques et approches innovantes au service du développement agricole durable	161
CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES DU GFAR	171
Les SNRAs et leurs forums régionaux et sous régionaux (RFs/SRFs)	173
Organisations paysannes (OPs)	177
Organisation non gouvernementales (ONGs)	180
Les instituts de recherche avancée (IRAs)	182
Centres internationaux de recherche agricole (CIRAs)	191
Communauté des bailleurs de fonds	195
Secteur privé	197
RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA CONFERENCE GFAR 2003	203
Partie 1. Informations sur les participants	203
Partie 2. Organisation de la conférence	206
Partie 3. Aspects techniques principaux	210

LISTE DES ENCADRES

ENCADRE 1. POINTS FOC AUX REGIONAUX DES ORGANISATIONS PAYSANNES PROPOSES LORS DE L'ATELIER PRE-GFAR 2003	25
ENCADRE 2. POINTS FOC AUX REGIONAUX DES ONGS PROPOSES LORS DE L'ATELIER PRE-GFAR 2003	37
ENCADRE 3. POTENTIEL A L'INVESTISSEMENT POUR L'AGRICULTURE	70
ENCADRE 4. LIGNES DIRECTRICES POUR LES TABLES RONDES	108
ENCADRE 5. CAS D'ETUDE 1: UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES DE CONSERVATION DU LAIT ET DE LA VIANDE AU KENYA	114
ENCADRE 6. CAS D'ETUDE 2: PROJET CHINE/CANADA DE CULTURE EN ZONE ARIDE	116
ENCADRE 7. DECLARATION DE DAKAR SUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	133
ENCADRE 8. QUESTIONS A DEBATTRE: SYSTEMES DE SAVOIR RURAL ET PROCESSUS D'INNOVATION	141
ENCADRE 9. QUESTIONS A DEBATTRE: LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET LES MARCHES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	147
ENCADRE 10. QUESTIONS A DEBATTRE: INTEGRATION AGRICULTURE- ELEVAGE	152
ENCADRE 11. QUESTIONS A DEBATTRE: PARTENARIATS ORGANISATIONNELS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE	157
ENCADRE 12. QUESTIONS A DEBATTRE: POLITIQUES ET APPROCHES INNOVANTES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE	168
ENCADRE 13. LIGNES DIRECTRICES POUR LES REUNIONS DES GROUPES DE PARTENAIRES	171

ENCADRE 14. QUESTIONS A DEBATTRE: FORUMS REGIONAUX ET SOUS REGIONAUX DES SNRAS	176
ENCADRE 15. QUESTIONS A DEBATTRE: LES ORGANISATIONS PAYSANNES	179
ENCADRE 16. QUESTIONS A DEBATTRE: LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	181
ENCADRE 17. QUESTIONS A DEBATTRE: INSTITUTIONS DE RECHERCHE AVANCEE (IRAS)	184
ENCADRE 18. VUE D'ENSEMBLE DES IRAS	185
ENCADRE 19. QUESTIONS A DEBATTRE: CENTRES INTERNATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE	193
ENCADRE 20. QUESTIONS A DEBATTRE: COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS	196
ENCADRE 21. QUESTION A DEBATTRE: LE SECTEUR PRIVE	200

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. PROJETS NEPAD 2003-2009	74
TABLEAU 2. PPMS EN COURS	81
TABLEAU 3. PPMS EN PHASE D'ELABORATION	82
TABLEAU 4. MATRICE DES PROJETS EN COURS ET DES DOMAINES THEMATIQUES	84
TABLEAU 5. MATRICE DES PPMS EN PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DES DOMAINES THEMATIQUES	84
TABLEAU 6. COLLABORATION ENTRE PARTENAIRES DANS LES REGIONS	88
TABLEAU 7. REPONSES AUX REQUETES DES PARTENAIRES A DRESDE	96
TABLEAU 8. FICHE D'EVALUATION DU GFAR	97
TABLEAU 9. REPRESENTATION REGIONALE	204
TABLEAU 10. REPARTITION PAR PARTENAIRES DES QUESTIONNAIRES RAPPORTES	206
TABLEAU 11. REPARTITION DES PERSONNES INTERROGEES AUX SESSIONS SOUS PLENIERES	215

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. REPARTITION DES PARTICIPANTS PAR REGION	204
FIGURE 2. REPARTITION DES PARTENAIRES EN POURCENTAGE DE LA PARTICIPATION TOTALE	205
FIGURE 3. PARTICIPATION DES PARTENAIRES: SYSTEMES DE SAVOIR RURAL	216
FIGURE 4. PARTICIPATION DES PARTENAIRES: PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET LES MARCHES	216
FIGURE 5. PARTICIPATION DES PARTENAIRES: INTEGRATION ELEVAGE- AGRICULTURE	217
FIGURE 6. PARTICIPATION DES PARTENAIRES: PARTENARIATS DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT	217
FIGURE 7. PARTICIPATION DES PARTENAIRES: POLITIQUES ET APPROCHES INNOVANTES	218

LISTE DES ACRONYMES

AARINENA	Association of Agricultural Research Institutions in the Near East and North Africa
AARINENA-RAIS	AARINENA - Système régional d'information agricole
ACC	Asie centrale et Caucase
ACDEP	Association of Church Development Projects
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ADAF/Gallé	Association pour le développement des activités de production et de formation
Agri-PMEs	Petites et moyennes entreprises agricoles
AGRIS	Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles
AGST	Services des technologies d'ingénierie agricole et alimentaire (FAO)
ANASE	Association des nations de l'Asie du sud-est
ANGOC	Coalition asiatique des ONGs pour la réforme agraire et le développement rural
ANSAD	Arab Network for Sustainable Agricultural Development
APAARI	Asia Pacific Association of Agricultural Research Institutions

APARIS	Asia Pacific Agricultural Research Information System
APCAM	Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali
APD	Aide publique au développement
APO	Cadres associés
ASARECA	Association for Strengthening Agricultural Research in East and Central Africa
ASTT	Agricultural Society of Trinidad and Tobago
BID	Banque interaméricaine de développement
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CABI	Offices agricoles du CAB international
CARBAP	Centre africain de recherche sur bananiers et plantains
CDAА	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CEEAC	Communauté économique des états de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des états sahélo-sahariens
CER	Communautés économiques régionales

CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CIED	Centro de Investigación, Educación y Desarrollo
CIMMYT	Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRAs	Centres internationaux de recherche agricole
CNFR	Comisión Nacional de Fomento Rural
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COPA	Comité des organisations professionnelles agricoles
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (voir WECARD)
CRDI	Centre de recherche pour le développement international
CSV	Culture sous couvert végétal
CWANA	Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du nord
DBSA	Development Bank of South Africa
EARD-Infosys+	Recherche agricole européenne sur les systèmes d'information pour le développement
EC	Commission européenne
ECART	Consortium européen sur la recherche agricole pour les tropiques

ECASARD	Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development
ECDPM	European Centre for Development Policy Management
ECE-CAC	Europe centrale et de l'est / Caucase et Asie centrale
ECOSOG	Conseil économique et social des Nations-unies
EFARD	Forum européen sur la recherche agricole pour le développement
EGFAR	Forum électronique mondial sur la recherche agricole
EIARD	Initiative européenne de recherche agricole pour le développement
EMBRAPA	Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuaria
ENDA-TM	Environnement et développement du Tiers-monde
EPR	Etablissement des priorités régionales
ERE	Espace de recherche européen
ESSD	Réseau du développement écologiquement et socialement durable (Banque mondiale)
FAO	Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum for Agricultural Research in Africa
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIOCRUZ	Fundação Oswaldo Cruz

FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FMC	Fonds mondial pour la conservation
FMI	Fonds monétaire international
FONTAGRO	Fondo Regional de Tecnología Agropecuaria
FORAGRO	Foro Regional de Investigación y Desarrollo Tecnológico Agropecuario
FPAs	Filières de produits agricoles
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GFAR	Forum mondial de la recherche agricole
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
GSV	Vision mondiale partagée
IAPAR	Instituto Agronômico do Paraná
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
ICUC	International Centre for Underutilized Crops
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IFSA	International Farming System Association
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IIRR	Institut international de la reconstruction rurale
ILRI	Institution internationale de recherche sur l'élevage

INFOTEC	Sistema de Información Científica y Tecnológica del Sector Agropecuario en las Américas
INIBAP	Réseau international pour l'amélioration de la banane et de la banane plantain
IPGRI	Institut international des ressources phytogénétiques
IRAs	Instituts de recherche avancée
iSC	Interim Science Council
ISNAR	Service international pour la recherche agricole nationale
ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole
ITC	International Trypanotolerance Center
KARI	Kenya Agricultural Research Institute
LABEX	Laboratório Virtual da Embrapa no Exterior
MAELA	Movimiento Agroecológico para Latinoamérica y el Caribe
MoA	Mémorandum d'accord
NAFAR	North American Forum on Agricultural Research
NATURA	Network of European Agricultural and Tropically and Subtropically oriented Universities and Scientific Complexes Related with Agricultural Development
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OGMs	Organismes génétiquement modifiés
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce

OMDs	Objectifs du millénaire pour le développement
ONGs	Organisations non gouvernementales
ONRAs	Organisations nationales de recherche agricole
ONU	Organisation des Nations-unies
OPs	Organisations paysannes
OSCs	Organisations de la société civile
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PARC	Palestinian Agricultural Relief Committees
PEAR Group	Participatory Education, Awareness and Resources Group
PELUM	Participatory Ecological Land-Use Management
P/hAction	Post-harvest Action
PIB	Produit intérieur brut
PMAs	Pays les moins avancés
PMEs	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations-unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations-unies pour l'environnement
PPMs	Programmes de partenariats mondiaux
PRDs	Programmes pour relever les défis
PROCIANDINO	Programa Cooperativo de Investigación Tecnológica para la Región Andina

PROCICARIBE	Caribbean Agricultural Science and Technology System
PROCINORTE	Programa Cooperativo de Investigación Agrícola para la Región Norte
PROCIIs	Programas Cooperativos de Investigación y Transferencia de Tecnología Agrícola
PROCISUR	Programa Cooperativo para el Desarrollo Tecnológico Agropecuario del Cono Sur
PROCITROPICOS	Programa Cooperativo de Investigación y Transferencia de Tecnología de los Trópicos Suramericanos
PROLINNOVA	Promotion des innovations locales
PROMusa	Global Programme for Musa Improvement
RAD	Recherche agricole pour le développement
RAIS	Systèmes régionaux d'information agricole
RFs/SRFs	Forums régionaux/sous forums régionaux
RKS & IP	Savoirs ruraux et innovation des processus
RUN	Rural Universe Network
SACAU	Southern African Confederation of Agricultural Unions
SACCAR	Southern African Center for Cooperation in Agricultural Research
SDAR	Service des Institutions Rurales et de la Participation (FAO)

SEAFAR-CARD	South East Asian Forum on Agricultural Research - Centre for an Agricultural Research Database
SEARCA	South East Asian Regional Center for Graduated Study and Research in Agriculture
SEUR	Sub-regional Office for Central and Eastern Europe (FAO)
SICTA	Sistema de Integración Centroamericano de Tecnología Agrícola
SIG	Système d'information de gestion
SMA-caa	Sommet mondial de l'alimentation; cinq ans après
SMDD	Sommet mondial pour le développement durable
SMS	Service de messages courts
SNRAs	Systèmes nationaux de recherche agricole
SRF	Forum sous régional
SWOT	Strength-Weakness-Opportunities-Threats (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces)
TICs	Technologies de l'information et des communications
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb arabe
UNESCO	Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations-unies pour l'enfance

WAICENT	Centre mondial d'information agricole (FAO)
WANA	Moyen-Orient et Afrique du nord
WAP	Wireless Application Protocol
WARDA	The African Rice Center
WECANPAR	West and Central African Network for the Promotion of Participatory Agricultural Research
WECARD	West and Central African Council for Agricultural Research and Development (see CORAF)
WEHAB	Water, Energy, Health, Agriculture and Biodiversity (Eau, Energie, Santé, Agriculture et Biodiversité)
XML	Extensible Markup Language
ZADI	Zentrale für Agrardokumentation und Information

INTRODUCTION

La seconde conférence triennale du Forum Global de la Recherche Agricole s'est tenue à Dakar, Sénégal du 22 au 24 mai 2003 (GFAR 2003). Le thème de la conférence était *Recherche agricole et innovation rurale au service du développement durable*. Le sujet de la conférence était de circonstance en raison de l'attention actuelle du monde sur les questions liées au développement durable et à la recherche en matière d'innovation des processus. La conférence poursuivait divers objectifs qui étaient d'examiner les acquis et d'établir un bilan de ces trois dernières années (2000-2003), mais aussi d'identifier les problèmes mondiaux émergents, les risques et les opportunités se rapportant à la recherche agricole pour le développement. Les résultats de ces deux exercices ont été utilisés pour mettre au point un cadre d'activités de la Recherche Agricole pour le Développement nécessaire pour réduire les risques et tirer parti des opportunités. Les quelques 400 participants, représentants des sept groupes constitutifs du GFAR venant de toutes les régions du monde, ont contribué à répondre aux objectifs de la conférence grâce à leur participation dynamique lors des différentes sessions, des événements parallèles et des activités organisés pendant la réunion.

Un trait innovant de la conférence GFAR 2003 a été l'atelier de deux jours des organisations de la société civile qui a précédé la conférence. Un des objectifs de cet atelier a été de donner aux organisations de la société civile suffisamment de temps pour débattre et ainsi parfaire leur vision de l'agriculture durable, afin que ceux-ci puissent identifier les problèmes essentiels à aborder et mettre au point des stratégies pour prendre part activement à la conférence GFAR 2003.

Le président du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade, qui a présidé la session d'ouverture, a exprimé sa plus profonde conviction concernant l'importance et la pertinence de la place tenue par la recherche agricole pour le développement grâce, notamment,

au remarquable exemple offert par l'Institut National Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA). Cependant, il a alerté les participants sur le fait que la recherche doit montrer des résultats tangibles en faveur de communautés ciblées. Les représentants du Canada, de l'Italie, de la Commission européenne, de la FAO, des organisations de la société civile ainsi que le président du GFAR ont également reconnu le rôle central de la recherche, tout en faisant remarquer que celle-ci doit être impulsée par la demande, d'où l'importance des concepts de partenariats mis en avant par le GFAR. Tous les conférenciers, sans exception, ont reconnu la valeur ajoutée de l'approche du GFAR, qui se base sur la construction de partenariats stratégiques associant le plus possible d'acteurs concernés par la recherche agricole pour le développement.

Afin de répondre aux objectifs de la conférence, d'importants sujets et thèmes de réflexion ont été apportés durant la session présidée par Louise Fresco, assistante du Directeur Général de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Suite à ces remarques introductives, Mohammad Roozitalab, le président du GFAR a effectué la première présentation officielle du GFAR 2003. La présentation a été suivie par deux interventions, la première donnée par Ian Johnson, vice-président du Réseau du Développement Ecologiquement et Socialement Durable (ESSD, Banque Mondiale), sur les *Résultats des Sommets et leurs Implications pour la recherche agricole*, et la deuxième donnée par Wiseman Nkulhu, président du Comité de Direction du NEPAD, sur les *Questions Mondiales Emergentes à l'égard du Développement Durable et la Réponse Apportée par le NEPAD*. Les deux exposés ont identifié les problèmes émergents ayant trait à la recherche agricole pour le développement et ont été enrichis par un rapport sur la mise en œuvre du plan d'actions du GFAR présenté par le secrétaire exécutif du GFAR, Olanrewaju Smith et intitulé *De Dresde à Dakar: Succès, Lacunes et Perspectives*. La présentation du plan d'actions du GFAR a permis de faire une synthèse des enseignements du passé en vue de futures utilisations, et a été présidé par Kanaya Nwanze, Directeur Général du WARDA.

Les activités qui suivirent et les événements parallèles ont été conçus en accord avec l'objectif de la conférence et les résultats escomptés. Il s'est d'abord tenu une session poster suivie par un débat portant sur des cas réussis de partenariats en matière de recherche agricole pour le développement. Suite à un appel à proposition de projets largement communiqué, deux études de cas, sélectionnées par le secrétariat du GFAR, ont été présentées à un groupe composé de dix personnes représentant les différents acteurs composant le GFAR ainsi qu'aux participants de la conférence. Ils ont alors eu l'occasion de discuter et d'identifier les éléments conditionnant la mise en place des partenariats réussis de recherche agricole pour le développement. Cinq sessions parallèles sous-plénières sur les programmes de partenariats mondiaux (PPMs) ont constitué la seconde série d'activités. Ces sessions ont permis de poursuivre le débat sur les questions de partenariats en mettant l'accent sur les thèmes spécifiques de recherche en matière de développement que les partenaires pourraient mettre en place ensemble. Ces séances sous-plénières ont procuré une occasion unique pour renforcer les anciens partenariats et en créer de nouveaux sur les sujets d'intérêt commun pour les différents acteurs composant le GFAR et coïncidant avec les thèmes de la recherche agricole pour le développement. Finalement, trois événements parallèles ont été organisés sur l'établissement des priorités régionales du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI), la mise en œuvre d'un programme mondial pour la gestion de la communication de l'information dans le domaine de la recherche agricole pour le développement et le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Fonds Mondial pour la Conservation (FMC).

Régulièrement au cours de la conférence, les participants ont été divisés en groupes homogènes en fonction de leurs intérêts ou en groupes hétérogènes par tables rondes. Munis de contributions d'origines différentes, de leurs propres expériences, des attentes et des intérêts des groupes, les participants ont eu ainsi l'occasion de débattre, d'échanger

leurs opinions et de formuler des recommandations, conclusions et lignes directrices, utilisables pour concevoir le plan d'actions des trois années à venir.

Le texte complet et d'origine de l'ensemble des présentations effectuées durant les diverses sessions, y compris l'atelier qui a précédé la conférence GFAR 2003, les événements parallèles et les sessions posters, sont disponibles directement sur le site Internet www.egfar.org/gfar2003.

L'ATELIER PRE-GFAR 2003 DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Ces dernières années, les gouvernements nationaux ont diminué leurs investissements dans les secteurs public et agricole. La voie a ainsi été ouverte à un engagement plus marqué des organisations de la société civile dans des activités qui étaient auparavant menées par le secteur public, telles que la prestation de services sociaux, la promotion du développement de base et la prévention de la dégradation de l'environnement. Ceci a généré une augmentation du nombre des organisations de la société civile, associations et fédérations avec pour conséquence une plus grande capacité à engager les populations à la base. Les organisations de la société civile sont ainsi engagées de façon complexe dans la production des biens et services publics aux niveaux national, régional et mondial.

Les organisations de la société civile jouent un rôle capital dans la gestion des ressources naturelles en offrant leur appui à l'innovation locale, la vulgarisation et le développement agricole, l'éducation et la prestation des services de santé. Elles sont également de plus en plus impliquées dans la constitution de réseaux et de consortiums basés sur des intérêts thématiques ou géographiques afin d'augmenter leur impact grâce à l'échange d'idées et d'informations ainsi que par la mobilisation des acteurs à la base.

Dans le cadre de l'établissement des priorités de recherche, la participation des agriculteurs et des ONGs doit être favorisée afin de s'assurer que le programme de recherche réponde le mieux aux besoins des communautés locales. Une participation plus dynamique des organisations de la société civile est nécessaire pour identifier les approches et les modèles pour des activités spécifiques de développement, basées sur l'étroite connaissance des communautés locales et de leurs besoins. Il est fondamental de stimuler la participation des citoyens à faire évoluer les rapports entre la recherche et la vulgarisation.

Il est donc essentiel de garantir aux acteurs de la société civile une participation réelle dans la recherche agricole pour le développement aux niveaux national et interrégional afin de s'assurer que leur participation est effective et que leurs besoins soient pris en considération par les décideurs à ces différents niveaux. Ceci a d'ailleurs été l'un des objectifs majeurs qui a conduit à la création du GFAR en 1996.

GFAR: FACILITER LA PARTICIPATION DES ONGS ET DES OPS A LA RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT

Le GFAR offre un espace commun de rencontre où les acteurs de la recherche agricole pour le développement peuvent participer et réunir leurs avantages comparatifs au processus de recherche et de développement. En tant que tel, une des missions du GFAR est précisément d'assister au renforcement des différents acteurs pour assurer une participation équitable de chacun dans les activités de recherche agricole pour le développement. La première évaluation, menée en 2000, a souligné l'importance de cette fonction:

“Une responsabilité clé du secrétariat du GFAR est d'aider les partenaires à mettre au point leurs groupes. Ceci est particulièrement valable pour les organisations paysannes, étant donné leur relative difficulté à exprimer leurs opinions lors des prises de décisions pour la recherche agricole, et notamment pour les ONGs, compte tenu de leurs nombres importants et de leurs missions et buts variés. Le besoin de corriger cette tendance se fait sentir afin que la recherche soit davantage impulsée par la demande.”¹

L'évaluation externe du GFAR a préconisé que ces deux partenaires puissent continuer à recevoir un soutien particulier de façon à renforcer leur représentation au sein du forum mondial. Grâce à un appui spécifique, les OPs et les ONGs peuvent être ainsi plus impliquées dans la recherche agricole nationale. Ceci contribue nettement à faciliter la transition des *Instituts Nationaux de Recherche Agricole* vers des *Systèmes*

¹ A. Kesseba, T. Dottridge et J. Russell. 2000. Première évaluation externe du GFAR. GFAR, Rome.

Nationaux de Recherche Agricole (SNRAs), par exemple lors de la transition d'instituts nationaux de recherche agricole dirigés par l'état vers des systèmes de recherche plus ouverts dans lesquels des acteurs tels que des agents de vulgarisation, des ONGs et des OPs sont impliqués.

Le secrétariat du GFAR a travaillé en collaboration étroite avec les organisations de la société civile pour mettre au point des stratégies permettant de renforcer leur capacité en tant qu'acteurs dynamiques de la recherche agricole pour le développement mais aussi pour créer des prises de décision appropriées dans le domaine de la recherche agricole pour le développement.

La poursuite de ces objectifs continuera de renforcer la capacité des ONGs et des OPs à contribuer à l'établissement des programmes nationaux et régionaux. Cela leur permettra de: (1) exprimer leurs opinions; (2) stimuler le dialogue et la réflexion entre eux et aussi avec d'autres parties prenantes; (3) offrir aux organisations de la société civile et aux OPs des possibilités de décider des rôles et des responsabilités; et (4) accroître leurs capacités de proposition de lancement de leurs propres initiatives.

OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTES

L'atelier des organisations de la société civile, qui a précédé la conférence GFAR 2003, a été conçu pour offrir la possibilité aux organisations de la société civile de se rencontrer, de discuter et d'échanger des informations sur les importantes évolutions de la recherche agricole pour le développement. L'atelier a permis de répondre aux objectifs communs: (1) aider au renforcement des capacités des organisations de la société civile; (2) améliorer la communication entre les organisations de la société civile et au sein de chacune d'elles; (3) permettre aux organisations de la société civile de promouvoir la mise au point de leurs propres missions et programmes stratégiques; et (4) donner l'occasion aux organisations de la société civile de fixer des mécanismes visant à améliorer leur représentation à tous les niveaux au sein

de diverses instances de gouvernance et décisionnelles en matière de recherche agricole pour le développement.

Plus spécifiquement, la possibilité a été donnée aux ONGs et aux OPs de parfaire leur conception de la recherche agricole pour le développement au sein de leurs groupes. Il a été demandé aux ONGs et aux OPs de réfléchir à leurs différents rôles et responsabilités ainsi qu'aux mécanismes actuels de leur représentation. Leur aide a également été sollicitée pour l'identification des questions pertinentes en matière de recherche agricole pour le développement à aborder durant la conférence par les autres parties prenantes.

Les résultats de ces discussions ont été les suivants: (1) une vision stratégique de la recherche agricole pour le développement selon les ONGs et OPs et les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre celle-ci; (2) une articulation du mandat des ONGs et OPs; (3) une proposition de mécanismes pour améliorer la représentation des organisations de la société civile; et (4) un établissement des priorités sur les questions fondamentales de recherche agricole pour le développement nécessitant une vigilance accrue de la part du GFAR.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier a été officiellement ouvert par le secrétaire exécutif du GFAR, Olanrewaju Smith, qui a présenté une vue d'ensemble du GFAR, son histoire et sa structure. L'intervention a été suivie par des déclarations de Chebet Maikut, de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA), et de Mariam Jorjadze, de ELKANA – Association d'agriculture biologique – respectivement représentants des OPs et des ONGs auprès du Comité de Pilotage du GFAR. Samuel Bruce-Oliver et Oliver Oliveros du secrétariat du GFAR ont donné un aperçu de (1) la conférence GFAR 2003; et (2) de l'atelier, tout en présentant ses objectifs et résultats escomptés.

Trente trois ONGs et 15 OPs issus de 37 pays, et représentant toutes les régions, ont assisté à l'atelier. Celui-ci, organisé sur deux jours, s'est déroulé ainsi: une première présentation des

ONGs et des OPs prolongée par des débats, suivis par des sessions en groupe de travail et finalement par des présentations des conclusions et une discussion des résultats en session plénière. La première des deux sessions plénières a mis l'accent sur les questions et les défis ayant trait à la participation des organisations de la société civile dans la recherche agricole pour le développement, alors que la seconde s'est intéressée à l'articulation des points de vue des ONGs et des OPs et à l'identification des stratégies à mettre en œuvre pour atteindre cette vision.

Lors de la première séance plénière, des présentations ont été effectuées par Clive Lightfoot de l'Association des Systèmes Agricoles Internationaux (IFSA), par Patrick Mulvany du Comité des ONGs du GCRAI, et par Monica Kapiri de la Fondation Aga Khan. Les interventions ont été suivies par un débat ouvert de trente minutes qui ont permis de donner le ton aux discussions relatives à la consolidation des groupes constitutifs des organisations de la société civile. Les participants se sont alors regroupés par région afin d'approfondir les discussions et de partager les expériences au sujet de l'engagement des organisations de la société civile dans le processus de la recherche agricole pour le développement au niveau de leur région. Les discussions ont été guidées par un questionnaire préparé par l'IFSA.

Au cours de la matinée de la seconde journée, des déclarations ont été faites, au nom des agriculteurs et des ONGs, par David King (FIPA) et Fred Kafeero (Environmental Alert) respectivement, sur les éléments à considérer lors de l'établissement des groupes pour les futurs débats selon: (1) leur vision stratégique; (2) les facteurs influençant l'implication des organisations de la société civile dans la recherche agricole pour le développement et les stratégies proposées pour répondre aux défis lancés par leur engagement dans le processus de recherche agricole pour le développement; et (3) les mécanismes à mettre en œuvre pour la représentation des organisations de la société civile au sein des diverses instances de gouvernance et décisionnelles.

RESULTATS DE L'ATELIER

EXPERIENCES DANS L'ELABORATION DES GROUPES CONSTITUTIFS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU REGIONAL

Au cours de l'après-midi de la première journée, les participants se sont rassemblés par région afin d'examiner et de partager leurs expériences concernant la création des groupes des organisations de la société civile au sein de leurs régions respectives. Le débat a été épaulé par une série de questions issue de la présentation donnée par l'IFSA. Ils ont partagé leurs expériences et examiné quatre thèmes principaux: (1) la participation des organisations de la société civile à la recherche et aux services de vulgarisation; (2) la participation des organisations de la société civile au forum sur les politiques en matière de recherche agricole; (3) l'organisation du groupe constitutif des organisations de la société civile; et (4) la facilitation de la communication parmi les organisations de la société civile.

L'Asie et le Pacifique

En raison de la pauvreté croissante et de la dégradation de l'environnement dans cette région, le programme de recherche doit insister sur la réduction de la pauvreté et sur la sécurité alimentaire au sein des ménages; mettre l'accent sur la gestion de la biodiversité, la protection de l'environnement et des ressources naturelles, répondre aux questions concernant la démographie et l'inquiétude croissante à propos des conflits ayant trait aux ressources. Ce programme nécessite une évolution du modèle au sein duquel la recherche doit être entreprise. Cette évolution fait appel à des actions participatives de recherche tout en promouvant l'interaction des thèmes holistiques et techniques (par exemple avec l'intégration des sciences sociales aux sciences techniques). Tout aussi important, il faut que la recherche porte sur des domaines pertinents tout en reconnaissant que celle-ci est synonyme de médiation et de renforcement des moyens d'actions.

Le besoin d'améliorer l'organisation du groupe constitutif asiatique des organisations de la société civile, afin d'améliorer

leurs représentations au sein des diverses instances et forums décisionnels, se fait sentir. Ces dernières décennies, l'augmentation du nombre des ONGs a instauré un climat compétitif entre celles-ci (par exemple pour la mobilisation des ressources). L'atteinte du consensus est également rendue plus difficile parmi les organisations de la société civile en raison de la diversité de leurs perspectives et intérêts. Il est donc important d'améliorer les compétences des organisations de la société civile à cet égard. En outre, il peut être parfois difficile d'identifier les véritables ONGs de celles travaillant seulement pour leur propre intérêt, d'où le besoin de mettre en place des mesures qui prennent en compte la nature de leurs activités.

Une autre étape importante, permettant de faciliter et d'organiser la participation des organisations de la société civile dans les débats ayant trait aux politiques, est d'établir un inventaire des initiatives et des mécanismes qui impliquent les organisations de la société civile dans la région. Ceci permettra de se faire une idée précise des activités des organisations de la société civile, de leur centre d'intérêt thématique et de leur couverture géographique. Il est opportun d'identifier et de se baser sur les réseaux organisations de la société civile existants afin de tirer parti des progrès déjà effectués.

Cependant, certaines ONGs et OPs sont peu disposées à collaborer avec d'autres parties prenantes et il semble exister des réticences mutuelles à partager l'information ouvertement. Les organisations de la société civile devraient reconnaître les différents points de vues des autres partenaires, être plus ouverts aux multiples réseaux de communication, et établir des partenariats plus larges en dépit des différences d'opinions et d'orientations. Le besoin se fait sentir de briser les barrières et de créer des liens, de façon formelle et informelle, parmi les différents acteurs du développement tout en maintenant les plates-formes de discussion entre les différents partenaires.

De même, il est crucial de renforcer les activités à la base qui traitent des comportements humains et qui sont porteurs de changements durables, d'aller au-delà des débats polémiques,

et de travailler à l'amélioration des conditions de vie des petits exploitants car la survie de l'agriculture en dépend.

Les participants de la région Asie-Pacifique ont exprimé un certain nombre de préoccupations concernant:

- ∓ les politiques gouvernementales qui se répercutent sur les droits et les intérêts des agriculteurs
- ∓ la création d'un environnement favorable qui incitera les innovations ainsi que les liens entre la recherche dans les entreprises agricoles et les processus de vulgarisation
- ∓ l'implantation d'instituts de recherche visant à impliquer les chercheurs non traditionnels tels que les agents de vulgarisation, le secteur privé, les agriculteurs et les ONGs
- ∓ la promotion de mécanismes de recherche participative et leur intégration au niveau du système éducatif
- ∓ la diffusion des pratiques réussies et la valorisation des approches couronnées de succès
- ∓ la recherche traitant de la gestion des ressources naturelles
- ∓ la recherche concernant les méthodes de recherche
- ∓ le besoin de sécurité foncière et de réformes agraires.

L'Asie centrale et le Caucase

L'économie de la région d'Asie Centrale et du Caucase a été traditionnellement fondée sur l'agriculture, avec une recherche agricole menée de façon hautement centralisée, isolée et caractérisée par un niveau élevé de spécialisation. La majorité de la population vit dans les zones rurales et le secteur agricole reste la principale source d'emploi.

La transition post-soviétique a présenté plusieurs défis pour le secteur agricole. Aujourd'hui, le progrès de ce secteur est entravé par la dégradation continue de l'environnement naturel due à une utilisation inadéquate et inefficace des ressources, par une réforme lente du secteur agricole et par l'afflux de marchandises importées sur le marché intérieur. Les

infrastructures s'effondrent, et les scientifiques et les chercheurs sont ainsi forcés d'émigrer vers d'autres pays. Dans cette région, la connaissance en matière d'agriculture est sérieusement menacée. De la même manière, une planification et une gestion cohérente et systématique des systèmes agricoles font défaut. Cela est aggravé par un manque d'expérience, d'expertise et de connaissances des innovations les plus récentes en matière d'agriculture. La tendance des populations à dépendre des aides humanitaires représente un cycle de pauvreté perpétuel qui se propage dans cette région.

La situation actuelle dans la région a ouvert la voie à la création d'un secteur composé d'ONGs puissantes. Celles-ci travaillent à présent pour la création de forums locaux et pour soutenir les petits producteurs qui représentent la majorité de la main-d'œuvre rurale. Cependant, il manque une coordination entre les ONGs dans la région.

Les participants de la région de l'Asie centrale et du Caucase ont exprimé un certain nombre de préoccupations concernant:

- € les activités de création des compétences parmi l'ensemble des acteurs à tous les niveaux dans la région
- € la création d'unions/associations d'agriculteurs
- € le renforcement des moyens d'action des petits agriculteurs
- € l'efficacité des services de vulgarisation agricole
- € l'amélioration des technologies de communication et de la constitution de réseaux.

L'Amérique Latine et les Caraïbes

En la situation actuelle, les relations entre les organisations de la société civile et les chercheurs/décideurs sont plutôt rares. Beaucoup de centres de recherche ne tiennent pas compte des apports des ONGs et des agriculteurs, et souvent approuvent, uniquement pour la forme, les points de vue de ces derniers à propos des activités de recherche. Afin de renforcer la légitimité des agriculteurs aux yeux des centres de recherche, une des

stratégies proposées est d'améliorer la qualité des propositions de projets de recherche pour le développement mises au point par les agriculteurs.

Dans le passé, les demandes du marché ont grandement orienté la recherche, ce qui n'est pas forcément dans l'intérêt de l'agriculteur. Même si les demandes du marché sont à considérer, les questions liées à la pauvreté, à l'environnement, à la souveraineté alimentaire et au développement durable doivent être prises en compte. Par-dessus tout, l'impulsion des activités de recherche agricole doit émaner des agriculteurs eux-mêmes par le biais de processus consultatifs ascendants.

Un lobby politique historiquement faible a limité le contrôle des agriculteurs à orienter l'évolution de la recherche agricole pour le développement. Afin de renforcer l'influence des organisations de la société civile, il faut en premier lieu créer des liens plus forts entre les agriculteurs et les ONGs et articuler au mieux les rôles et responsabilités. La mobilisation du soutien public va également faciliter l'évolution de la vision et du programme des agriculteurs.

Les agriculteurs et les ONGs sont des partenaires complémentaires, mais restent néanmoins des groupes distincts du point de vue des rôles et responsabilités, de la composition et structure, des programmes et mandats. De plus, l'importante diversité des programmes et des acteurs au sein de chaque groupe doit aussi être reconnue, validée et incorporée dans la vision d'ensemble et dans le mandat des agriculteurs et des ONGs.

Le renforcement de la capacité des ONGs est fondamental pour faire évoluer la vision et le programme des agriculteurs pour la recherche agricole pour le développement. La capacité des ONGs doit être particulièrement renforcée afin que les agriculteurs s'engagent dans les débats ayant trait aux politiques, y compris dans le lobbying politique et la mobilisation du soutien public.

Les participants de la région d'Amérique Latine et des Caraïbes ont exprimé un certain nombre de préoccupations concernant:

- € le renforcement des compétences des agriculteurs, tout particulièrement dans les secteurs de la formation, de la gestion de l'organisation, de l'information et de la technologie
- € la consolidation des lobbies politiques
- € l'interaction entre la recherche, les agents de vulgarisation et les agriculteurs
- € la mise en place de services agricoles pour les petits producteurs
- € les programmes de micro-crédits pour agriculteurs
- € l'amélioration de la représentation des agriculteurs à tous les échelons des instances décisionnelles.

L'Afrique subsaharienne

Dans la région d'Afrique subsaharienne, certaines ONGs et OPs orientent leurs activités sur les produits agricoles alors que d'autres sont sous l'égide d'organisations ayant leurs sièges dans d'autres pays. D'une manière générale, les réseaux établis en Afrique de l'est, centrale et australe sont plus dynamiques, par exemple l'association PELUM (Gestion participative de l'utilisation des terres écologiques). En Afrique de l'ouest et centrale, le Réseau des organisations de la société civile de l'Afrique de l'ouest et centrale pour la promotion de la recherche agricole participative (WECANPAR) a été créé en octobre 2002 pour servir de plate-forme de discussion entre les organisations de la société civile de la sous-région. Cependant, la coopération et la communication restent limitées entre celles-ci.

De même, la participation des organisations de la société civile dans les différents forums n'est pas systématique et ne se produit souvent uniquement que par invitation des forums ou des organisateurs d'atelier. Ceci a évidemment des implications

liées à la légitimité et l'appropriation par les organisations de la société civile des thèmes ayant trait à l'établissement du programme, à la portée et à l'orientation de la recherche agricole pour le développement. Il est donc important de stimuler la mise en réseau des organisations présentes dans la région pour que chaque organisation ait pleine connaissance des activités des autres. Ceci est jugé particulièrement utile pour accélérer la collaboration et pour créer des synergies qui contribuent naturellement à réaliser une vision commune de la recherche agricole pour le développement.

En dépit des efforts qui visent à établir des liens entre les organisations de la société civile participant à la recherche agricole pour le développement dans la région, un véritable forum fait défaut car aucun dialogue réel n'existe parmi les ONGs et les OPs africaines. Une telle plate-forme pourrait servir d'interface pas seulement entre les ONGs et les OPs mais aussi avec les autres acteurs de la région. Il est également nécessaire d'œuvrer en faveur du renforcement des OPs et des ONGs existantes et en faveur de la promotion de la participation de tous les partenaires à l'établissement des priorités de recherche, au processus décisionnel et à la planification des activités de recherche.

Les activités liées à l'amélioration de la communication et au renforcement des capacités parmi les organisations de la société civile sont fondamentales pour utiliser au maximum les ressources humaines potentielles et l'expertise disponibles dans la région. Créer une alliance forte orientée sur un terrain commun, plutôt que dans des domaines divergents, est le chemin à suivre pour aller de l'avant.

Les participants de la région d'Afrique subsaharienne ont exprimé un certain nombre de préoccupations concernant:

- ∄ le renforcement des organisations de la société civile efficaces existantes plutôt que la création de nouveaux organismes
- ∄ la légitimité et la responsabilisation des organisations

- € la promotion de la participation des organisations de la société civile dans l'établissement des priorités, la planification et les processus décisionnels
- € la création d'alliances entre les organisations de la société civile basées sur des intérêts communs
- € la diffusion d'expériences réussies aux agriculteurs.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Au Moyen-Orient et en Afrique du nord, la représentation des ONGs et des OPs qui participent à la recherche agricole pour le développement au niveau national, est insuffisante. Heureusement, ces dernières décennies, les gouvernements de certains pays comme la Libye, la Tunisie et le Maroc ont commencé à reconnaître l'importance que revêt l'engagement des OCSs dans la formulation et la mise en application des politiques agricoles. Cependant, l'engagement des organisations de la société civile dans la recherche agricole pour le développement n'a pas encore été complètement atteint car les fonds publics ne sont pas suffisants pour permettre un processus plus prometteur entre les gouvernements et les organisations de la société civile.

Même si la recherche publique s'oriente vers les préoccupations du secteur agricole au niveau national, elle ne répond pas toujours aux besoins prioritaires des agriculteurs. Un financement adéquat de la recherche et de la diffusion des résultats de celle-ci doit être fortement renforcé. L'exécution des activités et le maintien du personnel des ONGs sont entravés par la faiblesse des ressources.

En conséquence de la situation décrite ci-dessus, les organisations de la société civile demandent à leurs gouvernements respectifs de mettre en place des mécanismes visant à renforcer la représentation au sein des diverses instances décisionnelles de recherche agricole pour le développement à un niveau considérable. Il y a un besoin manifeste de faire pression pour obtenir une augmentation des dépenses publiques en matière de recherche agricole pour le

développement. Afin d'atteindre cet objectif, les agriculteurs et les ONGs devront: (1) s'organiser en groupe constitutif d'une manière transparente et exécuter leurs activités en accord avec leurs lois nationales respectives; (2) coordonner leurs activités avec les autres partenaires de la recherche agricole pour le développement afin de tirer profit au maximum des ressources pour obtenir des résultats plus probants; et (3) créer des compétences dans les domaines de la négociation, de la communication et du leadership pour leur permettre d'établir des partenariats avec les différents acteurs de la recherche agricole pour le développement.

Pour encourager les partenariats, il est nécessaire que les OPs et les ONGs soient ouvertes, s'engagent dans un dialogue fructueux avec les gouvernements et les autres acteurs et créent un climat de confiance mutuelle. Les OPs et les ONGs devraient coordonner leurs efforts avec les gouvernements et les conseils locaux de développement pour exprimer leurs revendications et recommandations en matière de recherche et de vulgarisation. A cette fin, des réunions interactives, des ateliers et des activités collectives d'apprentissage devraient être organisés afin que les partenaires puissent échanger leurs connaissances, partager leurs expériences et examiner les questions prioritaires de la recherche agricole pour le développement de façon participative. Un processus participatif ascendant est décisif lors de l'identification des priorités de recherche.

Les participants du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord ont exprimé un certain nombre de préoccupations concernant:

- ∄ les activités de renforcement des capacités, y compris la mise en valeur des compétences liées à la négociation, à la communication et au leadership
- ∄ la promotion des contrats de recherche
- ∄ la mobilisation des chercheurs avec incitation pour répondre aux besoins des agriculteurs

- € le renforcement des groupes constitutifs des OPs et la formulation des questions touchant à leur représentation et à leur participation à la recherche scientifique
- € la participation du secteur privé à la recherche et à la vulgarisation agricole
- € l'amélioration des technologies de l'information et de la communication
- € la facilitation de la participation et de la formation des étudiants en agriculture ainsi que la promotion des liens entre les chercheurs, les agents de vulgarisation et les enseignants.

RAPPORT DES ORGANISATIONS PAYSANNES

Vision des OPs de la Recherche Agricole pour le Développement

La vision des agriculteurs de la recherche agricole pour le développement consiste en la création d'un monde libéré de la faim et de la pauvreté et où les ressources naturelles sont gérées durablement. Cette vision nécessite une approche basée sur les politiques publiques et ne peut pas être fixée uniquement par le libre jeu des forces du marché.

Les agriculteurs ont un rôle central pour atteindre les objectifs liés à la sécurité alimentaire, à l'élimination de la pauvreté et à la gestion durable des ressources naturelles et donc extrêmement motivés à relever ces défis.

Facteurs influençant l'engagement des OPs à la Recherche Agricole pour le Développement

Structure

Les agriculteurs doivent être considérés comme des partenaires égaux lors du processus de mise en application des activités, au même titre que les gouvernements, les ONGs, le secteur privé et les autres acteurs de la société civile. Ils sont pourtant actuellement considérés comme des partenaires inégaux. Des millions d'agriculteurs dans le monde n'ont pas le moyen

d'exprimer leurs opinions concernant les décisions qui ont une incidence sur leurs vies, et ont peu d'influence sur les décisions touchant à la recherche agricole pour le développement.

Par conséquent, une question fondamentale, formulée par les agriculteurs, concerne leurs représentations au sein des instances décisionnelles qui établissent les priorités de recherche agricole. Les agriculteurs devraient être représentés à tous les échelons des structures décisives des centres de recherche agricole, des réseaux et des plates-formes – au niveau des communautés, des centres nationaux, régionaux et sous-régionaux, des CIRAs et des centres internationaux du GCRAI.

Il est crucial que la représentation des agriculteurs se fasse par le biais des OPs afin d'accroître la légitimité de leur contribution. Les représentants des agriculteurs doivent être crédibles et responsables vis à vis des personnes qu'ils représentent.

La participation des agriculteurs à l'établissement des priorités de recherche est indispensable pour s'assurer que le programme de recherche agricole soit impulsé par la demande, mais aussi pour éviter que les agriculteurs valident tout simplement le programme des chercheurs. La participation des chercheurs est également nécessaire pour équilibrer l'influence que détiennent les compagnies multinationales à orienter le programme de recherche en faveur de leurs propres intérêts économiques.

Partenariat

Pour assurer la participation efficace des agriculteurs aux institutions, aux plates-formes et aux réseaux de recherche, il est nécessaire que ceux-ci soient organisés. Il est donc primordial d'établir des partenariats pour renforcer les capacités des OPs. Les agriculteurs doivent être capables d'exprimer leurs besoins de façon efficace et pour ce faire, ils doivent être dotés de capacités analytiques et de compétences de leader. Si les agriculteurs n'ont pas les possibilités de contribuer de façon significative à l'établissement des priorités de recherche, à la mise en exécution et au suivi du programme, leur participation se révèle alors fictive.

Les ONGs sont des partenaires précieux pour renforcer les capacités des OPs. Cependant, pour garantir la continuité des partenariats, le rôle et la mission de chaque partenaire doivent être explicitement définis. Le rôle des OPs est de représenter les opinions de leurs membres à propos des questions liées aux politiques. Le rôle des ONGs consiste à faciliter et conseiller. Concernant les questions liées aux politiques, les agriculteurs doivent parler en leur propre nom.

Il est primordial pour les agriculteurs que les services de vulgarisation soient liés à la recherche. Dans beaucoup de pays, les gouvernements ne fournissent plus de services de vulgarisation adéquats aux agriculteurs et les OPs doivent alors souvent assurer ce rôle auprès de leurs membres. Des partenariats sont requis pour la mise en place de tels services de vulgarisation, y compris des écoles d'agriculture de terrain pour agriculteurs, des plates-formes associant chercheurs et utilisateurs et des centres de recherche public et privé.

Le GFAR constitue une plate-forme stratégique où les agriculteurs peuvent agir en coordination avec les institutions de recherche ainsi qu'avec d'autres acteurs à tous les niveaux pour partager la connaissance, l'information et les nouvelles technologies. Les agriculteurs devraient trouver le moyen de s'engager plus activement dans les activités du GFAR afin de tirer profit de l'avantage comparatif de celles-ci.

Les médias devraient également être considérés comme un partenaire des OPs, communiquant les opinions et l'information des agriculteurs à d'autres acteurs ainsi qu'au grand public. La télévision, la radio et la presse sont des méthodes simples et rentables qui permettent de promouvoir et de partager les opinions des agriculteurs avec d'autres acteurs de la recherche agricole pour le développement et avec le grand public.

L'état est un partenaire essentiel pour les agriculteurs dans le domaine de la recherche agricole. Les fonds publics pour la recherche sont vitaux afin que la connaissance reste dans le secteur public. Les agriculteurs sont insatisfaits de la diminution des fonds publics pour la recherche, et demandent au GFAR de les aider à inverser cette tendance.

Aussi, les gouvernements créent un environnement ou un cadre favorables au sein duquel la recherche agricole et le développement sont parties prenantes. Pour les agriculteurs, il est essentiel que les politiques des gouvernements soient cohérentes, stables et qu'elles facilitent le développement de l'agriculture dans les domaines fonciers, de la taxation ou de la politique des crédits, parmi d'autres. Par exemple, les agriculteurs ne vont pas profiter des technologies sans la mise en place de crédits pour le transfert de celles-ci. Cependant, le financement des OPs doit être affecté à des groupes ciblés. Quand l'affectation du financement se fait par le biais des gouvernements nationaux, la plupart des fonds n'atteignent pas réellement les destinataires prévus, les agriculteurs.

Au niveau international, la politique commerciale est décisive pour le développement de l'agriculture dans un environnement de marché mondial et plus libéral. Les pays en voie de développement devraient pouvoir défendre leur agriculture du dumping dans leurs pays des produits agricoles subventionnés, et des autres effets de la libéralisation qui bouleversent leurs marchés locaux.

Types de recherche

Puisque les petits producteurs constituent la grande majorité des agriculteurs dans le monde, la recherche agricole et le développement doivent s'orienter sur leurs besoins. La recherche devrait s'efforcer d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et d'être adaptée à leurs besoins. La recherche devrait tirer parti de la connaissance locale et ajouter de la valeur aux ressources locales. Les agriculteurs sont des innovateurs, les chercheurs développent de nouveaux outils et les deux acteurs doivent donc pouvoir être rapprochés étroitement.

Les programmes de recherche devraient être conçus dans une perspective à long terme d'un minimum de dix ans. De plus, ces programmes de recherche devraient être liés à la vision du type d'agriculture que la société veut promouvoir, c'est à dire quel type de recherche pour quel type d'agriculture?

Stratégies pour aboutir à une vision de la recherche agricole pour le développement: recommandations pour le plan d'actions du GFAR 2004-2006

Les agriculteurs considèrent les priorités suivantes comme essentielles pour répondre aux défis de la recherche agricole pour le développement. Ces priorités sont basées sur un programme stimulé par la demande et axé sur les besoins des petits producteurs. Lors de la conférence GFAR 2003, les groupes constitutifs des OPs ont demandé que ces priorités soient incluses au plan d'actions du GFAR 2004-2006. Celles-ci rentrent dans cinq grandes catégories: la promotion et la représentation, la création des compétences, l'information et la diffusion, les activités sous-régionales et les nouveaux domaines de recherche.

Le GFAR devrait promouvoir activement la représentation des agriculteurs au sein des instances décisionnelles de recherche agricole, des structures dirigeantes des instituts de recherche agricole, des réseaux sous-régionaux et régionaux et des centres individuels du GCRAI. Afin de renforcer leur responsabilité,

ces représentants devraient être nommés par les OPs nationales et par les réseaux internationaux. L'établissement d'un bureau d'agriculteurs à tous les échelons des centres de recherche agricole et des réseaux de recherche pourrait fournir aux agriculteurs un point d'entrée direct dans les organismes de recherche, auprès desquels ils pourraient formuler leurs préoccupations. La diminution du financement public pour la recherche agricole pour le développement est une autre sérieuse source de préoccupation pour les agriculteurs et le GFAR devrait promouvoir le renversement de cette tendance. Le GFAR devrait également inciter les gouvernements nationaux à ratifier le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, qui garantissent les droits des agriculteurs, le partage des bénéfices et la protection de la connaissance locale.

Le renforcement des capacités devrait apparaître comme une des activités principales dans le plan d'actions GFAR 2004-2006. Les quatre domaines à propos desquels le GFAR devrait se concentrer sont les suivants: (1) la formation en matière de leadership; (2) la promotion et la représentation au niveau décisionnel; (3) les technologies de l'information et de la communication; et (4) les services de vulgarisation, y compris les écoles d'agriculture de terrain, les centres de recherche financés par des partenariats public/privé, et les plates-formes associant les chercheurs et les utilisateurs.

Un autre aspect à propos duquel le GFAR devrait porter plus d'attention est la facilitation de la diffusion efficace de l'information aux OPs, y compris l'information sur les développements des nouvelles biotechnologies. Il est essentiel que les agriculteurs soient bien informés des dernières évolutions en matière de recherche agricole pour le développement afin qu'ils puissent participer à la constitution des réseaux des OPs.

Au niveau sous-régional, le prochain plan d'actions du GFAR devrait inclure une meilleure coordination des activités des instituts nationaux de recherche mais aussi l'organisation de

visites et de voyages d'études pour les agriculteurs afin que ceux-ci puissent partager les meilleures pratiques.

Trois domaines spécifiques de recherche nouveaux et émergents devraient recevoir une attention particulière du GFAR: (1) l'agriculture et l'énergie; (2) l'évaluation de l'impact de la mondialisation sur les moyens d'existence des petits producteurs dans les pays en voie de développement; et (3) l'analyse des coûts, pour les pays en voie de développement, visant à satisfaire les exigences liées à la santé et à la traçabilité mais aussi les exigences sanitaires et phytosanitaires des exportations des produits alimentaires et agricoles vers les marchés des pays développés.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces stratégies, des points focaux régionaux ont été proposés durant l'atelier (Encadré 1). Il est prévu que ces points focaux servent d'intermédiaire entre le GFAR et les agriculteurs au sein de leurs régions respectives et qu'ils promeuvent le dialogue à propos des questions liées à la recherche agricole pour le développement.

ENCADRE 1. POINTS FOCaux REGIONAUX DES ORGANISATIONS PAYSANNES PROPOSES LORS DE L'ATELIER PRE-GFAR 2003

REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PAYSANNES AUPRES DU COMITE DE DIRECTION DU GFAR

€ Jack Wilkinson
 IFAP
 60, rue Saint-Lazare
 75009 Paris
 France
 Tel: +(33) 1 45260553
 Fax: +(33) 1 48747272
 Courrier électronique: president@ifap.org

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

REGIONAL: FARA

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ASARECA

€ Mercy Karanga
 East African Farmers' Union
 Family Health Plaza
 Mbagathi Way, Off Langat Road
 P.O. Box 43148
 00100 Nairobi, Kenya
 Tel: +(254) 2 608324
 Fax: +(254) 2 608325
 Courrier électronique: knfu@arcc.or.ke

SOUS-REGIONAL: CORAF/WECARD

€ N'Diougou Fall (*à confirmer*)
 Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs (ROPPA)
 B.P. 269
 Thies, Dakar, Senegal
 Tel: +(221) 951 1237
 Fax: +(221) 951 2059
 Courrier électronique: fongs@sentoo.sn

€ Sekou Omar Tall (*à confirmer*)
 Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
 (APCAM)
 B.P. 855, Bamako, Mali
 Tel: +(223) 21 87 25
 Fax: +(223) 21 87 37
 Courrier électronique: apcam@malinet.ml

SOUS-REGIONAL: SACCAR

€ Ajay Vashee
 Southern African Confederation of Agricultural Unions (SACAU)
 P.O. Box 30395
 Lusaka, Zambia
 Tel: +(261) 1 252649
 Fax: +(260) 1 252648
 Courrier électronique: znfu@zamnet.zn

EUROPE CENTRALE ET DE L'EST / ASIE CENTRALE ET CAUCASE: ECE-ACC

REGIONAL ECE-ACC

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ACC

€ Ferdinand Grigorian
 Satsil - Association of Seed Producers
 art. 214 str. Tigran Mers, 21
 Vanadzor 377200, Armenia
 Courrier électronique: satsil_fg@hotmail.com

SOUS-REGIONAL: ECE

€ Christophe Hémard (*à confirmer*)
 Confédération Européenne de l'Agriculture
 rue de la Science 23/25, boîte 23
 B-1040 Bruxelles, Belgium
 Tel: +(32) 2 230 43 80
 Fax: +(32) 2 230 46 77
 Courrier électronique: cea@pophost.eunet.be

EUROPE: EFARD**REGIONAL: EFARD**

€ Franz Josef Feiter (*à confirmer*)
 Comité des Organisations Professionnelles Agricoles (COPA)
 23-25, rue de la Science, Bte 3
 B-1040 Bruxelles, Belgium
 Tel: +(32) 2 287 27 11
 Fax: +(32) 2 287 27 00
 Courrier électronique: shelby.matthews@copa-cogeca.be

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD: AARINENA**REGIONAL: AARINENA**

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PENINSULE ARABE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: MAGHREB

€ Ezzaddine Ben Mustapha
 Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
 rue Alain Savary

Tunis 1003, Tunisia
 Tel: +(216) 71 796 140
 Fax: +(216) 71 797 292
 Courier électronique: utap.tunis@email.ati.tn

SOUS-REGIONAL: MASHREQ

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: VALLEE DU NIL ET MER ROUGE

€ Mohamed Idris (*à confirmer*)
 Central Agricultural Cooperative Union

SOUS-REGIONAL: MOYEN-ORIENT

€ Bekir Genc (*à confirmer*)
 TZOB

ASIE-PACIFIQUE: APAARI

REGIONAL: APAARI

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ASIE DE L'EST

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ASIE DU SUD-EST

€ Raul Montemeyor (*à confirmer*)
 Federation of Free Farmers
 41 Highland Drive, Blue Ridge
 Quezon City 1109, Philippines
 Tel: +(63) 2 931 5773
 Fax: +(63) 2 931 5773
 Courier électronique: freefarm@mozcom.com

SOUS-REGIONAL: ASIE DU SUD

€ Bhupinder Singh Mann
 Kisan Coordination Committee
 Angar Mala, Post. Ambethan, Tal-Khed
 Distt. Pune 410 501, India
 Tel: +(91) 2135 252354 / 25295

Fax: +(91) 2135 252354

Courier électronique: gurpartap@hotmail.com

SOUS-REGIONAL: ILES DU PACIFIQUE

€ Jagannath Sami
 Fiji Cane Growers Council
 3rd Floor, Cane Growers Building, 75 Drac Avenue
 P.O. Box 3848
 Lautoka, Fiji
 Tel: +(679) 665 0466
 Fax: +(679) 665 0624
 Courier électronique: jsami@fsc.com.fj

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

REGIONAL: FORAGRO

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCIANDINO

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCICARIBE

€ Wendy Lee Yuen
 Agricultural Society of Trinidad and Tobago (ASTT)
 13 A Pembroke Street
 Port-of-Spain, Trinidad W. I.
 Tel: +(1868) 627 3087
 Fax: +(1868) 623 7797
 Courier électronique: leeyuen@tstt.net.tt

SOUS-REGIONAL: PROCITROPICOS

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCISUR

€ Cristian Pavez
 Asociación Nacional de Fomento Empresarial de Organizaciones
 Campesinas (Agro Chile)
 Serrano 460, Departamento D
 San Carlos, Chile
 Tel: +(56) 42 413419

Fax: +(56) 42 413419
 Courier électronique: agrochileag@123.cl

≠ Mario Costa
 Comisión Nacional de Fomento Rural (CNFR)
 Salvador García Pintos 1138
 Montevideo, Uruguay
 Tel: +(598) 200 35 19 / 204 01 33
 Fax: +(598) 208 9526
 Courier électronique: cnfr@chasque.apc.org

SOUS-REGIONAL: SICTA

≠ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCINORTE

≠ aucun point focal jusqu'à maintenant

AMERIQUE DU NORD: NAFAR

REGIONAL: NAFAR

≠ aucun point focal jusqu'à maintenant

RAPPORT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Vision des ONGs de la recherche agricole pour le développement

La vision des ONGs consiste en une recherche agricole pour le développement menée par les petits producteurs et caractérisée par (1) une forte orientation sur la sécurité alimentaire au sein des familles et la réduction de la pauvreté; (2) la protection de la biodiversité; (3) la gestion durable des ressources naturelles; (4) la réduction et la prévention des conflits portant sur les ressources; (5) des partenariats efficaces et complets; (6) l'amélioration de la démocratisation avec une attention particulière au renforcement des moyens d'action ainsi qu'à l'égalité des sexes et l'équité sociale; et (7) l'amélioration de la gouvernance.

L'accent mis sur les petites exploitations et les petites familles d'agriculteurs doit rester au cœur de la stratégie des ONGs. S'il

doit y avoir un impact sur la sécurité alimentaire au sein des ménages des zones rurales, celui-ci sera provoqué par de petites améliorations de la sécurité alimentaire parmi un grand nombre d'agriculteurs.

Les éléments suivants doivent être pris en considération pour élaborer la vision des ONGs: (1) une reconnaissance significative du rôle central tenu par les agriculteurs et leur influence sur la recherche agricole pour le développement permettant d'ailleurs un apprentissage mutuel avec d'autres acteurs; (2) une recherche agricole pour le développement qui tire parti d'une vision commune de tous les partenaires mais aussi des pratiques et de la connaissance existantes; (3) une recherche agricole pour le développement qui stimule l'innovation des agriculteurs et des utilisateurs des ressources naturelles et qui associe les connaissances locales et externes à travers des partenariats entre agriculteur-vulgarisateur-chercheur; et (4) une agriculture qui établit des mécanismes améliorés et plus forts pour des partenariats multi-acteurs concernant les processus décisionnels du programme de recherche.

La définition de petits producteurs inclut les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les communautés forestières. Aussi, le caractère multifonctionnel des systèmes agricoles – du point de vue des écosystèmes, de la production et du service social - est reconnu.

Facteurs influençant l'engagement des ONGs dans la Recherche Agricole pour le Développement

Structure

Alors que les ONGs sont reconnues comme des acteurs importants du secteur agricole, des critères doivent encore être développés pour s'assurer du bien-fondé, de la transparence et de la responsabilité de celles-ci. La représentation des ONGs au sein des instances au pouvoir doit être augmentée tout en mettant en place des mécanismes de retour d'informations pour s'assurer de l'efficacité de leur représentation.

Les structures des ONGs existantes devraient être étudiées, et dans certains cas restructurées, d'une manière démocratique et participative par des méthodes créées et élaborées par les ONGs elles-mêmes. Des mécanismes, engendrant de véritables partenariats concernant les processus décisionnels et le partage d'informations, doivent être créés au sein des structures au pouvoir.

Les stratégies identifiées pour améliorer la légitimité d'expression des ONGs sont: (1) de participer au GFAR, CGIAR, etc; (2) de déterminer et de mettre en avant le mandat des mouvements sociaux et de la société civile; (3) d'agir en coordination avec les ONGs engagées, au niveau régional, dans des processus avec les Nations Unies; et (4) d'encourager la création de réseaux à tous les niveaux d'ONGs démocratiques travaillant dans le secteur de la recherche agricole pour le développement.

L'ensemble du groupe constitué par les ONGs doit se mobiliser, particulièrement au niveau national, ainsi qu'accroître les relations avec les autres acteurs et les mouvements sociaux. Les initiatives locales réussies doivent voir leur nombre augmenter et être promues auprès des institutions de recherche pour servir de modèles à de nouveaux projets, partenariats et innovations.

L'orientation prise par la recherche agricole pour le développement doit être impulsée par les exigences des petits producteurs, tout en prenant des mesures pour s'assurer de la participation de tous, notamment des femmes, des pauvres et des groupes minoritaires. En outre, il est essentiel de garantir la participation des chercheurs, des agents de vulgarisation et des agriculteurs dans un processus de collaboration multi-acteurs, surtout à la base. Le résultat final de cette collaboration permettra aux systèmes nationaux de recherche agricole de devenir des systèmes parfaitement fonctionnels intégrant tous les acteurs et parties prenantes du secteur.

Partenaires

Les agriculteurs sont au cœur de la recherche et ceux-ci ne peuvent pas travailler dans l'isolement. Une collaboration parmi les acteurs concernés est donc essentielle pour une progression holistique et cohérente de la recherche participative, répondant à la demande. Les partenariats peuvent voir le jour sous différentes formes, du niveau local au niveau mondial. Quel que soit le niveau ou la forme de ces partenariats, ils doivent être basés sur la réciprocité et sur l'interaction égale de toutes les parties, et élaborés sur la base d'une confiance et d'un apprentissage mutuel mais aussi sur une vision et des méthodes communes qui permettront d'atteindre cette vision. Une considération appropriée de la situation locale est également fondamentale pour établir des partenariats nouveaux et efficaces.

Il est essentiel d'examiner et de repenser les stratégies de mise en œuvre. Partout dans le monde, la société civile s'éloigne des stratégies basées sur la technologie et les experts pour se rapprocher de celles orientées sur les agriculteurs et les populations. De nouvelles occasions sont apparues dans les pays où les gouvernements locaux ont opéré un renforcement des moyens d'action et un transfert des compétences. L'espace et le potentiel offerts pour la mise en place de nouveaux partenariats se sont accrus. Pourtant une telle pratique n'est pas nécessairement le chemin le plus simple; même si elle représente l'approche la plus rentable permettant d'obtenir un maximum d'effets.

Un environnement favorable doit être encouragé en tenant compte du rôle des agriculteurs et en stimulant leur innovation et l'apprentissage des bonnes pratiques des agriculteurs. Cet environnement comprend la mise en place de politiques de soutien, une reconnaissance sociale et la création de compétences.

Il existe une large gamme d'acteurs avec laquelle les ONGs doivent former des partenariats, et certains de ces acteurs sont

déjà des partenaires officiels du GFAR. Les partenaires identifiés sont les suivants: les organisations internationales, les bailleurs de fonds, les OPs, les instituts de recherche, les instituts de formation et d'enseignements, les gouvernements (fédéraux et locaux), le secteur privé, les médias, les agences intergouvernementales, les consommateurs, les organisations ciblées sur les communautés, les réseaux d'ONGs et d'agriculteurs, etc.

Types de recherche

Pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté, le rôle exact incarné par la recherche doit être de nouveau élaboré car la plupart des approches conventionnelles ne seront plus valables très longtemps. Le manque d'accès aux ressources productives des agriculteurs limite sérieusement leurs choix et décisions à propos de leurs terres, de leurs cultures et de leurs moyens d'existence. Au beau milieu des conflits croissants concernant les ressources, la recherche agricole doit maintenant faire face et répondre à de sérieuses questions liées aux réformes des politiques en matière de ressources, et à la sécurité foncière et à la gestion des ressources qui ont un impact sur les existences des populations pauvres des zones rurales.

La recherche agricole pour le développement est un large thème qui comprend de multiples méthodes de recherche exécutées par une variété d'acteurs. Les propriétaires fonciers, les agriculteurs à bail et sans terre, les petites familles d'agriculteurs et de producteurs aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, les pêcheurs, les producteurs et les éleveurs parmi tant d'autres constituent le patchwork des populations impliquées dans l'agriculture. Les agriculteurs ne contribuent pas uniquement à la production, mais ont aussi d'autres fonctions comme les services sociaux, la gestion des ressources, la formation, la recherche et les services à l'écosystème. L'avenir de la recherche agricole pour le développement doit être orienté par le biais de contributions venant des agriculteurs et d'autres acteurs.

Les méthodes de recherche sont aussi variées; toutefois, un appui particulier devrait être accordé en faveur d'une approche basée sur les systèmes participatifs et les écosystèmes agricoles. La promotion d'un environnement politique, social et économique pour les acteurs qui ont peu de moyens d'expression en recherche agricole pour le développement est un aspect fondamental. Très fréquemment, un changement institutionnel est préalablement requis pour qu'un réel progrès s'effectue. En même temps, il est important d'appliquer des principes directeurs qui reconnaissent la capacité des innovations locales et intègrent la connaissance locale.

Certaines des questions prioritaires identifiées comprennent: la gestion de la bonne gouvernance et la résolution des conflits, le changement institutionnel, le capital social, les connections au marché, la micro-finance, les effets de la mondialisation, les droits de propriété intellectuelle, la création des compétences et la réduction du fractionnement de la communication.

Il est également conseillé que la Déclaration des organisations de la société civile de Durban, mai 2001, soit pleinement adoptée.

Stratégies pour aboutir à une vision de la recherche agricole pour le développement: recommandations pour le plan d'actions du GFAR 2004-2006

Il est nécessaire de faire valoir la dimension des sciences sociales relative à la recherche agricole pour le développement. Les organisations de la société civile estiment qu'il est fondamental que le GFAR prenne en compte les domaines de recherche identifiés pour formuler le prochain plan d'actions de trois ans. Ceux-ci sont:

- € le soutien à une recherche menée au travers des systèmes participatifs
- € la recherche en matière de gouvernance et de gestion
- € le changement institutionnel
- € la résolution des conflits portant sur les ressources

- ∄ la recherche sur les processus de collaboration multi-acteurs
- ∄ l'intégration des groupes minoritaires dans les processus de recherche, égalité des sexes et démocratisation
- ∄ les relations au marché et la micro-finance rurale.

De nombreux systèmes de vulgarisation sont soit privatisés ou détériorés par négligence ou par réduction du financement public. Les approches basées sur la communication entre agriculteurs et la création d'organisations sociales adéquates, telles que les associations d'agriculteurs, sont les méthodes susceptibles d'offrir les meilleurs résultats. Puisque les systèmes conventionnels n'ont pas réussi à protéger les petits agriculteurs, les ressources naturelles et les consommateurs, des efforts plus importants sont maintenant consacrés en faveur des systèmes centrés sur les agriculteurs. Toutefois, les bailleurs de fonds et leurs partenaires doivent investir dans des systèmes alternatifs et dans le renforcement des capacités.

Le défi majeur pour les centres de recherche agricole réside dans le changement institutionnel. Du fait de la diminution des financements publics dans le domaine de la recherche agricole, les centres de recherche sont obligés de considérer un certain nombre de questions telles que leur pertinence, de leurs approches et de leurs impacts. La recherche ne peut pas être séparée des aspects liés au développement.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces stratégies, des points focaux régionaux ont été proposés durant l'atelier (Encadré 2). Il est prévu que ces points focaux servent d'intermédiaire entre le GFAR et les ONGs au sein de leurs régions respectives et qu'ils promeuvent le dialogue sur les questions liées à la recherche agricole pour le développement.

ENCADRE 2. POINTS FOC AUX REGIONAUX DES ONGS PROPOSES LORS DE L'ATELIER PRE-GFAR 2003

REPRESENTANTS DES ONGS AUPRES DU COMITE DE DIRECTION DU GFAR

- € Eduardo Sabio
International Institute of Rural Reconstruction (IIRR)
Y.C. James Yen Center, Silang
Cavite, 4118, Philippines
Tel: +(63) 46 414 2417
Fax: +(63) 46 414 2420
Courrier électronique: Ed.Sabio@iirr.org

AFRIQUE SUBSAHARIENNE: FARA

REGIONAL: FARA

- € Mutizwa Mukute
Participatory Ecological Land-Use Management (PELUM)
Association
P.O. Box 1059, Mount Pleasant
No. 4-22nd Avenue,
Mabelreign-Harare, Zimbabwe
Tel: +(263) 4 744 509
Fax: +(263) 4 744 470
Courrier électronique: pelum@ecoweb.co.zw
- € Assètou Kanoute
West and Central African Network for the Promotion of
Participatory Agricultural Research (WECANPAR)
c/o ADAF/Galle
B.P. 3267, Rue Gamal Abdel Nasser, Porte 211, Badalabougou
Bamako, Mali
Tel: +(223) 222 00 33
Courrier électronique: adafgalle@afribone.net.ml

SOUS-REGIONAL: ASARECA

- € aucun point focal jusqu'à maintenant
Sous-regional: CORAF/WECARD
- € aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: SACCAR

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

EUROPE CENTRALE ET DE L'EST / ASIE CENTRALE ET CAUCASE: ECE-ACC**REGIONAL ECE-ACC**

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ACC

€ Mariam Jorjadze
 ELKANA - Biological Farming Association
 III Delisi Str. Nakveti 16
 Tbilisi, 0177, Georgia
 Tel: +(995) 32 536 485

Fax: +(995) 32 536 484
 Courrier électronique: pr@elkana.org.ge

€ Arman Manukyan
 Agroweb Caucasus
 Orjonikidze 25/36
 Echmiadzin, 378310, Armenia
 Tel: +(374) 31 45305
 Fax: +(374) 31 52651
 Courrier électronique: arman.manukyan@agrowebcaucasus.org

SOUS-REGIONAL: ECE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

EUROPE: EFARD**REGIONAL: EFARD**

€ CONCORD (*à confirmer*)

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD: AARINENA**REGIONAL: AARINENA**

€ Judeh A. Jamal
 Arab Network for Sustainable Agriculture (ANSAD)
 c/o Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC)
 P.O. Box 25128 Shu'fat

Jerusalem, Palestine

Tel: +(972) 25 833 818

Fax: +(972) 25 831 898

Courier électronique: judeh@pal-arc.org

€ Nabeel Abu-Shriha

Noor-Al Hussein Foundation

P.O. Box 926043

Amman 11190, Jordan

Tel: +(962) 64 610 140

Fax: +(962) 65 681 374

Courier électronique: abushriha@mail.com

SOUS-REGIONAL: PENINSULE ARABE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: MAGHREB

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: MASHREQ

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: VALLEE DU NIL ET MER ROUGE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: MOYEN-ORIENT

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

ASIE-PACIFIQUE: APAARI

REGIONAL: APAARI

€ Nathaniel Don Marquez

Asian ONG Coalition for Agrarian Reform and Rural Development
(ANGOC)

53 Marilag Street, U.P. Village, Diliman

Quezon City 1103, Philippines

Tel: +(63) 2 433 7653

Fax: +(63) 2 9207434

Courier électronique: angoc@angoc.ngo.ph

☒ Mariut Jatiket
Attn: Pornkasem Kantamara
Thai Education Foundation
28 Piboonwattana 7, Rama VI Road, Sansen Nai, Phayathai
Bangkok 10300, Thailand
Tel: +(66) 2 279 1381
Fax: +(66) 2 279 1381
Courier électronique: thaied@inet.co.th

SOUS-REGIONAL: ASIE DE L'EST

☒ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ASIE DU SUD-EST

☒ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ASIE DU SUD

☒ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: ILES DU PACIFIQUE

☒ aucun point focal jusqu'à maintenant

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES: FORAGRO

REGIONAL: FORAGRO

☒ Mario Ahumada
Movimiento Agroecológico para Latinoamérica y el Caribe
(MAELA)
Jackson 900, Turquesa 2, Dpto. 41
Viña del Mar, Chile
Tel: +(56) 32 673 -064
Fax: +(56) 32 504 259
Courier électronique: maa@ctcreuna.cl

☒ Romulo Zarauz Chavez
Centro de Investigación y Desarrollo (CIED Peru)
Buen Retiro 231, Surco
Lima, Peru
Tel: +(51) 434 2535
Fax: +(51) 437 8327
Courier électronique: romulo@ciedperu.org

SOUS-REGIONAL: PROCIANDINO

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCICARIBE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCITROPICOS

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCISUR

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: SICTA

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

SOUS-REGIONAL: PROCINORTE

€ aucun point focal jusqu'à maintenant

AMERIQUE DU NORD: NAFAR**REGIONAL: NAFAR**

€ Linda Elswick (à confirmer)
International Partners for Sustainable Development
2100 L Street, NW
Washington, DC 20037, USA
Tel: +(1) 202 778 6119
Fax: +(1) 202 468 9722
Courrier électronique: ipsa@igc.org

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DU GFAR

MOHAMMAD H. ROOZITALAB²

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un immense plaisir et honneur pour moi en tant que président du Forum Mondial de la Recherche Agricole de vous accueillir à la conférence GFAR 2003, vous invités éminents et représentants des groupes constitutifs du GFAR des communautés régionales, nationales, et internationales de recherche agricole pour le développement.

Nos remerciements les plus particuliers et notre profonde gratitude sont présentés au Président de la République du Sénégal, son Excellence Maître Abdoulaye Wade, pour avoir aimablement accepté l'invitation du GFAR d'ouvrir officiellement notre conférence. J'aimerais également présenter ma gratitude et mes sincères remerciements à nos chers hôtes et au Comité organisateur national sénégalais qui nous ont accueilli les bras ouverts et ont excellemment préparé cette importante réunion.

Après mon intervention, nous allons immédiatement poursuivre avec le premier exposé. Pourtant, avant cela, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de revenir un peu en arrière et d'évoquer des souvenirs concernant la naissance de ce que l'on nomme maintenant le GFAR. Les efforts collectifs d'un certain nombre de visionnaires, partageant la même opinion et représentant différentes institutions régionales et internationales, ont permis de créer le GFAR en octobre 1996.

En mai 2000, la première conférence du GFAR a été organisée à Dresde en Allemagne sur le thème *Renforcer les partenariats de recherche agricole pour le développement dans le cadre de la*

² Président du GFAR

mondialisation. Les principaux faits saillants de la conférence ont été la ratification d'une vision globale en matière de recherche agricole pour le développement et l'apparition de Programmes de Partenariats Mondiaux (PPMs) sur des questions stratégiques.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, depuis la conférence de Dresde, le GFAR a stimulé et soutenu un certain nombre d'activités clés qui ont permis de formuler et mettre en application le plan d'actions triennal tout en créant un environnement favorable pour une participation plus forte des partenaires dans la recherche agricole pour le développement. Le secrétaire exécutif du GFAR nous montrera un peu plus tard comment nous avons parfaitement et collectivement mis en œuvre ce plan d'actions.

J'aimerais de nouveau mettre en avant la conviction profonde du GFAR sur la nécessité de continuellement reconsidérer la recherche agricole pour le développement, compte tenu des menaces et des opportunités représentées par:

- ⊘ le défi croissant de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire auquel doit faire face les populations du sud
- ⊘ le processus de globalisation dont les résultats se trouvent au-delà du contrôle des acteurs du sud
- ⊘ l'environnement institutionnel en évolution perpétuelle, y compris la libéralisation dans le secteur agricole
- ⊘ le rôle toujours plus important des partenaires ignorés de la recherche agricole tels que les organisations de la société civile, les OPs et les ONGs.

Nous sommes complètement convaincus que les progrès scientifiques, tout particulièrement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'information et de la communication, et de la biotechnologie doivent aboutir à un développement durable dont bénéficieront équitablement tous les acteurs de la recherche agricole pour le développement.

Madame la présidente, la conférence GFAR 2003 – organisée dans un pays en voie de développement et dans une région confrontée aux redoutables défis de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de l'utilisation pérenne des ressources naturelles – traite à juste titre du thème important de la *Recherche Agricole et Innovation Rurale au Service du Développement Durable*. Cette conférence n'aurait pas pu trouver sa place à une période plus propice où les pays africains se lancent dans une importante initiative de partenariat visant à atteindre le développement durable du continent.

La recherche agricole et les processus d'innovation rurale ne sont pas des activités isolées. Elles sont intimement liées au travers de nombreux partenaires qui opèrent au sein d'un système de connaissance agricole. C'est à l'intérieur de ces systèmes de connaissance que la recherche agricole et l'innovation rurale prennent forme grâce à l'interaction dynamique de tous les partenaires de la recherche agricole pour le développement. Cette variété d'acteurs induit une diversité des systèmes de connaissance, ce qui peut s'avérer conflictuel mais aussi complémentaire.

L'agriculture durable peut être viable d'un point de vue économique, environnemental et social. Il existe des technologies économisant les ressources, des institutions locales et des institutions externes capables de les renforcer et reconnues comme opérationnelles. Pourtant, jusqu'à maintenant, peu de politiques se sont avérées efficaces. Par conséquent, notre défi sera la mise en place de politiques orientées sur la participation et la médiation, dans la mesure où les aspects liés aux complexités et aux incertitudes du développement durable devront être effectivement couverts.

Mesdames et Messieurs, durant ces deux prochains jours et demi, en tant que partenaires du GFAR, vous allez élaborer et mettre en avant vos suggestions et recommandations qui serviront de fondement pour le cadre de notre prochain plan d'actions triennal. J'aimerais attirer votre obligeante attention sur les efforts du secrétariat du GFAR à assurer la participation

active des organisations de la société civile lors de cette réunion. Un atelier de consultation de la société civile a précédé cette conférence durant ces deux derniers jours, pour assurer l'implication active des organisations de la société civile, en tant que groupe constitutif, dans les activités du GFAR. Nous pensons que cette approche est efficace pour répondre à un des objectifs du GFAR, celui de faciliter la participation des acteurs qui ont le moins de moyens d'expression dans la recherche agricole pour le développement. Je dois également souligner que durant la conférence GFAR, des périodes de concertation seront attribuées aux entretiens entre partenaires afin que chaque groupe constitutif du GFAR puisse se rencontrer, échanger et clarifier ses exigences.

Au cours de la conférence, nous allons également examiner les progrès effectués ces dernières années concernant la contribution de la recherche agricole et de l'innovation rurale au développement durable. Nous espérons que de nouveaux domaines de partenariats mondiaux et régionaux seront identifiés lors des sessions sous-plénières parallèles suivantes:

- ∄ Systèmes de savoirs ruraux et processus d'innovation
- ∄ Petites et moyennes entreprises agricoles et les marchés dans les pays en voie de développement
- ∄ Intégration agriculture/élevage
- ∄ Partenariats organisationnels pour la recherche agricole
- ∄ Politiques et approches innovantes au service du développement agricole durable.

Les résultats des sessions plénières et sous-plénières ainsi que des réunions des groupes de travail vont indubitablement contribuer à la re-dynamisation des différents groupes de partenaires et à l'apparition de nouveaux partenariats et alliances mondiaux et régionaux entre les acteurs de la recherche agricole pour le développement.

Permettez-moi maintenant d'établir la liste des activités de ces prochains jours: des exposés, des sessions de réflexion en table

ronde, des événements parallèles, des réunions de consultation de partenaires, des discussions des forums régionaux et des rencontres des groupes thématiques de travail. L'ensemble de ces activités va contribuer à formuler le prochain plan d'actions du GFAR.

Madame la présidente, j'aimerais de nouveau exprimer mes profonds remerciements et ma gratitude au Comité Organisateur National Sénégalais, au Groupe de Travail de la Conférence du GFAR, au Forum pour la Recherche Agricole en Afrique et au Secrétariat du GFAR pour leur travail ardu, les programmes passionnants et les préparatifs exemplaires de la conférence. J'aimerais également remercier sincèrement les agences de la FAO et du FIDA, les bailleurs de fonds du GFAR pour ces trois dernières années ainsi que les groupes de soutien financier de la conférence GFAR 2003. De plus, je demande ardemment aux autres bailleurs de fonds de se joindre à nous et d'offrir leur support le plus total.

Enfin, j'aimerais, de la part du GFAR, présenter notre profonde et sincère gratitude à notre hôte, le gouvernement du Sénégal et tout particulièrement au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, pour leur engagement au plus haut niveau à fournir leur appui à notre conférence, qui se tient pour la première fois dans un pays en voie de développement.

Enfin, et surtout, nos profonds remerciements vous sont adressés, partenaires et participants de la conférence GFAR 2003, pour votre présence inestimable à cette réunion. Sans votre collaboration et votre encouragement, le GFAR serait incapable d'atteindre – en étroite collaboration avec les organisations régionales et internationales – ses nobles objectifs et missions qui sont de répondre collectivement aux défis de la sécurité alimentaire mondiale, à la réduction de la pauvreté et à l'utilisation durable des ressources naturelles pour le 21^{ème} siècle, en mettant l'accent sur les priorités et les besoins des petits propriétaires et des pauvres des zones rurales.

Je vous remercie et que Dieu vous bénisse.

RESULTATS DES SOMMETS ET LEURS IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE

IAN JOHNSON³

Permettez-moi de commencer mon intervention, Madame la Présidente, en exprimant mon plaisir d'être ici au Sénégal. Cette conférence, que j'ai attendue avec impatience, est aussi ma première conférence du GFAR. J'aimerais donc remercier le Forum mondial et Mohammad Roozitalab pour son invitation et féliciter Mohammad pour sa présidence du GFAR. Je souhaiterais mentionner son rôle très positif et coopératif pour le CGRAI, à propos duquel je lui suis profondément reconnaissant. Permettez-moi aussi de bien évidemment remercier le gouvernement du Sénégal pour avoir si généreusement abrité cette conférence. Je pense qu'il est essentiel que cette réunion prenne place dans un pays en voie de développement, et il est aussi très important que ce soit ici en Afrique.

Le sujet de ma présentation d'aujourd'hui se portera sur le rôle que les sommets internationaux ont joué pour nous aider à formuler des programmes et articuler nos préoccupations. J'aimerais réussir à lier le thème de mon exposé avec les questions liées à la recherche agricole dont vous allez débattre durant ces trois prochains jours. Toutefois, ma démarche vous fera réaliser que je reconnais le lien entre l'agriculture, en tant que telle, et la recherche agricole. Si la recherche agricole est à l'ordre du jour, l'agriculture doit également y figurer fermement.

Permettez-moi de commencer par dire que durant ces dix dernières années, nous avons assisté à une augmentation

³ Vice-président du Réseau du Développement Ecologiquement et Socialement Durable (ESSD), Banque Mondiale

étonnante des traités internationaux de tous types. Les conséquences sur l'agriculture sont directes et indirectes, mais tous ces traités sont en rapport avec ce que vous entreprenez au GFAR, et ce que nous faisons ensemble. Si j'examine ce qui s'est passé ces dernières années, il y a eu évidemment le Sommet de Johannesburg, le cycle de Doha sur le commerce et le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques, qui concernent tous de façon manifeste et directe l'agriculture. Mais nous avons aussi assisté au Sommet du Millénaire et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, formulés il y a quelques années. Nous avons observé les conventions environnementales mondiales sur le changement climatique et leurs protocoles associés: le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, les traités sur la biodiversité, et récemment le Sommet de Kyoto sur l'eau, qui, tout en étant un sommet externe aux gouvernements, a eu toutes les caractéristiques d'un sommet mais sans aboutir à un traité. L'ensemble de ces traités a des effets indirects sur l'agriculture mais n'en est pas moins pertinent pour celle-ci. Je vais tenter aujourd'hui de vous démontrer comment ces sommets, souvent longs et lourds, peuvent aussi aider à formuler de grandes idées qui seront décisives pour notre futur. La recherche d'un consensus peut quelquefois résulter en des solutions ayant tendance à s'abaisser vers le plus petit dénominateur commun, et il devient donc très facile d'être cynique au sujet de ces sommets et traités. Toutefois, comme je vous l'ai déjà dit, je voudrais vous montrer comment ils aident à formuler de grandes idées, et que tout en formulant ces idées, ils peuvent influencer – et influencent effectivement - la façon dont nous travaillons pour le développement et dont nous travaillons au GFAR pour la recherche agricole au service du développement.

J'aimerais vous expliquer comment ces traités fournissent une toile, mais n'apportent ni la peinture ni l'artiste; cette tâche nous est laissée et nous devons les remplacer. Toutefois, ils créent une structure et fixent les termes de référence pour un engagement stratégique sur les thèmes clés. Selon moi, cinq grands thèmes ont été promus à Johannesburg et sont

également apparus lors d'autres traités et conventions. Ces cinq thèmes sont: la réduction de la pauvreté, le besoin d'un nouveau cadre institutionnel, l'importance d'un programme à long terme, l'acronyme WEHAB et la nécessité de porter une attention toute particulière à l'Afrique. Je vais brièvement examiner ces thèmes et ensuite en ajouter un autre qui, selon moi, est d'importance mais n'est pas apparu en tant que thème principal lors de ces sommets et traités, et a aussi été malheureusement un peu négligé. Néanmoins, il est d'importance capitale et traite de la capacité de transformation de la société par la science et la technologie.

Permettez-moi maintenant de revenir sur les cinq thèmes apparus dans les traités, tout particulièrement celui de Johannesburg, le plus récent et peut-être le plus important à bien des égards. Je pense que les idées avancées lors du débat sur le changement climatique et d'autres débats ont fait apparaître la pauvreté et la réduction de la pauvreté comme une question morale mondiale. Et celle-ci doit être affrontée aussi vite que nous en sommes capables. Laisser les populations pauvres livrées à elles-mêmes et voire aussi leur nombre augmenter pour ces 10 à 40 prochaines années ne représente pas seulement un problème économique insoutenable, c'est aussi une question morale insupportable. Nous sommes maintenant à un moment où le débat et le discours sur la pauvreté représentent une stratégie d'engagement. Il ne s'agit donc pas simplement d'aider au développement mais de conviction de tous les partenaires à croire que la réduction de la pauvreté va donner naissance à une planète durable et viable.

A cet égard, nous avons assisté à l'apparition des Objectifs du Millénaire pour le Développement, orientés sur les aspects principaux de la pauvreté en relation à l'eau et aux installations sanitaires. Un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et deux milliards de personnes n'ont pas d'installations sanitaires décentes. L'accent est mis sur les revenus et le besoin de réduire le nombre de personnes qui se trouvent dans la pauvreté absolue: les deux milliards de personnes qui gagnent moins de deux dollars par jour et le milliard de personnes

gagnant moins d'un dollar par jour. Par conséquent, la création de richesses dans les pays pauvres est une composante centrale et capitale pour notre avenir à tous. Cette composante est essentielle aux discussions concernant les OMDs sur les questions liées à l'égalité des sexes, à la santé, à la nutrition et pour les 800 millions de personnes qui vont se coucher chaque soir avec le ventre vide. Je suis persuadé que ceci aide à déterminer et à pousser la question de la pauvreté plus loin, il a d'ailleurs été intéressant d'écouter M. Chirac hier à la télévision parler du prochain sommet du G8 à Evian et expliquer comment la pauvreté est un thème principal pour les discussions du G8. Je n'arrive pas à me rappeler quand cela a été la dernière fois. Je pense que les implications du débat sur la pauvreté vont au-delà des communautés impliquées dans le développement et de l'ONU.

Quant au changement climatique, les pays pauvres et vulnérables, ainsi que les populations sans ressources, sont touchés de façon néfaste. Le Cycle de Doha traite de l'équité. Certainement, si le Cycle de Doha sur le commerce a un impact, il ne va pas seulement mettre l'agriculture à l'ordre du jour, il dira que l'égalité des chances n'est pas atteinte pour les pays en développement, et qu'elle est nécessaire. Le Sommet de Johannesburg a réellement rassemblé toute une série d'éléments et a parlé de la réduction de la pauvreté comme étant au cœur de la durabilité et de la survie de notre planète.

Et nous devons donc nous demander ce que cela signifie? Quelles sont les implications pour l'agriculture? Nous devons reconnaître que 70% des pauvres de ce monde vivent dans les zones rurales. Beaucoup sont de pauvres agriculteurs, un nombre disproportionné sont des femmes, et pour leur propre bien nous savons que l'agriculture peut avoir un impact énorme pour la réalisation des OMDs. Et je prône ceci sans arrêt, même au sein de ma propre organisation, en expliquant que l'agriculture est capitale à la réalisation des OMDs. Nous n'allons tout simplement pas atteindre la croissance économique dans les pays les plus pauvres si nous ne mettons pas l'agriculture à l'ordre du jour. Il n'y a aucun doute à ce

sujet. Et, si nous ne faisons pas démarrer la croissance économique, nous n'allons pas satisfaire le premier des OMDs qui est de réduire l'ampleur de la pauvreté symbolisée par de faibles revenus. La preuve que la productivité agricole a un impact élevé sur la pauvreté est écrasante. Je me rappelle avoir lu un article de Peter Timmer, un de mes anciens professeurs, et selon moi un économiste agronome excellent et très sensé. Il a effectué une enquête, si je me rappelle bien, concernant 35 pays à bas revenus et il a estimé que chaque un pour cent d'augmentation de la productivité agricole provoque une augmentation du revenu de 1,6 pour cent en faveur du cinquième le plus pauvre de la population. L'agriculture est essentielle pour répondre aux OMDs, que ce soit à propos de la sécurité alimentaire, des revenus, de la santé ou des questions liées à l'égalité des sexes. Et je suis persuadé que nous devons garder ceci au premier plan de nos esprits.

La seconde grande question clarifiée lors du Sommet de Johannesburg, et ce sommet est en cela symptomatique, est la recherche de nouvelles institutions, car il apparaît que les institutions que nous avons aujourd'hui n'effectuent pas la mission dont nous avons besoin. Je ne veux pas uniquement désigner les organisations, mais les relations entre partenaires, actionnaires, entre les hommes et les organisations. Nous luttons pour trouver une nouvelle définition du cadre institutionnel afin de faire face à cette nouvelle époque; une nouvelle époque de transparence, une nouvelle époque de participation. Selon moi, la question que nous devons nous poser (et je me la pose continuellement dans notre travail sur les politiques à la Banque Mondiale, où dans notre travail au GCRAI, où dans ce que vous faites ici au GFAR) est la façon dont nous devons procéder pour que d'une part notre travail soit complètement englobant et d'autre part efficace. Comment pouvons-nous associer l'efficacité et la participation? Comment pouvons-nous garantir que les approches multi-sectorielles et multi-disciplinaires exercent une influence? Comment assurons-nous des niveaux croissants de responsabilité envers le grand public et la société civile, des niveaux croissants de

transparence? Comment pouvons-nous mettre à l'essai les validations opérées par une tierce partie et expérimenter la responsabilité sociale? Et dans un monde interconnecté au niveau mondial, comment faisons-nous les différences entre les institutions locales, régionales et mondiales? Je pense que ceci constituera un des plus grands défis des dix prochaines années et votre mission au GFAR se trouve au cœur de la plupart de ces questions. Le potentiel offert par l'interconnectivité mondiale signifie que l'endroit où vous vous trouvez importe moins que ce que vous faites. Les questions liées à la recherche participative impliquent que les personnes que vous engagez et la façon dont vous les faites participer sont extrêmement importantes au processus décisionnel et à la formulation du programme. Je reste donc persuadé que la conférence GFAR, dans sa conception de rassembler l'ensemble des acteurs des pays développés et en voie de développement, des universités, des systèmes agricoles nationaux et internationaux, de la société civile et des ONGs, et du secteur privé et des OPs pour débattre et dialoguer de ces questions, est crucial.

Quand nous réfléchissons à ces sommets et à l'influence qu'ils exercent sur les institutions, je me souviens que lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement, il y a à peine 30 ans, il n'existait pas un seul ministre de l'environnement. Cependant, l'habileté de ce sommet a permis de mettre en avant la question de l'environnement et le besoin d'institutions qui prendraient en charge celui-ci. Ainsi, dix années plus tard, chaque pays ou presque avait un ministère de l'environnement. Il est aujourd'hui difficilement concevable qu'un pays n'ait pas de ministre de l'environnement ! Je suis convaincu qu'une des réalisations à long terme du Sommet de Johannesburg favorisera également la mise en place d'un nouvel ensemble d'institutions et de relations institutionnelles. Je pense aussi que nos activités au GFAR mais aussi celles du GCRAI visant à promouvoir des partenariats plus larges à travers une responsabilité accrue constitueront en majeure partie ces nouvelles relations institutionnelles. Ceci sera une contribution durable du Sommet de Johannesburg.

Le troisième sujet sur lequel j'aimerais attirer votre attention concerne un des remarquables aboutissements des sommets, et Johannesburg a réussi très brillamment: ils mettent le long terme au programme. Il est très aisé pour beaucoup d'organisations – y compris la mienne, la Banque Mondiale – de se fixer un programme de cinq ans. Cependant, pour résoudre nos questions au GCRAI, vos questions au GFAR, les questions liées au changement climatique et au développement durable, cinq années représentent un espace de temps bien trop court. Cinquante ans semble plus approprié, et même 100 ans si l'on fait allusion au changement climatique. Mais de toute façon, quelle que soit la durée choisie, nous devons reconnaître que le long terme est capital. De plus, les récompenses de notre travail ne se mesurent pas en mois ou même en période de cinq ans, elles se mesurent sur des périodes bien plus longues. A Johannesburg, il a été très bénéfique de se focaliser sur le long terme. Alors que nous parlons du futur de nos enfants, de nouvelles questions commencent à apparaître telles que l'émigration ou la dégradation des ressources naturelles. Alors que nous considérons le long terme, nous pouvons en évaluer la signification en terme de croissance économique et de type de structure économique dont notre planète aura besoin dans 20 à 40 années. Permettez-moi de vous donner un exemple. Si nous cherchons à atteindre les OMDs, les pays en voie de développement devront avoir un taux moyen de croissance de 3,3 pour cent par personne par an, et ceci pour les 15 prochaines années, ce qui nous amènera, si nous sommes chanceux, à une mission effectuée seulement à moitié. Il n'est donc pas irréaliste d'imaginer de pouvoir atteindre un taux de croissance de 3 pour cent pour le milieu du siècle, d'ici là ou même avant, nous aurons alors maîtrisé la question de la pauvreté absolue. Si nous extrapolons jusqu'au milieu de ce siècle, l'économie mondiale sera augmentée de 100 milliards de dollars, alors qu'elle est actuellement de 37,5 milliards. Comment allons-nous gérer cela? Quelle est la répartition à ce jour entre les pays développés et les pays en voie de développement? En ce moment, c'est un affligeant 20 pour cent de la population qui détient les 80 pour cent des revenus de la planète, ce qui revêt

certainement un caractère peu durable. Si la situation ne change pas, en 2050, avec une économie qui a ajouté un autre 100 milliards au 37,5 actuels, nous aurons de sérieux problèmes. Nos enfants auront de sérieux problèmes, quel que soit l'endroit où ils vivront. Ainsi, l'égalité devra être un principe directeur, les modes de production et de consommation devront être attentivement reconsidérés. Une perspective à long terme est requise pour nous apporter les réponses.

Examinons maintenant uniquement la question du long terme pour le secteur agricole et pour votre travail au GFAR. Nous avons, aujourd'hui, une sécurité alimentaire globale. Ceci ne signifie pas que tout le monde bénéficie de la sécurité alimentaire, en effet 800 millions de personnes n'ont pas de sécurité à ce niveau là. Alors que, si nous regardons les chiffres dans leur ensemble, notre planète peut, de façon relative, assurer la sécurité alimentaire, notre problème est celui de la distribution. Pourtant, si nous examinons la situation pour les 40 à 50 ans à venir, les estimations semblent indiquer que la demande alimentaire va doubler. Elle va doubler en partie à cause des changements dans les revenus par personne, pour les diverses raisons évoquées ci-dessus, qui impliqueront des produits alimentaires de meilleure qualité, mais aussi parce que d'ici 40 à 50 ans, nous aurons ajouté 2 milliards de personnes à la planète terre. Nous devons imaginer un monde dans lequel le doublement de la demande alimentaire aura des implications sur la gestion du bétail, l'environnement et les choix en matière de politiques publiques. L'orientation que nous prendrons face à ces questions sera cruciale. Ainsi, quand nous évoquons la vision à long terme, la question liée à l'alimentation et la sécurité alimentaire sont essentielles pour le travail du GFAR. L'utilisation des terres agricoles et la hausse de la population augmenteront nettement la pression sur nos écosystèmes naturels, qui déjà aujourd'hui sont dans un état fragile. Nous avons 1,4 pour cent de la masse terrestre de la planète qui fait vivre 60 pour cent des espèces terrestres, dont un bon nombre d'entre elles déjà menacées. D'une part, l'agriculture sera cruciale à la création de richesses dans les pays pauvres mais

sera d'autre part également un élément décisif à la gestion écologique. Quand, à ce moment, 100 milliards de dollars seront ajoutés à notre économie mondiale, nous pouvons aisément imaginer les pressions exercées sur notre fragile planète. L'agriculture sera alors soit le problème ou soit la solution. Bien évidemment, tout le monde dans cette salle voudrait qu'elle revête un caractère de solution pour assurer la durabilité à long terme de nos écosystèmes naturels.

La question de la mise à disposition des biens et des services que doit offrir l'agriculture pour être le moteur d'une croissance économique indispensable, est un autre aspect important. Nous allons ainsi nous engager dans un monde où la productivité agricole sera un élément crucial à la durabilité. Certains pensent que la productivité agricole ne devait pas être aussi importante ces dernières années, pour atteindre les objectifs du développement durable, qu'elle ne l'aurait dû être il y a peut-être 30 ans. Pourtant, selon moi, c'est tout le contraire, nous avons besoin d'une augmentation phénoménale de la productivité agricole. Cette productivité doit revêtir un caractère nouveau: une productivité responsable du point de vue environnemental et social et qui contribue à une croissance responsable. Nous avons besoin d'une croissance plus équitable, de meilleure qualité, qui réponde aux défis de la pauvreté et qui contribue au taux de croissance par personne de 3 pour cent que j'ai mentionné un plus tôt. Il me semble que l'agriculture est incontestablement décisive pour atteindre nos objectifs.

Le prochain thème que j'aimerais vous suggérer est l'engagement sur certaines questions fondamentales, proposées par le Sommet de Johannesburg en particulier. Le secrétaire général nous a parlé d'un acronyme, WEHAB, sur lequel j'exprime une certaine réserve car je pense qu'il manque un 'E'. Toutefois, il aurait été difficile de l'appeler WE-E-HAB, pour inclure le 'E' qui selon moi manque, et qui signifie Education. Les cinq thèmes mettent à juste titre l'accent sur l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité. Alors que vous examinez chacun de ces thèmes, et je n'ai guère besoin de m'y

attarder plus longuement car vous connaissez ces sujets bien mieux que moi, vous vous rendrez compte que votre travail au GFAR est pratiquement au cœur de tous ceux-ci. Le thème de l'eau est plutôt évident car 70 pour cent de l'eau dans le monde est utilisée à des fins agricoles. Si nous observons les projections de la demande en eau potable et en eau industrielle, et bien sûr la demande en eau pour l'agriculture, le besoin d'augmenter notre efficacité ne fait aucun doute. La recherche nous aidera évidemment à déterminer cette augmentation de rendement en nous apportant d'énormes résultats dans le futur en matière d'utilisation de l'eau. L'énergie évoque le lien entre le bois de chauffage et son utilisation par de nombreuses populations pauvres qui n'ont d'autres choix que d'aller dans les forêts et d'utiliser le bois de chauffage, quelquefois d'une manière inefficace, pour leur chauffage comme pour la cuisson des aliments. Donc, la question de la gestion des forêts sera au cœur du débat sur l'énergie. En effet, l'agriculture est tout à fait capable de nous donner un certain nombre de solutions comme lors de l'utilisation de la biomasse comme source énergétique. La santé est aussi un thème crucial, car la nutrition et la sécurité alimentaire sont primordiales pour une bonne santé. De même, l'obtention d'un revenu décent au sein des ménages est cruciale pour jouir d'une bonne santé, et ceci sera dicté par la croissance économique, qui continuera d'être mené dans beaucoup de pays grâce à l'agriculture. L'agriculture est déjà au programme, et je suis donc ravi que les Nations-Unies l'aient placée comme l'un des cinq piliers du WEHAB. Enfin, la biodiversité; que ce soit l'impact de la biodiversité sauvage ou domestiquée, que ce soit les questions de la gestion du paysage et de sa relation avec l'agriculture, la question de la biodiversité est certainement au programme, comme l'est d'ailleurs la question des forêts et des pêches. Ainsi, en d'autres termes, je pense que le concept du WEHAB nous a en fait donné de formidables orientations dont nous devons tirer parti pour nos plans de travail de l'après Johannesburg.

Le dernier grand thème, que j'aimerais aborder, est la mise à l'ordre du jour, lors du Sommet de Johannesburg, de l'Afrique.

A ce sujet, vous aurez l'occasion d'écouter dans quelques instants mon distingué collègue. Le fait que le sommet ait eu lieu en Afrique a été très important pour notre avenir à tous et a trouvé un écho de par votre présence, ici au Sénégal, pour la conférence du GFAR. Le NEPAD – le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique – a vu le jour sous des auspices très prometteurs et pleins d'espoirs. Le NEPAD a annoncé un nouveau tournant pour l'Afrique axé vers la création de richesses, vers la réduction de la pauvreté, vers une meilleure gestion des ressources naturelles et vers une réduction des impacts nuisibles sur la santé qui nous assaillent. Selon moi, cette déclaration a été très importante et de portée mondiale. Je n'en dirai pas plus car je sais que vous allez ensuite écouter mon distingué collègue, Wiseman Nkulhu, sur ce sujet.

Toutefois, je pense qu'une question importante a été négligée lors de ces traités et sommets, et selon moi, nous devons la reconsidérer. Cette question traite du rôle de la science et de la technologie, et permettez-moi tout d'abord de me focaliser sur la science. La science tient un rôle principal pour la formulation et la détermination de notre avenir à tous. L'histoire de la science et de l'innovation scientifique l'a clairement démontré. Même dans un récent passé, nous avons assisté aux pouvoirs transformationnels de la science. Il y a 35 ans, il a été grandement question de la famine. L'Inde ne pourrait jamais subvenir à ces besoins alimentaires. J'ai eu l'occasion de lire des documents très intéressants, anciens de 30 à 40 ans, que le Professeur Swaminathan m'a une fois signalés. Ces articles indiquaient comment l'Inde était en pleine crise et n'arriverait jamais à s'alimenter. Aujourd'hui l'Inde a un problème, mais le problème réside dans le manque d'entrepôts de stockage de la nourriture produite. La situation tout entière s'est renversée, et l'Inde est autosuffisante et pourrait exporter. Il doit certainement y avoir d'autres raisons pour lesquelles elle n'exporte pas, mais elle en est capable. Le renversement de la situation a été une évolution due à de multiples raisons: l'augmentation de l'investissement pour la science, la

révolution verte et des politiques publiques éclairées. Nous avons tous, ces dix dernières années, assisté à la révolution électronique et des communications. Je reste toujours stupéfié de ce petit morceau de plastique que je peux saisir afin d'engager une conversation avec Washington. Pouvez-vous imaginer avoir fait cela il y a 20 ans? Personne ne l'imaginait, et maintenant nous le faisons tous. De tels progrès scientifiques et technologiques ont complètement transformé les économies de certains pays comme la Finlande, l'Irlande et les zones du sud de l'Inde par exemple. La science peut être vraiment transformationnelle, et je pense que beaucoup de secteurs ne l'ont pas bien compris. Ceci est, bien sur, parfaitement assimilé par chacun d'entre vous présent dans cette salle. Cependant, nous devons stimuler les ministres des finances à percevoir la science comme transformationnelle. Nous devons stimuler le grand public à envisager la science comme transformationnelle, et ne pas la considérer comme une menace mais plutôt comme une opportunité.

De plus, il me semble qu'un des grands thèmes à aborder est d'évaluer le rôle que la science et la technologie peuvent réellement tenir dans une nouvelle époque de croissance responsable. A ce propos, la Banque Mondiale, en étroite collaboration avec la FAO, se charge d'une évaluation internationale de la science et de la technologie à l'égard de l'agriculture. Nous promouvons cette idée car nous sommes convaincus, comme il s'est d'ailleurs passé lors des délibérations du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat, que la mise en discussion publique des questions scientifiques peut en fait favoriser les opportunités et diminuer la méfiance. Selon moi, nous devons reconnaître que dans de nombreux secteurs, la science suscite la méfiance, et je suis donc convaincu que l'un de nos défis au GFAR et au GCRAI est de trouver une façon d'inverser cette tendance. Ainsi, le rôle du GFAR et le vôtre, en tant qu'individu, sera opportun et effectivement vital pour épauler la réalisation de la nécessaire transformation, afin que la société civile et les décideurs politiques puissent accorder leur confiance à la

science et aux scientifiques. Dans mon propre pays, en Angleterre, il est devenu manifeste que la majorité de la population ne fait plus confiance à la communauté scientifique, tout particulièrement à l'égard de la communauté scientifique présente au sein du gouvernement. Etablir une confiance à propos de ce que la science peut nous offrir aura un impact énorme. De plus, nous devons nous orienter vers une nouvelle ère symbolisée par une science détenant des bases plus solides mais aussi responsable du point de vue environnemental et social. Je pense que si nous y arrivons, nous aurons des arguments convaincants en faveur de la science et ceci constitue la composante centrale de mes commentaires finaux. Ces arguments permettent d'accentuer le rôle transformationnel et décisif de la science et la technologie pour l'agriculture et de garantir la réduction de la pauvreté et d'un avenir durable.

Il existe beaucoup d'arguments en faveur du progrès de la science et de la technologie pour la recherche et le développement, et je pense que ces arguments sont encore plus convaincants aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Selon moi, nous devons également comprendre les façons selon lesquelles nous pouvons exercer une influence et placer notre programme au sommet de l'échelle des politiques publiques. Pourtant, l'environnement habilitant est en mutation, et les arguments en faveur d'une augmentation des financements pour la recherche en agriculture, et selon moi sensiblement plus de financements, sont donc très convaincants, alors que paradoxalement il est très difficile de convaincre à ce sujet. Il est difficile de convaincre les personnes qui signent les chèques – pas les nombreux bailleurs de fonds qui sont dans cette salle et qui ont offert leur appui à la recherche nationale, régionale et internationale – mais quand vous allez rencontrer les ministères des finances, les trésoreries, il est très difficile d'obtenir des financements. Je pense que la marche à suivre, et je vous livre ces considérations, est de positionner l'agriculture comme prioritaire. Ceci commence à émerger et je suis très heureux d'assister à ces prémices. Quand nous positionnerons l'agriculture comme thème prioritaire, nous apercevrons alors

nettement les arguments en faveur de la recherche agricole car les bénéfices pour celle-ci sont prodigieux. Je me rappelle que l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) a effectué des recherches à ce sujet il y a plusieurs années, et si je ne m'abuse, les taux de profits s'élevaient à 70 ou 80%. Nous devons argumenter en faveur de la fracture au niveau des sciences qui se trouve être aussi grande et aussi importante que la fracture numérique. Quel que soit l'endroit où vous irez, des personnes vous parleront de la fracture numérique, mais ils devraient aussi discuter de la fracture des sciences et des espoirs que la science peut apporter. Nous devons redéfinir notre programme, nous devons divulguer de nouveau notre histoire, nous devons la rendre attrayante. Nous devons absolument réorganiser notre programme afin qu'il soit séduisant pour ceux qui nous financent: les ministères des finances, les bailleurs de fonds, les trésoreries, les fondations, etc.

De plus en plus d'attention est accordée aux résultats de la recherche, et nous devons reconnaître la difficulté de documenter les résultats de celle-ci. La recherche peut parfois engendrer d'énormes résultats mais il se peut qu'elle n'y arrive parfois malheureusement pas. Donc, comment pouvons-nous obtenir des arguments convaincants sur la base des résultats? Je pense que les questions de la cohérence du programme deviennent de plus en plus importantes et par ceci, j'entends la chaîne de valeur de la recherche. Je ne sous-entends pas uniquement la recherche en tant que telle, mais le lien entre le laboratoire, les agriculteurs et les marchés sur le terrain, aux niveaux nationaux, régionaux et mondiaux. Selon moi, nous devons nous assurer que la chaîne de valeur reconnaît le contexte pragmatique dans lequel elle se trouve tout en s'orientant sur les questions qui nous apparaissent comme importantes. De plus, comme je l'ai mentionné auparavant, de nouvelles institutions sont réclamées, basées sur diverses formes de partenariats et symbolisant une des préoccupations majeures du GFAR. Ceci implique un engagement des secteurs public et privé, internationaux et nationaux, gouvernementaux

et non-gouvernementaux et aussi des institutions et des universités. Le forum du GFAR est une réelle opportunité pour discuter de telles questions. Nous devons aussi envisager les types d'influence que nous pouvons exercer. Où pouvons-nous exercer une influence porteuse de changement? Existents-ils de nouveaux instruments ou méthodes? Des innovations sont-elles disponibles pour nous aider à mener notre recherche? Au GCRAI, nous tentons d'élaborer des Programmes pour Relever les Défis, qui trouvent un équivalent à vos Programmes de Partenariats Mondiaux, qui nous espérons, peuvent être décrits comme des programmes nouveaux et novateurs, qui ne réquisitionnent pas seulement de nouveaux fonds mais de nouveaux partenariats. Ceci nécessitera de nouvelles connaissances et de nouveaux financements pour améliorer et augmenter l'impact global. Nous devons aussi considérer les mécanismes de transparence et de responsabilité y compris ceux liés à la recherche participative. J'aimerais maintenant que vous réfléchissiez à la recherche participative, pas seulement sous l'angle de ses opportunités, qui sont multiples, mais du point de vue de ses limitations. Nous devons aussi réfléchir à la transparence quand nous traitons avec le secteur privé de questions telles que les droits de propriété intellectuelle.

Ainsi, en conclusion, je suis convaincu que les arguments en faveur de la promotion de la science et de la technologie sont plus importants que jamais. Je pense que le GFAR peut tenir un rôle capital dans la formulation de notre programme à tous. Il peut servir les SNRAs, à la fois dans les pays développés et en voie de développement, et de concert avec les initiatives internationales, telles que celles du GCRAI, le GFAR peut conjointement déterminer notre programme à tous et montrer comment nous faisons tous partis d'un seul grand puzzle. Cependant, nous avons tous besoin des uns et des autres pour accomplir nos tâches avec succès et collectivement plutôt que par le biais de nos propres initiatives individuelles. Selon moi, vous, dans le public, pouvez insister sur l'importance revêtue par la recherche agricole pour l'avenir de l'agriculture, et par ce biais nous aider à soutenir notre avenir à tous sur cette planète.

Je pense que si nous réussissons à avancer des arguments en faveur de cette cause, nous aurons fait tout notre possible pour inscrire l'agriculture à l'ordre du jour. Ainsi, Madame la Présidente, Monsieur le Président du GFAR, je vous souhaite un grand succès lors de vos débats.

Je vous remercie.

QUESTIONS MONDIALES EMERGENTES A L'EGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA REPONSE APPORTEE PAR LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)

WISEMAN NKUHLU⁴

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Malgré des bénéfices socio-économiques considérables dans de nombreux pays africains au cours de ces dernières 30 à 40 années, la faim et la pauvreté restent des menaces majeures pour beaucoup de personnes, tout particulièrement pour les populations d'Afrique subsaharienne. Plus de 300 millions d'africains vivent avec moins de \$1 par jour. Environ 200 millions de personnes en Afrique souffrent de faim chronique, 30 millions exigent une aide d'urgence alimentaire et agricole chaque année et, juste au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (CDAA), environ 14 millions de personnes sont maintenant au bord de la famine.

En 1998-2000, plus d'un quart de la population africaine était extrêmement sous-alimentée (202 millions de personnes). Il est prévu que le nombre de personnes sous-alimentées d'Afrique subsaharienne augmente de 180 millions en 1995/97 à 184 millions en 2015. Ces chiffres sont en totale contradiction avec les objectifs du millénaire qui est de diminuer de moitié la faim et la pauvreté pour 2015.

Les statistiques montrent que l'Afrique est en période de crise. Environ 2,4 millions d'africains meurent du SIDA tous les ans; plus de 28 millions vivent avec le virus du SIDA; plus de 150

⁴ Président du comité de direction du NEPAD

millions d'africains sont victimes de conflits; 1 million d'africains meurent du paludisme chaque année; 1,2 million d'africains meurent de la pneumonie chaque année; 800 000 enfants africains meurent de la diarrhée avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans; 600 000 africains meurent de la tuberculose chaque année; 500 000 africains meurent de la rougeole chaque année et 48 millions d'enfants africains ne sont pas scolarisés.

Cette atroce réalité a provoqué le rassemblement des dirigeants africains à Sirte, Libye en septembre 1999 pour se mettre d'accord sur l'évolution du modèle africain de conduite des affaires. Les débats concernant le besoin de s'adresser aux pays du G8 sur les questions touchant à la dette de l'Afrique ont fait naître une discussion énergique sur la nature des défis à laquelle fait face l'Afrique. Le résultat de ces débats a fait apparaître que seule l'annulation de la dette, ou le traitement isolé d'une de ces questions, ou même d'un ensemble de questions d'une manière non coordonnée, ne résoudrait pas le problème. Un programme holistique, intégré et coordonné pour permettre la régénération du continent africain, est requis.

La tâche, consistant en l'élaboration d'un concept de nouveau programme de développement pour la régénération de l'Afrique, a été assignée au Président Mbeki d'Afrique du Sud, au Président nigérien Obasanjo et au Président algérien Bouteflika. Ils ont été plus tard rejoints par le Président Wade du Sénégal et le Président égyptien Mubarak. Les délibérations ont finalement fait apparaître un document de base pour le NEPAD, c'est à dire un document fixant le cadre stratégique.

La vision, les principes, les objectifs, les buts et les priorités, exposés brièvement dans le document de base du NEPAD, ont été approuvés par les chefs d'état et de gouvernement lors du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Lusaka, Zambie en juillet 2001 et ont marqué le point de départ d'une nouvelle ère pour le développement africain. Il se peut que ceci ne soit pas apparu significatif à l'époque, mais les instigateurs du NEPAD savaient que les affaires ne se traiteraient plus comme dans le passé, car justement à cette même période,

l'OUA évoluait en tant que l'Union Africaine (UA), avec le NEPAD incarnant ainsi le programme de développement socio-économique de l'UA.

Dans le cadre des politiques du NEPAD, les dirigeants africains ont collectivement accepté la responsabilité d'éliminer la pauvreté positionnant leurs pays, aussi bien individuellement que collectivement, sur le chemin du développement durable et de la croissance. Ils se sont, dans un même élan, engagés sur des principes, des valeurs, des priorités et des normes de gouvernance en accord avec les meilleures pratiques internationales. De plus, ils se sont engagés en faveur de processus participatifs de développement centrés sur les populations.

La communauté internationale fait face aux défis les plus importants grâce à un programme mondial axé sur la pauvreté et le développement socio-économique durable. Ces questions ont été abordées lors de récentes réunions internationales, telles que le Sommet du Millénaire des Nations Unies (OMDs qui visent à réduire de moitié la faim et la pauvreté pour 2015), le Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome en 2002, la Conférence Internationale sur le Financement du Développement à Mexico en 2002 et le Sommet Mondial pour le Développement Durable en Afrique du Sud en 2002.

Le NEPAD identifie un certain nombre de priorités de façon à répondre à la situation de crise en cohérence avec les questions apparues internationalement.

Les chefs d'état et de gouvernement ont réalisé que l'Afrique peut prendre sa propre place sur la scène internationale seulement si elle accroît sa force économique. Les dirigeants africains se sont alors fixés un objectif ambitieux de 7% de taux de croissance annuelle du PIB pour les 20 prochaines années afin d'éliminer la pauvreté, d'atteindre la sécurité alimentaire et d'établir les bases d'un développement économique durable sur le continent.

Le NEPAD tente de compléter d'autres initiatives africaines et d'utiliser les cadres existants, tout en se focalisant sur des priorités organisées selon deux grands axes: d'une part la paix, la sécurité, la démocratie et la gouvernance politique; et d'autre part l'économie et la gouvernance d'entreprise. Au sein de ces thèmes, les priorités sont les suivantes: (1) l'agriculture, la sécurité alimentaire et le commerce au sein du continent; (2) la santé et l'éducation; (3) le développement des ressources humaines; (4) l'environnement; (5) l'accès aux marchés; (6) l'infrastructure; (7) la science et la technologie; (8) les flux de capitaux (APD, dette, investissement); (9) l'intégration régionale et (10) le renversement de la position marginale de l'Afrique.

Le NEPAD considère l'agriculture comme un secteur clé pour atteindre le progrès économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. En effet, l'agriculture assure 60% de l'emploi africain et constitue le pilier de la plupart des économies africaines. Pour la quasi-totalité des pays africains, l'agriculture est le secteur qui contribue le plus au PIB et elle représente la source la plus importante de devises, comptant pour environ 40% des revenus en monnaie forte du continent. Elle est aussi le plus grand créateur d'épargne et de recettes fiscales.

Cependant, l'importation de produits alimentaires a progressivement augmenté pendant les dernières années du 20^{ème} siècle. La dépense de l'Afrique dans les importations a été estimée à 18,7 milliards de dollars en 2000. Une partie de ces importations concerne l'aide alimentaire et en 2000 le continent a reçu 2,8 millions de tonnes de nourriture.

S'inscrivant dans la vision d'ensemble du NEPAD, la vision pour l'agriculture tente d'utiliser au maximum la contribution du secteur économique le plus important de l'Afrique dans le but de créer une Afrique autosuffisante et productive capable de participer pleinement à l'économie mondiale. L'objectif du NEPAD pour le secteur est un développement mené par l'agriculture, capable d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ouvrant ainsi la voie à un

accroissement des exportations. Il reste à espérer que le continent se positionne sur une voie de croissance économique plus forte au sein d'une stratégie d'ensemble de développement durable et de préservation de la base des ressources naturelles.

La vision pour l'agriculture est telle que le continent puisse pour 2015:

- € Atteindre la sécurité alimentaire (du point de vue de la disponibilité et du coût tout en garantissant un accès à une alimentation et à une nutrition satisfaisantes pour les populations les plus pauvres)
- € Améliorer la productivité agricole pour atteindre un taux de croissance annuel moyen de 6%, avec une attention toute particulière pour les petits producteurs et les femmes
- € Obtenir des marchés agricoles dynamiques entre les pays et entre les différentes régions
- € Intégrer les agriculteurs à l'économie de marché tout en leur garantissant un meilleur accès aux marchés, afin que l'Afrique puisse devenir un exportateur net de produits agricoles
- € Obtenir une distribution plus équitable des richesses
- € Devenir un protagoniste stratégique en matière de sciences agricoles et de développement technologique
- € Employer des méthodes de production qui ne nuisent pas à l'environnement et créer une culture de développement durable de la base des ressources naturelles afin d'éviter leur dégradation, y compris les ressources biologiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Comment pouvons-nous mettre fin à la crise alimentaire et relancer l'agriculture africaine? Les ministres africains de l'agriculture et du développement rural lors du Sommet Mondial de l'Alimentation cinq ans après (SMA-cao) ont approuvé le Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique du NEPAD (CAADP) le 9 juin 2002 en

tant que programme menant à la régénération et au redressement du secteur agricole du continent. Ce programme est en accord avec le SMA et le SMA-cao et présente comment, tout en faisant partie intégrante du cadre du NEPAD, le secteur agricole africain peut contribuer avec succès à réaliser un des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui est de diminuer de moitié la pauvreté et la faim pour 2015. Afin d'atteindre ces objectifs, le plan d'actions présente des axes principaux d'occasions de base à l'investissement afin de renverser la situation de crise à laquelle fait face l'agriculture africaine, qui a fait devenir le continent dépendant aux importations et vulnérable à de même très faibles changements de climat, et excessivement dépendant de l'aide alimentaire.

Les quatre domaines d'intervention composant la base du CAADP sont les suivants: (1) Accroissement des superficies cultivées de manière durable et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau; (2) Amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour faciliter l'accès au marché; (3) Augmentation des approvisionnements alimentaires et réduction de la faim; (4) Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies. Un résumé du potentiel à l'investissement en agriculture est décrit dans l'encadré 3.

ENCADRE 3. POTENTIEL A L'INVESTISSEMENT POUR L'AGRICULTURE

Le document du CAADP présente des estimations préliminaires qui semblent indiquer que l'investissement exigé entre 2002 et 2015 impliquerait une dépense totale de 251 milliards de dollars EU. Ceci nécessitera une formulation de projets finançables spécifiques, une tâche pour laquelle le NEPAD risque de vouloir impliquer ses partenaires externes. Les conditions de financement sont réparties comme suit:

€ **SEU68 milliards:** *Accroissement des superficies cultivées de manière durable et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau: y compris atteindre un total de zones irriguées de 20 millions d'hectares et améliorer la gestion des terres (dont 37 milliards de dollars EU destinés à l'investissement et 31 milliards de dollars EU aux opérations et à la maintenance)*

- € SEU128,8 milliards: *Amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour faciliter l'accès au marché*, dont 89 milliards de dollars EU pour les infrastructures (62 milliards de dollars EU uniquement pour les routes des zones rurales), 37 milliards de dollars EU pour les opérations et la maintenance, et 2,8 milliards de dollars EU pour les capacités commerciales afin de faciliter l'accès au marché
- € SEU49,6 milliards: *Augmentation des approvisionnements alimentaires et réduction de la faim*. 6,6 milliards de dollars EU sont destinés à augmenter la productivité de 15 millions de petits producteurs grâce à de meilleures technologies, services et politiques; 1 milliard de dollars EU est destiné à l'assistance régionale pour la sécurité alimentaire; et 42 milliards de dollars EU sont alloués comme sous-composante d'intervention pour les dispositifs de protection et d'urgence.
- € SEU4,6 milliards: *Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies*.

L'investissement annuel dans les activités principales des quatre domaines d'intervention nécessitera une somme de 17,9 milliards de dollars EU. Comme il peut être observé, le CAADP prête attention aux dispositifs de protection et d'urgence relatifs à l'alimentation et à l'agriculture. Le plan d'actions du CAADP intensifie les activités du NEPAD sur le thème de la disparition de la faim en Afrique avec l'insertion d'un programme de grande envergure au sein de l'axe d'intervention 3: *Programme de préparation et d'intervention d'urgence aux crises alimentaires*. Ce programme reçoit une attention urgente et se trouve en cours de mise en œuvre.

Il est estimé qu'une partie importante de l'investissement peut être issue des bénéficiaires eux-mêmes et de la mobilisation des ressources du pays. L'engagement de l'Afrique à financer son agriculture peut être considéré dans un nouveau climat de reconnaissance internationale définissant le financement de l'agriculture comme vital pour le développement durable. Le financement de l'agriculture par le programme NEPAD-CAADP se base donc sur deux hypothèses qui sont que l'Afrique augmentera son niveau d'investissement et que ses partenaires externes seront présents et offriront leur appui.

Le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) du NEPAD a été préparé par la FAO en coopération avec le comité de direction du NEPAD. Ce programme offre des conseils aux membres des gouvernements sur un large éventail d'aspects concernant les actions et les opérations destinées à relancer l'agriculture africaine. Les initiatives proposées sont axées sur l'investissement dans trois grands domaines d'intervention car ceux-ci peuvent avoir un effet rapide sur la crise de l'agriculture africaine, additionné d'un quatrième axe d'intervention à long terme orienté sur la recherche et la technologie. L'amélioration immédiate de l'agriculture africaine, de la sécurité alimentaire et de l'équilibre commercial se basent sur quatre domaines d'interventions fondamentaux se renforçant mutuellement: (1) Accroissement des superficies cultivées de manière durable et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau; (2) Améliorer l'infrastructure rurale et l'accès au marché y compris les intrants et le financement; (3) Accroître les approvisionnements alimentaires et la réduction de la faim; et (4) Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies.

En avril de cette année, sous les auspices du NEPAD, un plan d'actions a été développé par les Communautés Economiques Régionales (CERs) et leurs partenaires, c'est à dire la FAO, le PAM, le FIDA, le DBSA, le FARA, l'ISNAR, le Groupe de Travail du Millénaire sur la Sécurité Alimentaire et les banques au développement afin de répondre à la crise alimentaire et de relancer l'agriculture africaine.

Les chefs d'états des pays africains ont désigné les CERs pour coordonner la mise en œuvre de tous les programmes et projets du NEPAD de nature sous-régionale. L'Union Africaine a clairement identifié ces organisations comme des éléments de base pour l'intégration du continent. Ces groupes régionaux sont déjà impliqués de diverses façons, comme pour la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance politique et économique, ainsi que pour la convergence macroéconomique, le commerce et l'intégration. Une approche sous-régionale profite des économies d'échelle et peut atteindre

un tournant, susceptible de guider la croissance de la productivité et des revenus aussi bien au niveau régional que national. Cette approche contribue à stabiliser les cadres des politiques nationales et se trouve donc être favorable à l'investissement.

Plus spécifiquement, les organisations régionales seraient responsables de l'identification, de la préparation et de l'évaluation des projets finançables au sein de leurs pays membres mais aussi de la coordination de leur mise en œuvre. Cependant, la mise en œuvre de ces opérations demeurera entièrement sous la responsabilité des gouvernements nationaux et du secteur privé.

Le CAADP propose un plan d'actions qui indique le chemin à suivre pour la mise en exécution de ce même programme. Le plan d'actions expose les bases du cadre et du processus de mise en œuvre du projet/programme du NEPAD. Le plan d'actions comprend le développement de critères pour la sélection du projet/programme, le mécanisme d'approche du programme et un calendrier de mise en œuvre. Plus spécifiquement, pour débiter, le document expose des profils de programme/projet sélectionnés tels que les projets du NEPAD selon les quatre domaines d'intervention du CAADP, et définit un calendrier du processus de mise en œuvre de ces projets phares.

Lors de la première phase, il est apparu souhaitable d'identifier des projets orientés aussi bien sur le court terme que sur le long terme. Parmi les projets à court terme, certains sont des initiatives pour lesquelles les programmes et projets sont déjà préparés ou dont la préparation est imminente ou urgente. Jusqu'à maintenant, 17 projets phares ont été présentés par les CERs (projets du CEN-SAD et UMA prochainement disponibles). Le tableau 1 présente un résumé de ces projets et le montant de l'investissement requis. A titre provisoire, le coût de ces projets phares est estimé à 15,7 milliards de dollars EU pour une période de mise en exécution de 6 à 7 années. Un

document détaillé des profils de projet et des notes conceptuelles sont disponibles sur demande.

Tableau 1. Projets NEPAD 2003-2009

Description du projet	Coût provisoire du projet (millions de \$EU)		Organisme chef de file
<i>Axe d'intervention 1 du CAADP. Accroissement des Superficies Cultivées de Manière Durable et Desservies par des Systèmes Fiables de Maîtrise de l'Eau</i>		7,421	Trois CERs
1.1 Projet de Développement de l'Irrigation	1,008		COMESA
1.2 Projet de Développement de l'Irrigation et de Gestion des Eaux	500		CDA
1.3 Programme de Développement Socio-Economique dans les Zones Libérées de l'Onchocercose d'Afrique de l'Ouest	500		CEDEAO
1.4 Développement de l'Irrigation et Gestion des Eaux pour la Sécurité Alimentaire	5,413		CEDEAO
<i>Axe d'intervention 2 du CAADP. Infrastructure Rurale et Capacités Commerciales pour faciliter l'Accès au Marché</i>		32	Trois CERs
2.1 Projet de Promotion du Commerce Régional des Produits Agricoles et de Sécurité Alimentaire	10		COMESA
2.2 Promotion du Commerce Régional des Produits Agricoles et Normes MSPs	12		CEDEAO

2.3 Promotion du Commerce Régional des Produits Agricoles et Harmonisation des Normes de SMS	10		CDAА
<i>Axe d'intervention 3 du CAADP. Accroître les Approvisionnements Alimentaires et Réduction de la Faim</i>		8,138	Cinq CERs
3.1 Intensification et Diversification de l'agriculture	8		CEEAC
3.2 Production et Commercialisation de Semences à Haut Rendement et de matériel végétal	17		CEEAC
3.3 Promotion de la Production Agricole et de l'Elevage Durables dans les Zones Arides et Semi-Arides	38		IGAD
3.4 Réserve Alimentaire Stratégique	200		CDAА
3.5 Initiative de Développement du Manioc pour l'Afrique subsaharienne	275		CEDEAO CEEAC COMESA
3.6 Prévention des Catastrophes et Programme d'intervention d'Urgence en cas de Crises Alimentaires	7,500		CEEAC CEDEAO COMESA IGAD CDAА
3.7 Déménagement des Terres en vue de la Production Agricole	100		CEEAC
<i>Axe d'intervention 4 du CAADP. Recherche Agricole, Diffusion et Adoption des Technologies</i>		102	Quatre CERs NEPAD FARA

4.1 Recherche Agricole et Transfert de Technologies pour les Cultures Stratégiques			ECOWAS CEEAC CDA COMESA
Culture de tissus pour la banane	30		
le riz nerica	30		
le pois cajan	20		
les ignames	20		
4.2 Création et Renforcement des Réseaux de Centres d'Excellence en Sciences Agronomes	2		NEPAD FARA
Ensemble des axes d'interventions du CAADP		20	NEPAD OSCs
Programme pour la Mobilisation et le Renforcement des Moyens d'Action de la Société Civile	20		Secrétariat du NEPAD /OSCs
Coût total	15,713		

Les interventions au développement sont exigées immédiatement et dans une perspective à long terme. Etant donné l'urgence de la situation le NEPAD élabore en ce moment un Programme de Prévention des Catastrophes et de Réaction d'Urgence en Cas de Crises Alimentaires en coopération avec le Programme Alimentaire Mondial, la FAO, la Banque Africaine au Développement et les Communautés Economiques Régionales. Ce programme a pour objectif de:

- ∓ Améliorer la réaction d'urgence aux crises y compris les efforts d'aide, et renforcer les systèmes d'alerte avancée déjà en place
- ∓ Répondre à l'insécurité alimentaire et au VIH/SIDA. Ces questions devraient être considérées comme au cœur de la crise alimentaire nécessitant à cet effet des interventions renforcées

- € Couvrir les questions relatives aux systèmes de réserve alimentaire, y compris la prise en charge d'études spécifiques pour chacune des régions afin d'examiner le(s) système(s) les plus probants ou les plus appropriés à chaque région ou pays
- € Renforcer les capacités du NEPAD à réunir le soutien financier et politique mais aussi assurer un travail de promotion avec les partenaires clés afin de répondre aux besoins alimentaires de l'Afrique aussi bien à court terme qu'à long terme.

Au cours de ces vingt dernières années, l'aide fournie à l'agriculture a globalement diminué, aussi bien de la part des gouvernements que des communautés de bailleurs de fonds internationaux. Le NEPAD est engagé dans la mobilisation des ressources africaines des gouvernements mais aussi des ressources venant du secteur privé. Nous aimerions, tout particulièrement, nous adresser aux gouvernements africains afin qu'ils augmentent leur investissement dans le secteur agricole.

Le NEPAD est conscient du rôle central tenu par les organisations de la société civile, tout particulièrement des associations paysannes, pour la régénération de l'agriculture africaine. Avec le soutien du Fonds International pour le Développement Agricole et en consultation avec les CERS, le NEPAD mobilisera les associations paysannes africaines ainsi que d'autres organisations de la société civile à participer intégralement à la mise en application de la vision de l'agriculture du NEPAD.

Le NEPAD reconnaît le rôle capital tenu par la recherche et la technologie pour stimuler la production agricole en Afrique. A cet égard, le NEPAD sera ravi d'examiner les modes novateurs de coopération avec les différentes organisations internationales de recherche réunies ici, afin d'étudier les meilleures façons de stimuler la production agricole. En particulier, le NEPAD met en ce moment l'accent sur le développement du riz Nerica et du manioc en Afrique de l'Ouest et sur le transfert de ces cultures en Afrique du Sud et de l'Est. Le NEPAD s'intéresse également

au développement de la culture de tissu pour la banane en Afrique de l'Est ainsi qu'au transfert de cette technologie en Afrique du Sud, et par la suite au reste de l'Afrique.

A long terme, le NEPAD envisage la participation de la communauté de recherche internationale au programme de développement agricole sur de longues périodes grâce à l'exploration permanente de nouvelles innovations pour les petits exploitants. Accompagné de différentes organisations internationales, le NEPAD aimerait examiner quelques-unes des initiatives suivantes en vue d'améliorer les possibilités des moyens d'existence des petits exploitants:

- ∄ promotion des techniques à petite échelle de collecte des eaux de ruissellement
- ∄ programmes d'alimentation dans les écoles orientées sur les produits locaux
- ∄ restauration de la fertilité des sols grâce à l'agroforesterie et aux engrais minéraux
- ∄ multiplication des semences
- ∄ prise en compte des spécificités liées au sexe et démocratisation de la production agricole
- ∄ facilitation de la micro-finance, amélioration et diversification des possibilités de moyens d'existence pour les groupes vulnérables, y compris les jeunes et les femmes.

DE DRESDE A DAKAR: SUCCES, LACUNES ET PERSPECTIVES

OLANREWAJU B. SMITH⁵

Le Forum mondial de la recherche agricole a été fondé en octobre 1996 par les représentants de plusieurs institutions parmi lesquelles les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole qui partagent une vision commune sur la contribution importante apportée par l'agriculture au développement durable. Ils partagent également la vision selon laquelle l'agriculture doit grandement compter sur la recherche afin de satisfaire les attentes légitimes qu'elle soulève. Pour que la recherche tienne ses engagements, les partenaires doivent mettre en commun leur savoir, leur expertise et leurs ressources financières et humaines en créant des partenariats et des alliances qui permettent d'entreprendre une recherche agricole nécessaire pour les activités de développement. Les représentants de ces institutions ont conclu que seule cette approche pourra être porteuse de l'impact positif désiré sur les moyens d'existence et l'environnement des populations, grâce aux économies d'échelle obtenues par le travail collectif au sein de partenariats productifs.

Nous tous, ici présents aujourd'hui, représentons des groupes de partenaires différents, qui se sont un jour rassemblés lors de cette occasion historique pour fonder le GFAR, et je pense que nous partageons encore aujourd'hui cette vision de la recherche agricole comme facteur de développement durable.

Bien que le GFAR ait été fondé il y a sept ans, ce n'est que depuis trois ans, lors de la conférence de Dresde, que vous avez fermement fait apparaître l'initiative du GFAR au plan mondial. Ceci lorsque vous avez élaboré et partagé votre vision de l'agriculture guidée par la connaissance, mais aussi lors de

⁵ Secrétaire Exécutif du GFAR

l'élaboration du plan d'actions du GFAR qui a identifié les domaines thématiques de recherche au sein desquelles chaque groupe limiterait ses activités.

La conférence de Dresde représente un point de départ crucial et pertinent qui nous permet d'extraire les enseignements majeurs maintenant, en tirant parti de nos succès et en corrigeant nos points faibles, de façon à progresser de manière plus ciblée et plus rentable que nous n'en étions capables il y a quelques années. D'où le titre de l'exposé: *De Dresde à Dakar: Succès, Lacunes et Perspectives*.

Une autre étape importante ou point de repère que nous pouvons aussi considérer avec intérêt est la première évaluation externe réalisée en 2000. Les personnes chargées de l'évaluation ont fourni d'importantes observations et recommandations que nous nous proposons d'étudier afin d'évaluer nos réactions mais aussi les actions qui nous restent à entreprendre. Ces deux éléments – le plan d'actions élaboré à Dresde en 2000, et les résultats de la première évaluation externe du GFAR mis à disposition en 2001 – constituent les éléments de base pour identifier les succès et pour combler les lacunes.

Le dernier plan d'actions a comporté quatre éléments à propos desquels le GFAR s'est concentré: (1) la promotion de partenariats de recherche; (2) la contribution à un pool mondial de connaissances de recherche agricole pour le développement; (3) la consolidation et contribution au renforcement des capacités des partenaires du GFAR les plus faibles; et (4) la facilitation de l'échange d'information et de la circulation de la connaissance entre partenaires et avec le monde extérieur.

A Dresde, lors de la conférence GFAR 2000, il a été accepté d'identifier les activités en cours à propos desquelles des Programmes de Partenariats Mondiaux (PPMs) pourraient être élaborés, et/ou de créer de nouvelles activités dans l'éventualité où les partenaires montraient suffisamment d'intérêt à de tels projets de collaboration. Les PPMs représentent l'instrument privilégié utilisé par le GFAR pour encourager les partenariats de recherche sur les problèmes

d'importance cruciale à ses objectifs, qui sont de contribuer au développement d'une agriculture productive et durable. Ce sont des programmes, des projets et des activités de collaboration mis au point, créés et exécutés par les groupes constitutifs du GFAR, et qui restent ouverts à la participation d'autres partenaires au fur et à mesure que ceux-ci trouvent leur espace adéquat. Ces programmes utilisent les avantages comparatifs des partenaires participant, ne réinventent pas la roue, et sont exécutés au niveau le plus adapté (local, régional ou mondial). En d'autres termes, ils doivent refléter et illustrer les principes directeurs du GFAR, qui sont respectivement la complémentarité, l'additionnalité et la subsidiarité.

Un certain nombre d'activités en cours et de nouvelles idées a été présenté à Dresde, dont quatre ont été élaborées en tant que PPMs: (1) Semis direct, emploi du paillage et agriculture de conservation (DMC); (2) Filières de Produits Agricoles (FPAs); (3) Espèces sous-utilisées; et (4) Promotion des innovations locales (PROLINNOVA). Sept autres PPMs sont en différentes phases de développement. Les tableaux 2 et 3 donnent les détails des institutions impliquées dans ces PPMs.

Tableau 2. PPMs en cours

PPMs	Orientation sectorielle	Institutions chef de file	Autres institutions participantes
DMC	Cultures	CIRAD	IAPAR, CIMMYT
Espèces sous-Utilisées	Cultures	BMZ	FAO, IPGRI, ICUC, FIDA
PDA <i>s</i> <i>PROMusa</i>	Cultures	INIBAP	ONRA-Ouganda, CARBAP-Cameroon
PROLINNOVA	Intégrée	ETC-Ecoculture	ACDEP-Ghana, Environmental Alert-Uganda, ECASARD-Ethiopie

Tableau 3. PPMs en phase d'élaboration

PPM	Orientation sectorielle	Institutions chef de file	Autres institutions participantes
Création de Petites et Moyennes Entreprises et Accès au Marché	Intersectorielle	PhAction FAO/AGST	A identifier
Intégration Agriculture-Elevage	Agriculture-Elevage	ILRI ITC	A identifier
Partenariats Organisationnels pour la Recherche Agricole	Intersectorielle	ISNAR	A identifier
Systèmes de savoir rural	Intégrée	CIAT CABI	ENDA-TM ISNAR
Orientation vers des Politiques Innovantes pour le Développement Durable	Intersectorielle	FAO/SDAR IFPRI	A identifier
Trypanosomose	Elevage	CIRAD FIOCRUZ (Brésil)	Plusieurs Institutions
Système d'Information Mondiaux en recherche agricole pour le développement	Intersectorielle	WAICENT Secrétariat du GFAR	Forums régionaux

Compte tenu de la difficulté d'élaboration de telles activités de partenariats, le nombre de projets semble raisonnable pour une période de trois ans. Néanmoins, le temps d'élaboration et de mise en exécution des PPMs apparaît plutôt lent, essentiellement en raison des difficultés d'identification des goulets d'étranglements, qui risque de ralentir le processus. Ce point a été souligné lors de la conférence financée par la FIDA sur les *Méthodologies, l'Organisation et la Gestion des Programmes de Partenariats Mondiaux* qui s'est tenu en octobre 2001. Un faible taux de sensibilisation parmi les partenaires semble être l'une des nombreuses raisons de ce rythme ralenti, et nous vous invitons à réfléchir et établir des recommandations sur les modalités d'améliorations du rythme de développement et de mise en œuvre des PPMs.

A un autre niveau d'analyse, nous avons étudié les PPMs aussi bien en phase de mise en œuvre que de développement. Il est apparu que plus des deux tiers des PPMs mettent l'accent sur l'agriculture, l'élevage et certaine forme d'intégration agriculture-élevage, avec le tiers restant couvrant les questions intersectorielles. Aucun programme ne s'intéresse spécifiquement aux forêts ou à la pêche voire même à leur intégration à la recherche relative aux cultures ou à l'élevage. La volonté des partenaires du GFAR à développer une agriculture qui inclue les cultures, l'élevage, la pêche et les forêts est maintenant clairement spécifiée dans la vision globale du GFAR pour la recherche agricole pour le développement. En d'autres termes, il existe un fossé réel ou des points faibles qui doivent être étudiés et corrigés.

Ces aspects doivent être mis en valeur au cours des discussions des tables rondes et des consultations de partenaires pour obtenir un retour d'informations sur les questions suivantes. En tant que partenaires du GFAR, pouvons-nous toujours accepter et partager le concept clairement exposé dans la vision globale selon lequel les activités de développement agricole devraient inclure les cultures, l'élevage, la forêt et la pêche, tout en s'efforçant d'aborder ces composantes de manière intégrée? Dans l'affirmative, quelles stratégies devons-nous mettre en

place pour assurer un équilibre dans l'élaboration des projets? Dans le cas contraire, quelles sont les raisons et les stratégies à suggérer afin de couvrir les secteurs négligés de la forêt et de la pêche?

Comme mentionné auparavant, les domaines thématiques d'intervention au sein desquels le GFAR devrait limiter ses activités, ont été identifiés et formulés lors de la conférence de Dresde. Ces domaines sont: Gestion des Ressources Génétiques et Biotechnologie (GRM&B), Gestion des Ressources Naturelles et Agroécologie (GRN&AE), Filières de Produits Agricoles/Espèces sous-utilisées (FPAs) et Gestion des Politiques et Développement Institutionnel (PM&ID). Nous avons croisé et couplé notre sélection de PPMs avec ces domaines thématiques pour évaluer notre réaction à ces différents thèmes (voir tableaux 4 et 5).

Tableau 4. Matrice des projets en cours et des domaines thématiques

PPMs	Domaines thématiques			
	GRM&B	GRN&AE	FPAs	PM&ID
PROMusa				
DMC				
Espèces sous-utilisées				
PROLINNOVA				

Tableau 5. Matrice des PPMs en phase de développement et des domaines thématiques

PPMs	Domaines thématiques			
	GRM&B	GRN&AE	FPAs	PM&ID
Création de Petites et Moyennes Entreprises et Accès au Marché				

Intégration Agriculture-Elevage				
Partenariats Organisationnels pour la Recherche Agricole				
RKS				
Orientation vers des Politiques Innovantes pour le Développement Durable				
Trypanosomose				
Système d'Information Mondiaux en RAD				

Il semble que les anciens PPMs aient négligé les aspects liés aux politiques, alors que les PPMs en cours de développement s'éloignent d'une gestion des ressources génétiques et de la biotechnologie, et s'orientent sur les politiques et le développement institutionnel. Dans l'ensemble, nous pourrions conclure que la progression observée est acceptable, et de par la nature dynamique des questions mondiales actuelles, le déséquilibre apparent risque de se corriger par lui-même au cours du temps. Néanmoins, considérant l'urgence des questions relatives au développement durable soulevées par les intervenants et qui risquent de devenir cruciales dans un futur proche, nous vous demandons de réfléchir également aux domaines thématiques à privilégier dans le futur.

Nous sommes convaincus de la position stratégique du GFAR à contribuer à une mémoire mondiale de connaissances en recherche agricole pour le développement afin d'influencer les populations et les politiques. L'évaluation externe a recommandé au GFAR d'identifier les questions d'importance

décisive pour la recherche agricole pour le développement et d'organiser et de faciliter le débat à leurs sujets.

L'objectif est, bien sur, d'utiliser au maximum la sagesse, la connaissance et l'expertise collective au sein des groupes et ailleurs, afin de couvrir les questions d'actualités et de procurer l'information et la connaissance qui clarifient les questions peu claires ou sujettes à controverse. Il est espéré que le grand public, les chercheurs, les décideurs politiques à tous les niveaux et les gouvernements deviennent plus avisés afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause, de changer de position, d'adopter de nouvelles approches, méthodes et modes de fonctionnement mais aussi d'améliorer, de formuler et de mettre en œuvre des politiques nouvelles. Cependant, afin d'atteindre ces résultats, nous devons sélectionner prudemment les questions d'actualité et en débattre, discuter et y travailler, mais surtout, partager les résultats avec un public ciblé. Nous pensons qu'il existe des lacunes à ce sujet, car en tant que groupe, nous n'avons pas répondu efficacement à cette recommandation.

Nous aurions pu aborder une des nombreuses questions d'une longue liste telles que: (1) les éléments de base pour une collaboration entre le secteur public et privé en recherche agricole pour le développement; (2) la révolution de la biotechnologie au service de la recherche agricole pour le développement; (3) l'intégration des questions liées au sexe dans différents contextes culturels et le chemin à suivre; (4) la double révolution verte: mythes ou réalités; (5) la réduction de la fracture pour la maîtrise de la biotechnologie; (6) les éléments essentiels pour des partenariats organisationnels en recherche agricole pour le développement; (7) l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices selon le Traité International sur les Ressources Phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture; et (8) une recherche efficace répondant aux exigences des agriculteurs.

Notre défi est donc de planifier, pour le prochain plan d'actions, nos modalités de réponse à ces différents éléments.

Nous vous demandons instamment de préparer une liste de questions et de nous suggérer des mécanismes utilisables dans le but de stimuler un échange fructueux d'idées concernant ces mécanismes et accompagnés par une diffusion efficace et ciblée des résultats afin d'avoir un impact sur le programme mondial de recherche agricole pour le développement.

La chaîne constituée par les sept partenaires du GFAR a trois points faibles: les SNRAs représentés par leurs RFs/SRFs, les ONGs et les OPs. Conscient qu'une chaîne ne peut pas être solide si elle a des points faibles, nous avons en tant que groupe, décidé de renforcer ces maillons faibles dans l'intérêt de tous les partenaires. Cet aspect est d'importance capitale et est apparu dans notre dernier plan d'actions. Cette idée a été adoptée par la commission d'évaluation externe du GFAR qui a formulé de solides recommandations à propos de l'attention particulière à prêter en matière de support institutionnel à ces partenaires. Manifestement, des groupes mieux organisés d'agriculteurs ou d'ONGs partageant un intérêt commun, obtiendraient une force de négociation utilisable de différentes manières, conduisant à une meilleure production et à un accès facilité aux marchés et aux processus décisionnels. Ces groupes pourraient alors exercer une influence sur les politiques qui ont une incidence sur leurs vies, leurs moyens d'existence et la gestion de leurs ressources naturelles. De la même façon, des RFs et SRFs fortifiés sont davantage capables d'identifier les priorités régionales et de coordonner leurs actions au niveau des SNRAs afin qu'un grand nombre de pays, partageant des problèmes similaires, puissent profiter des résultats des projets régionaux collectifs.

Au cours de ces trois dernières années, en tant que groupe, nous avons essentiellement répondu à ce problème par le biais de collaborations entre partenaires, complétées maintenant par des apports du Secrétariat grâce à quelques-unes de ses activités de facilitation telles que les exercices d'établissements des priorités régionales.

Le tableau 6 propose quelques exemples d'activités associant les partenaires de différentes régions. Je vais pourtant vous donner des détails de seulement deux de ces activités: les liens entre les activités FORAGRO, FONTAGRO et PROCIs, et la création de compétences au Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA).

Tableau 6. Collaboration entre partenaires dans les régions

Région	Activités
Asie-Pacifique	Création d'un réseau Asie-Pacifique sur la biotechnologie; participation des associations semencières à l'APAARI.
Amérique latine et Caraïbes	Liens entre FORAGRO, FONTAGRO et PROCIs
Afrique subsaharienne	Collaboration entre le FARA et les CIRAs pour la création d'un Programme pour Relever les Défis pour l'Afrique; Ouverture du CORAF aux OSCs.
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Création d'un Système Régional d'Information Agricole AARINENA (RAIS)

Le premier exemple de collaboration entre différents partenaires est issu d'Amérique Latine, et illustre grandement la puissance de partenariat entre un consortium de bailleurs de fonds et les RFs/SRFs. FONTAGRO, le fonds régional pour la technologie agricole dans la région d'Amérique Latine et des Caraïbes, a été lancé par différents partenaires de la région en tant que mécanisme de financement durable de la recherche agricole. Il est le symbole de l'intérêt commun des différents pays de la région d'Amérique latine et Caraïbes. Les Programmes Sous-régionaux de Recherche Agricole en Coopération (PROCIs), et le Forum Régional pour la Recherche et le Développement Agricole (FORAGRO) tirent profit de cette initiative car ils participent et facilitent l'engagement des différents SNRAs au mécanisme compétitif de financement établi par le financement des domaines de recherche prioritaire, eux-mêmes identifiés par l'ensemble des bénéficiaires (SNRAs,

PROCI, FORAGRO). Quelques-uns des résultats de cette collaboration exemplaire sont: (1) une circulation progressive des ressources pour les activités régionales de recherche agricole; (2) une meilleure capacité de ces régions à satisfaire les défis de la recherche tout particulièrement quand l'envergure d'une opération et les compétences sont nécessaires et pourtant non disponibles dans l'un ou l'autre de ces pays; et (3) un renforcement des capacités du forum régional lors des processus décisionnels au sein du système global de recherche agricole.

Un second exemple intéressant de collaboration entre partenaires vient de l'Afrique. En 2001, le FARA, une organisation toute nouvelle, a décidé de rivaliser avec d'autres candidats et a présenté son propre Programme pour Relever les Défis (PRD) pour obtenir un financement du GFAR. Cette stratégie promettait d'être plutôt difficile car le FARA n'avait pas, à l'époque, les ressources financières et humaines requises pour exécuter ce programme de manière favorable. Les Centres Internationaux de Recherche Agricole et d'autres bailleurs de fonds sont venus aux secours du FARA avec un certain succès et ces trois partenaires ont ensemble réussi à satisfaire les normes très élevées et les délais stricts établis pour les diverses étapes de cet exercice concurrentiel. Le PRD Africain du FARA est désormais dans les phases ultimes de la compétition, et s'il surmonte le dernier obstacle, constituera le premier grand programme qui permettra au FARA d'agir en faveur de la vision africaine pour la recherche agricole et contribuera sans aucun doute à la capacité du FARA d'exécuter efficacement son rôle de coordination et sa mission de facilitation pour la recherche agricole pour le développement en Afrique subsaharienne.

A peu près à la même époque et au niveau sous-régional, le CORAF a décidé de créer et de pourvoir deux postes pour les représentants des organisations de la société civile au sein de son Comité Exécutif. Les organisations de la société civile de cette région ont réagi à cet appel et ont organisé un processus consultatif en sélectionnant leurs représentants qui siègent

maintenant au Comité Exécutif du CORAF. Le caractère officiel revêtu par la représentation des organisations de la société civile au niveau décisionnel offrira une occasion à ceux-ci d'exercer une influence sur la recherche agricole pour le développement dans cette sous-région et de faire entendre les voix des populations ayant le moins de moyen d'expression. La capacité des organisations sélectionnées sera accrue et comme celles-ci sont dans un processus de réorganisation, elles seront en meilleure posture pour pleinement refléter et articuler leurs visions et besoins de leur base constitutive. Ce cas exemplaire devrait être reproduit au sein des autres RFs et SRFs qui n'ont pas encore pris de telles initiatives.

La seconde stratégie utilisée par le GFAR au cours de ces dernières années, pour répondre à la deuxième composante de son plan d'actions, est l'établissement des priorités régionales. Les raisons invoquées pour l'établissement des priorités de recherche agricole pour le développement au niveau régional s'expliquent par le fait que sous la direction des RFs/SRFs, les problèmes communs à un grand nombre de pays de la région peuvent être abordés collectivement, tout particulièrement les questions impliquant des compétences et des ressources humaines spécifiques non disponibles dans l'un ou l'autre de ces pays. Les résultats de tels projets collectifs seraient avantageux pour un grand nombre de pays de la région voire même au-delà de celle-ci. Le secrétariat du GFAR, en collaboration avec le Comité Consultatif Technique du GCRAI, a facilité les exercices d'établissements des priorités dans l'ensemble des cinq forums régionaux et aussi une synthèse des résultats a été proposée au Forum Européen sur la Recherche Agricole pour le Développement (EFARD) avec des idées et des domaines potentiels de collaboration avec les forums régionaux. Ceux-ci s'apprêtent en effet à répondre à des appels à expressions d'intérêt pour le 6ème Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique de la Commission Européenne. Ce type d'activités ne va pas seulement contribuer aux efforts de création des capacités des RFs/SRFs participant au programme, mais va aussi fournir des

informations utilisables par les bailleurs de fonds potentiels et les institutions de financement afin d'élaborer des mécanismes de financement adaptés aux préoccupations réelles des RFs/SRFs et des SNRAs.

L'ensemble des exemples que je viens de mentionner, ainsi que d'autres que je n'aurai pas le temps de décrire aujourd'hui ont, à certains égards, contribué au renforcement des RFs/SRFs et des organisations de la société civile. En faisons-nous suffisamment? De notre point de vue, notre réponse est équivoque, il se peut qu'elle soit positive comme négative. Pourtant ce qui est clair et sans équivoque est que nous pouvons faire mieux. A cette fin, nous proposons les approches suivantes, qui si elles sont mises en œuvre avec énergie et promptitude, amélioreront notre performance à cet égard.

Intégration des priorités identifiées dans les PPMs. Comme mentionné auparavant, les exercices d'établissement des priorités régionales ont été exécutés dans l'ensemble des cinq forums régionaux du sud et nous sommes convaincus de la nécessité de refléter ces priorités dans les prochains PPMs à mettre en œuvre. De plus, en répondant aux besoins identifiés, ce processus contribuera aussi à la création des compétences. Nous suggérons que le Comité de Direction des SNRAs tienne un rôle important à cet égard et que le secrétariat puisse recueillir les suggestions et les conseils des partenaires, tout particulièrement les forums régionaux, sur les modalités de suivi de cette idée.

Collaboration Interrégionale. Chaque Forum Régional et sous-régional possède des qualités clairement reconnues pouvant être partagées dans l'intérêt de chacun. Il a été observé que les forums régionaux et sous-régionaux sont le plus souvent préoccupés par leurs activités journalières et se trouvent donc rarement informés des activités des autres forums. Ceux-ci ne réussissent alors pas à utiliser l'expertise existante des autres forums ou à prêter une main forte à ceux qui en ont besoin. Les forums s'orientent forcément sur leurs propres activités et seul des observateurs indépendants, tels que le secrétariat du GFAR

ou d'autres acteurs, peuvent alors avoir une vision d'ensemble. Nous suggérons qu'en collaboration avec d'autres parties prenantes, le secrétariat puisse faciliter une analyse des "Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces" des différents forums régionaux, avec pour objectifs principaux de mettre en valeur les forces et les faiblesses, de faire correspondre ces résultats de manière judicieuse et de stimuler les collaborations et les associations interrégionales et les échanges d'information et de connaissance. Nous sommes convaincus que ces activités aideront non seulement à améliorer les collaborations sud-sud et nord-sud, mais qu'elles contribueront également à renforcer les maillons faibles afin que les SNRAs, les OPs et les ONGs puissent participer efficacement aux efforts existants d'amélioration de la recherche agricole pour le développement au niveau local, régional ou mondial.

Promotion intensifiée. Nous risquons de devoir intensifier la promotion vis-à-vis des RFs/SRFs afin de stimuler leurs efforts à opérer plus systématiquement avec d'autres acteurs, tout particulièrement les OPs, les ONGs et le secteur privé. Une telle approche devrait inclure une représentation officielle des organisations de la société civile au sein des comités directeurs des RFs/SRFs afin que ceux-ci puissent exercer une influence sur la formulation et la mise en œuvre des politiques. Nous sommes convaincus que ceci répondra à l'esprit du GFAR et apportera plus rapidement l'impact positif désiré du secteur agricole sur le développement durable.

Renforcement organisationnel des ONGs/OPs. Enfin, nous sommes profondément convaincus de la nécessité de trouver des méthodes permettant de renforcer les ONGs et les OPs d'un point de vue organisationnel. Nous avons demandé aux organisations de la société civile d'étudier cette question et d'élaborer des recommandations, mais seuls les apports complémentaires des autres groupes de partenaires seront utiles. La tâche consiste à trouver les modalités d'obtention d'un renforcement organisationnel des organisations de la société civile.

Les partenaires du GFAR sont nombreux et présents partout dans le monde. Une plate-forme de communication permettant aux partenaires d'échanger leurs informations et de partager leurs expériences et leur connaissance est donc requise. Cette exigence a été identifiée au tout début de la création du GFAR et a été fortement adoptée avec des recommandations spécifiques dans différents RFs/SRFs. Tout d'abord, lors de la réunion de consultation de Rome sur *l'Amélioration de la Coopération Mondiale en matière d'Information en recherche agricole pour le développement* en 1999, il a été demandé au Secrétariat du GFAR de: (1) promouvoir le processus d'élaboration d'un environnement favorable pour un système mondial de connaissance pour la recherche agricole pour le développement; (2) donner son appui à la création de systèmes régionaux d'information agricole en coopération avec les RFs/SRFs; et (3) gérer EGFAR en tant que système d'information décentralisé et mené par les partenaires. Deuxièmement, une réunion a été tenue à Dresde afin d'examiner la création des Systèmes Régionaux d'Information Agricole (RAISs). Un des résultats de cette réunion a été l'établissement par les RAISs d'un site Internet au sein de l'EGFAR, le Forum Mondial Electronique, accessible par le biais de la fonction de passerelle de l'EGFAR. Enfin, le besoin d'une plate-forme influente d'échange de la communication et de l'information a été de nouveau encouragé par l'évaluation externe du GFAR en 2000. Celle-ci a recommandé que le Secrétariat du GFAR ait un rôle renforcé afin qu'il puisse répondre à cette question le plus efficacement possible.

En réponse à ces ratifications, directives et recommandations, le secrétariat du GFAR a élaboré un programme de travail en trois phases pour la période 2001-2003 qui a fait évoluer le GFAR électronique (EGFAR), auparavant statique, en une plate-forme interactive de communication et d'information dynamique, facile à utiliser, dotée de fonction de recherche et régulièrement mise à jour pour les partenaires du GFAR. La gamme de services maintenant disponible de l'EGFAR comprend:

- ∄ Des outils d'information tels que: des événements, des dossiers spéciaux, des répertoires indexés électroniquement, des outils de recherche, et un accès à l'information sur les quatre thèmes du GFAR, en d'autres termes une fonction de portail.
- ∄ Des outils de communication tels que: un bulletin trimestriel présentant les nouvelles et les articles du secrétariat, des RFs/SRFs et des autres partenaires; la conférence électronique des organisations de la société civile sur l'élaboration d'une proposition de projet visant au renforcement institutionnel; et la discussion électronique d'AGRIS sur les modalités d'investigation visant à ce que celle-ci devienne plus compatible à la mise en place d'un système d'information mondial dans du projet alliance mondiale des systèmes régionaux d'information agricole (GLOBAL.RAIS).

Deux nouveaux programmes prometteurs couvrant le concept de la gestion de l'information décentralisée et subsidiaire, et l'appui aux partenaires sans ressources sont, respectivement, les initiatives EGFAR Back Office (EBO) et GLOBAL.RAIS.

EBO. L'EBO est un processus de saisie de données décentralisées permettant aux partenaires issus de différentes régions de gérer le système d'information ainsi que le contenu des pages du site. Deux niveaux de processus autorisés de saisies de données ont été élaborés. Le premier niveau consiste en l'insertion libre de données, d'événements, de liens institutionnels et de liens aux discussions abritées par une variété d'autres sites. Le second niveau, qui offre un accès à la modification des pages, est limité aux coordinateurs des groupes de partenaires, aux responsables des PPMs et des RAISs, qui peuvent avoir accès aux sections sur les partenaires et sur les partenariats de recherche de l'EGFAR. On peut accéder à L'EBO par le site de l'EGFAR à l'adresse www.egfar.org/ebo/masterpage.jsp.

GLOBAL.RAIS. Les forums régionaux sont en différentes phases de mise en œuvre de leurs RAISs, et le Secrétariat en

facilite le processus. L'initiative du GLOBAL.RAIS prend une mesure supplémentaire en développant des synergies entre les RAISs. L'objectif est d'élaborer des systèmes compatibles afin que les systèmes d'information régionaux et mondiaux puissent collaborer, travailler ensemble à propos des activités intersectorielles et partager l'information technique par l'intermédiaire de la technologie XML.

On peut conclure que l'objectif de répondre au besoin universellement exprimé d'élaborer un système efficace d'échange d'information et de partage de la connaissance parmi les partenaires du GFAR a été convenablement atteint. Compte tenu de la nature rapidement évolutive et dynamique des technologies de la communication de l'information et de leur gestion, ils restent encore plusieurs défis à relever. Nous sollicitons donc votre sagesse collective pour répondre aux questions suivantes: Comment pouvons-nous améliorer la communication horizontale parmi les différents partenaires du GFAR? Comment pouvons-nous améliorer les aspects de décentralisation et de subsidiarité de l'EGFAR, le GLOBAL.RAIS constituant la première étape? Quels sont les autres services susceptibles d'être offerts par l'EGFAR pour améliorer l'accès à l'information et à la connaissance?

Au terme de la conférence de Dresde, tous les groupes de partenaires avaient préparé et présenté des déclarations au sein desquelles apparaissaient des recommandations et des demandes spécifiques. Le tableau 7 indiquent comment nous avons répondu avec succès à certaines de ces recommandations.

Tableau 7. Réponses aux requêtes des partenaires à Dresde

Partenaire	Recommandation/Requête/ Demande	Statut de la demande
Ops <i>Via Campesina</i>	<ul style="list-style-type: none"> ∄ Accroître la participation des organisations paysannes, offrir plus d'occasions de participation au cours des réunions ∄ Réduire au maximum la barrière de la langue pour faciliter l'échange et le dialogue 	Mesures prises satisfaisantes
Ops <i>IFAP</i>	<ul style="list-style-type: none"> ∄ Donner la priorité à la recherche sur les politiques pour répondre aux questions telles que l'accès aux ressources naturelles, à la sécurité alimentaire, à la biosécurité et au marché ∄ Insister sur le rôle de promotion sur les questions telles que le financement de la recherche public et privé, et l'accès des agriculteurs au matériel génétique 	<p>En cours de réalisation - voir les nouveaux PPMs</p> <p>En attente</p>
ONGs	<ul style="list-style-type: none"> ∄ Etablir une structure officielle et une facilitation efficace pour garantir une participation équilibrée des partenaires avec les représentants des agriculteurs et des ONGs aux niveaux décisionnels des SNRAs au Comité de Pilotage du GFAR ∄ Insister sur l'importance de la recherche en matière de gestion des ressources naturelles et de l'agroécologie, et établir des mécanismes de financement fondés sur le modèle de fidéicommis et basés sur une compétition accessible à tous et équilibrée 	<p>Partiellement réalisé</p> <p>Imminent</p>

SNRAs	∉ Unir en un seul document la GSV et la déclaration de Dresde, et en revoir la cohérence	Réalisé
	∉ Reconsidérer les progrès effectués concernant la GSV et les quatre domaines thématiques du GFAR	Pas encore réalisé
CIRAs	∉ Réviser la GSV et la déclaration pour clarifier et renforcer le contenu	Réalisé de manière satisfaisante
	∉ S'assurer que les documents mentionnent l'agriculture comme incluant l'élevage, la forêt et la pêche	Réalisé
	∉ Améliorer la représentation des SNRAs pour éviter la prépondérance du secteur des cultures	Nécessite plus d'efforts
IRAs	∉ Clarifier le rôle du GFAR à l'aide d'un plan d'actions doté d'objectifs et d'un calendrier	Réalisé

Afin de développer notre conclusion, nous aimerions utiliser un outil d'évaluation connu de tous pour résumer l'analyse de nos réalisations et de nos lacunes de ces trois dernières années et des perspectives pour le futur (voir Tableau 8).

Tableau 8. Fiche d'évaluation du GFAR

Questions	Résultats					
Partenariats de recherche				a		
Contribution à la connaissance mondiale		a				
Renforcement des organisations de la société civile			a			
Renforcement des RFs/SRFs			a			

Circulation de l'information					a	
Réponse aux besoins des partenaires				a		
<i>Bilan</i>			a			
Futur						a

Notre tâche est maintenant de faire évoluer, dans un futur proche, ce bilan vers la droite, grâce à nos efforts collectifs, initiés par vos contributions et suggestions à venir au cours des tables rondes et des consultations de partenaires. Les contributions et les suggestions, susceptibles de répondre aux défis et aux questions que nous avons soulevés jusqu'à maintenant, sont résumées ci-après.

- ⊘ Nous vous invitons à réfléchir et à proposer des recommandations sur la façon d'améliorer la rapidité d'élaboration et d'exécution des PPMs
- ⊘ En tant que partenaires du GFAR, pouvons-nous toujours accepter et partager le concept clairement exposé dans la vision globale selon lequel nos activités de développement agricole devraient inclure les secteurs des cultures, de l'élevage, de la forêt et de la pêche, tout en s'efforçant d'aborder ces composantes de manière intégrée? Dans l'affirmative, quelles stratégies devons-nous mettre en place pour assurer un équilibre dans l'élaboration des projets? Dans le cas contraire, quelles sont les raisons et les stratégies à suggérer afin de couvrir les secteurs négligés de la forêt et de la pêche?
- ⊘ Devons-nous nous concentrer sur un ou plusieurs domaines thématiques dans un proche futur
- ⊘ Nous vous demandons instamment de préparer une liste de questions et de nous suggérer des mécanismes utilisables dans le but de stimuler un échange fructueux d'idées concernant ces mécanismes et accompagnés par une diffusion efficace et ciblée des résultats afin d'avoir un

impact sur le programme mondial de recherche agricole pour le développement

- € Nos efforts sont-ils suffisants pour créer les capacités des RFs/SRFs et des organisations de la société civile? Si non, quels sont les stratégies, les approches et les mécanismes que nous pouvons mettre en œuvre en tant que groupe pour améliorer nos performances?
- € Quelles sont les stratégies et les approches à employer pour arriver au renforcement des organisations de la société civile?
- € Quelles autres stratégies pouvons-nous adopter pour améliorer la communication horizontale parmi les différents partenaires du GFAR et comment pouvons-nous améliorer les aspects de décentralisation et de subsidiarité de l'EGFAR? Finalement, quels sont les autres services susceptibles d'être offerts par l'EGFAR pour améliorer l'accès à l'information et à la connaissance?

Enfin, M. le Président, depuis mon arrivée au Secrétariat du GFAR il y a un peu plus de cinq mois, j'ai eu l'occasion de réaliser l'immense responsabilité placée sur le Secrétariat, qui sert de ciment en maintenant ensemble les différentes pièces du GFAR. Il contrôle ses activités, entretient la mémoire institutionnelle et garantit que la plate-forme consultative indépendante, offerte par le GFAR à ces groupes constitutifs, n'est pas uniquement disponible à tous, mais fonctionne aussi d'une manière efficace. De plus, il s'assure que les nombreux partenaires dispersées géographiquement sont en relation entre eux mais aussi avec le réservoir externe de connaissance. De plus, le Secrétariat a été mandaté pour prendre un rôle de leader lors de l'identification des questions émergentes essentielles pour les systèmes mondiaux de recherche agricole et pour organiser des sessions de réflexion stratégique et de discussion au sujet de ces questions afin de préparer les partenaires à y répondre.

M. le président, l'initiative du GFAR est conçue pour promouvoir et faciliter les partenariats stratégiques entre les

acteurs impliqués dans la recherche agricole pour le développement afin de profiter des économies d'échelle issues de la mise en commun de l'expertise, de la connaissance et des ressources humaines et financières. Cette initiative fonctionne et le concept se concrétise lentement, mais sûrement. Cette approche gagne rapidement l'approbation, au fur et à mesure que la contribution de la valeur ajoutée du GFAR aux systèmes mondiaux de recherche agricole s'éclaircit, et, nous, au Secrétariat, sommes les premiers à nous rendre compte que cette sensibilisation et approbation impliquent de nouvelles demandes de services et de responsabilités supplémentaires. Le secrétariat appelle donc tous les groupes constitutifs du GFAR à poursuivre leur soutien et engagement. Chaque groupe de partenaires a un rôle à jouer dans le renforcement du Secrétariat pour le bien de tous, et nous tenterons de nous adresser à chaque groupe avec des demandes spécifiques et ciblées en vue d'un soutien durable.

Merci.

DEBAT DES TABLES RONDES

Les débats des 17 tables rondes du premier jour de la conférence ont été résumés et présentés à la session plénière lors de la seconde journée de la conférence. Cette synthèse tente de recueillir l'ensemble des thèmes et des propositions de l'ensemble des tables rondes. Ces thèmes et propositions contribueront ultérieurement au plan d'actions du GFAR 2004-2006 et au Plan de Travail du Secrétariat 2004-2006. Le travail du GFAR, qui est symbolisé par les contributions de tous ses partenaires et facilité par le Secrétariat sous la direction de son Comité de Pilotage, est résumé dans un plan d'actions triennal. Le travail réalisé par le Secrétariat du GFAR supporte et facilite le travail du GFAR, et est préparé annuellement.

Il y a eu un consensus général de toutes les tables rondes à propos du rôle potentiel de valeur ajoutée que le GFAR peut et devrait avoir pour appuyer la recherche agricole pour le développement au niveau mondial et pour faciliter le travail et les efforts des forums régionaux et sous régionaux, et des SNRAs, afin de créer une recherche agricole plus forte et plus intégrée, et aussi des programmes et des projets de développement. Le forum régional en Europe (EFARD) et un forum nouveau en Amérique du Nord (NAFAR) sont tous deux créés pour épauler la recherche agricole pour le développement dans les pays en voie de développement. Il est cependant nécessaire de clarifier le rôle du GFAR en tant qu'entité mondiale avec son secrétariat par rapport aux rôles des RFs/RSFs afin d'éviter les duplications et les confusions. Le GFAR et les forums régionaux sont essentiellement des facilitateurs et presque toute la mise en œuvre de la recherche agricole pour le développement est menée au niveau sous régional et des SNRAs, et à des niveaux encore inférieurs.

Durant les tables rondes, il a été demandé aux participants de présenter leurs évaluations, opinions et recommandations et de répondre aux questions suivantes: Quels devraient être les objectifs du GFAR? Quels devraient être les priorités

stratégiques du GFAR? Quelles sont les impressions du GFAR à propos des cinq questions clés: (1) Les activités de développement agricole devraient-elles inclure les secteurs de la pêche, des forêts, du bétail et des cultures? (2) Quels sont les domaines thématiques que le GFAR devrait promouvoir/en faire davantage? (3) Quelles sont, selon le GFAR, les cinq questions prioritaires les plus importantes de recherche agricole pour le développement? (4) Le GFAR agit-il suffisamment pour renforcer les capacités des RFs/SRFs et des organisations de la société civile? (5) Quelles sont les stratégies utilisables par le GFAR pour améliorer la communication horizontale entre les partenaires?

OBJECTIFS DU GFAR

- ∄ Le GFAR devrait être une plate-forme mondiale pour la promotion, le dialogue, le partage de l'information, la recherche de financements, l'élaboration des politiques et faciliter le progrès des questions d'intérêt mondial de la recherche agricole pour le développement, telles que les droits de propriété intellectuelle, la production des biens publics mondiaux, l'impact de la mondialisation (lié à l'équité, au commerce et au marketing), et l'utilisation appropriée de la biotechnologie par ses partenaires.
- ∄ Le GFAR devrait promouvoir des mécanismes de recherche participative grâce à la coordination, la facilitation et l'appui au renforcement des capacités à l'égard de tous ses partenaires aux niveaux internationaux, nationaux, régionaux et des communautés, renforçant ainsi les SNRAs et leurs RFs/SRFs.

STRATEGIES PRIORITAIRES DU GFAR

Le GFAR devrait être considéré comme une plate-forme pour la représentation et la promotion de la recherche agricole pour le développement au niveau mondial, en particulier en faveur des RFs/SRFs. La promotion et la recherche de financements peuvent être réalisées en créant ou en maintenant les liens existants avec des alliances politiques tels que le G8 et l'Union

Africaine, et des initiatives telles que le Groupe de Travail sur la Sécurité Alimentaire, le NEPAD, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Convention sur la Biodiversité. D'autres organisations susceptibles d'offrir leur appui sont les ministères des finances de tous les pays, la Banque Mondiale et le FMI, le Conseil Inter Académique et les Académies des Sciences, et les agences de l'ONU telles que le PNUD, la FAO, l'OIT, le PNUE, l'UNESCO et l'UNICEF. Le GFAR devrait aussi s'engager avec la société civile et aider celle-ci à tenir un rôle lors de la validation des questions prioritaires pertinentes à propos desquelles le GFAR planifiera ses activités.

Le GFAR devrait être un forum réunissant les scientifiques en agriculture et les partenaires issus de différentes régions du monde, qui s'oriente sur les questions majeures d'importance mondiale ayant un impact sur l'agriculture. A cet égard, le GFAR devrait promouvoir le partage des informations et des expériences à travers les régions du monde, aidant ainsi à renforcer le pool mondial de connaissance et à appuyer l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Le EGFAR peut être la passerelle, tout particulièrement pour renforcer les RAISs des RFs/SRFs.

Le GFAR devrait promouvoir la création de partenariats par le biais des disciplines, des institutions, des organisations, des régions et des continents du monde entier par l'intermédiaire de tous ses partenaires, tout particulièrement en réunissant les secteurs public et privé.

Le GFAR devrait faciliter l'évolution de la recherche agricole dans le monde entier dans le cadre de nouveaux modèles et d'objectifs d'innovation agricole basés sur une approche participative, par exemple s'orientant sur le producteur plutôt que sur le produit, sur la sécurité nutritionnelle plutôt que sur l'alimentation, sur des programmes holistiques fondés sur les communautés plutôt que sur la propriété foncière, et sur l'amélioration des moyens de vie durables et de la qualité de vie plutôt que sur la réduction de la pauvreté.

Le GFAR devrait favoriser le développement de la recherche agricole à travers des partenariats avec les communautés, les secteurs public et privé.

STRATEGIES ET THEMES DU GFAR

Afin de conduire les 17 débats parallèles des tables rondes, un certain nombre de thèmes et de questions (Encadré 4) a été formulé par le Secrétariat, basé sur le rapport des lacunes et des perspectives préparé par le Secrétaire Exécutif du GFAR. Cinq questions ont été posées aux participants et les résultats sont résumés comme suit:

Question 1: Les activités de développement agricole devraient-elles inclure les secteurs des cultures, de l'élevage, de la forêt et de la pêche?

Réponse: Oui, mais d'une façon intégrée et non pas comme des composantes indépendantes. Les stratégies suggérées incluent: l'utilisation de concepts liés à l'approche du système intégrant l'ensemble de ces sous secteurs avec tous les niveaux des aspects institutionnels, politiques, socio-économiques et techniques (sous-régional, régional, national); l'utilisation d'approches multidisciplinaires et intégrées favorisant les interactions à travers toutes les composantes, et l'utilisation d'une approche d'agro-écosystème.

Question 2: Quels sont les domaines thématiques que le GFAR devrait promouvoir/en faire davantage?

Réponse: Un large éventail de réponses a été proposé par les participants des tables rondes. Ceux-ci ont mis l'accent sur le fait que la recherche puisse favoriser les aspects économiques, sociaux et politiques de la recherche agricole pour le développement actuellement souvent négligés. Le GFAR devrait faire tout son possible pour promouvoir la planification participative à tous les niveaux afin de surmonter la scission croissante entre les objectifs de recherche et les besoins divers

des agriculteurs. Le partage des informations et des connaissances selon des processus participatifs, y compris l'utilisation du savoir local, devrait être stimulé à tous les niveaux. De la même façon, le GFAR devrait s'engager plus activement à impliquer les acteurs souvent désavantagés, y compris les femmes, les jeunes et les personnes âgées, et promouvoir le développement agricole à travers, par exemple, une intensification des études en agriculture comme partie intégrante du programme d'enseignement de base dans les zones rurales.

Le GFAR devrait continuer à se concentrer sur les domaines thématiques de l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité (WEHAB) et sur les interactions entre ceux-ci, et encourager les débats politiques sur des questions telles que les droits de propriété intellectuelle, les biotechnologies, la biodiversité et les OGMs, compte tenu des impacts de la recherche agricole pour le développement sur les sociétés du futur.

Une réévaluation de l'orientation actuelle de la recherche est nécessaire pour prendre en considération les difficultés que les pays en voie de développement doivent affronter avec les nouveaux traités, les questions et les régimes tels que les normes phytosanitaires et zoosanitaires, l'alimentation et la biosécurité et le subventionnement des produits agricoles. A ce propos, une attention croissante à la recherche sur l'analyse des politiques, la gestion des ressources naturelles et l'environnement (les agro-écosystèmes) est également requise.

Le GFAR devrait promouvoir l'intégration des petits exploitants ayant peu de ressources, dans les marchés locaux, régionaux, nationaux et mondiaux, et encourager le commerce régional et la création de conditions plus équitables pour le commerce nord-sud. Ceci devrait permettre au GFAR de répondre aux défis à long terme de la recherche agricole représentés par une pauvreté croissante dans certaines zones du monde, par un doublement prévu de la population, et par

les préoccupations concernant l'équité étant donné que 20% de la population mondiale dispose de 80% des richesses.

A propos des domaines pour lesquels le GFAR devrait moins intervenir, l'opinion des participants à ce sujet a été que le GFAR devrait réduire son engagement à l'exécution des projets de recherche, et aussi modifier son orientation sur les questions à composante unique en recherche et développement agricole pour se diriger vers un modèle de recherche plus large.

Question 3: Quelles sont, selon le GFAR, les cinq questions prioritaires les plus importantes de recherche agricole pour le développement?

Réponse: Une question récurrente dans les débats des tables rondes a été l'engagement de tous les partenaires à établir les priorités de recherche afin que les exigences des RFs/SRFs soient abordées. Il a aussi estimé que le GFAR devrait promouvoir la décentralisation de la recherche afin d'améliorer sa pertinence pour les RFs/SRFs. Dans ce cadre, le GFAR devrait donner la priorité aux questions spécifiques suivantes: (1) la gestion des ressources génétiques, la biotechnologie et la biosécurité, et les droits de propriété intellectuelle; (2) la gestion des ressources naturelles et l'agro-écologie; (3) les filières de produits agricoles et les espèces sous utilisées de la production à la consommation en portant plus d'attention à la recherche socio-économique; (4) l'analyse et la gestion des politiques, et le développement institutionnel; et (5) les mécanismes durables de financement.

Question 4: Le GFAR agit-il suffisamment pour renforcer les capacités des RFs/SRFs et des organisations de la société civile?

Réponse: Certains progrès ont été réalisés mais il faut en faire davantage. Par exemple, le GFAR devrait être considéré comme étant proactif pour la création d'un environnement indispensable à l'engagement des partenaires dans les activités

du GFAR, en particulier pour les organisations de la société civile et le secteur privé, actuellement moins engagés. Une activité suggérée est que le GFAR élabore des critères spécifiques pour certaines activités, en particulier pour des partenariats des organisations de la société civile et/ou du secteur privé, et dans certains cas des activités de leadership (des subventions spéciales pourraient être créées pour ce type de partenariat).

Le GFAR devrait promouvoir, dans toutes les régions, un environnement s'orientant et portant plus d'attention sur les questions d'équité. Ceci devrait inclure la question de la langue, ainsi que la reconnaissance de situations particulières entre différentes régions.

Le GFAR devrait prêter une attention particulière à la promotion du renforcement des capacités, y compris: (1) répondre à l'exigence d'un nouveau paradigme pour le renforcement des capacités; (2) renforcer les capacités aussi bien du point de vue de la demande que de l'offre; (3) promouvoir la collaboration régionale grâce aux Centres d'Excellence; (4) favoriser l'accès aux installations de recherche avancée pour tirer parti des différences interrégionales (sud-sud) dans le développement, basé sur l'approche du "Laboratoire sans mur du Brésil" (LABEX); (5) promouvoir un environnement favorable afin de réduire la fuite des cerveaux et de faire usage des compétences de ceux qui ont émigré; et (6) fournir un partage/échange d'informations sur les activités de renforcement des capacités des RFs, des SRFs et des SNRAs.

Question 5: Quelles sont les stratégies utilisables par le GFAR pour améliorer la communication horizontale entre les partenaires?

Réponse: Des progrès satisfaisants sont en cours, mais l'accent doit être porté de manière plus prononcée dans ce domaine. Le GFAR devrait favoriser l'accès aux télécommunications pour la recherche et pour le développement dans les différentes régions

du monde. Ceci peut être atteint grâce à la promotion, en incluant la recherche de financements au niveau le plus élevé. EGFAR devrait fonctionner comme une passerelle pour renforcer les liens de tous les RFs/SRFs et aider à l'élaboration et à l'établissement de normes pour tous les RAISs. D'autres organisations régionales devraient être encouragées à devenir membres du GFAR et avoir leurs réseaux d'informations reliés à EGFAR. Le GFAR pourrait utiliser une approche de diffusion de l'information orientée vers le client, adaptant l'information au contexte local et aux besoins spécifiques des partenaires.

ENCADRE 4. LIGNES DIRECTRICES POUR LES TABLES RONDES

Les sessions des tables rondes sont conçues pour optimiser l'interaction entre les membres des différents partenaires constitutifs du GFAR afin de débattre (a) des différentes perspectives concernant la contribution de la recherche et de l'innovation agricoles au développement durable et (b) des priorités émergentes à propos desquelles de nouvelles pistes d'action peuvent être élaborées et articulées pour le prochain plan d'actions du GFAR 2004-2006.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Il y aura 17 sessions parallèles de tables rondes. Les groupes des tables rondes seront conçus dans l'objectif d'obtenir une représentation équilibrée entre les partenaires et les régions, tout en reconnaissant la nécessité d'avoir des groupes le plus efficace possible. Ceci sera atteint grâce à une liste, qui sera distribuée aux participants, où ils indiqueront leur groupe de table ronde, ses participants, le lieu et l'horaire.

FONCTIONNEMENT DES TABLES RONDES

La gestion des tables rondes est confiée aux groupes. Pour faciliter la préparation de la synthèse, les groupes doivent nommer un facilitateur et un rapporteur.

- ⊗ Le facilitateur fera en sorte que l'ensemble des objectifs soit atteint mais aussi que tous les participants issus des différents groupes de partenaires aient une opportunité d'exprimer leurs points de vue et leurs opinions. Il est important qu'il/elle soit capable d'obtenir des recommandations concrètes de la part de son groupe sur chaque sujet examiné

- € Le rapporteur sera responsable de saisir les points essentiels de la discussion. Il/elle devra s'assurer que les questions soulevées et les accords atteints sont clairement documentés
- € Tous les rapporteurs se rencontreront le soir avec les organisateurs de la conférence afin de résumer les résultats des discussions qui seront ensuite présentés le jour suivant au cours de la Session Plénière III. Les facilitateurs pourront aussi se joindre à la session de synthèse.

Une série de questions est fournie afin d'éclairer les discussions. Comme il sera difficile pour le groupe de synthèse d'analyser et de saisir la richesse et la diversité du débat de chaque table ronde, il est essentiel que chaque groupe suive les mêmes lignes directrices et rapporte les résultats de son travail dans un format identique.

QUESTIONS GENERALES A PARTIR DES DISCOURS DES ORATEURS

Les documents de présentation - le premier issu d'une perspective mondiale et le second d'une perspective africaine - ont tiré des conclusions sur les défis urgents qui nous font face tels que la mondialisation, la libéralisation du commerce, l'augmentation de la population et les Objectifs du Millénaire pour le Développement. A cet égard, les deux documents mettent l'accent sur les partenariats public-privé. Le GFAR en fait-il suffisamment pour encourager une participation plus active du secteur privé? Que peut-il encore être fait pour encourager davantage l'engagement du secteur privé dans les programmes du GFAR?

Les partenariats doivent offrir des conditions plus équitables afin d'obtenir des contributions venant aussi bien des pays développés que des pays en voie de développement sur des questions telles que les barrières douanières, l'accès à la science et à la technologie, et les droits de propriété intellectuelle. Ainsi, quelle peut ou pourrait être la contribution du GFAR afin de faire progresser le débat dans ces domaines? Le sommet mondial du développement durable (SMDD) a mis l'accent sur le concept du "WEHAB", qui devrait être porteur de changement dans ces cinq domaines clés du développement durable; donc, quelle pourrait être la contribution du GFAR à cet égard?

Etant donné que l'étape clé, qui permettra de se diriger vers le développement durable mondial, sera liée aux modalités selon lesquelles l'Afrique résoudra ses problèmes à travers le NEPAD, nous avons besoin d'appuyer fortement cette initiative de concert avec

d'autres nouvelles initiatives apparaissant en Afrique. Les documents du NEPAD abordent des questions sur le développement et le transfert du matériel génétique, des thèmes particulièrement importants pour le riz, le manioc et la banane. Le GFAR en fait-il suffisamment dans ce domaine et existent-ils d'autres produits issus des cultures, de l'élevage, des forêts ou de la pêche qui pourraient être porteurs d'importants bénéfices grâce à une attention plus soutenue? La gestion du sol et de l'eau sont des questions clés, et pas seulement en Afrique; une référence est également faite aux techniques de récolte de l'eau de ruissellement à petite échelle, à l'amélioration de la fertilité des sols à travers l'agroforesterie, l'intégration élevage/culture, l'utilisation d'engrais et les techniques de travail minimum du sol.

Les rôles des secteurs publics et privés, en particulier des OPs, sont mentionnés en relation avec la multiplication des semences et l'ensemble des aspects liés à la fourniture d'intrants, la transformation et le marketing. Il existe de nombreuses préoccupations institutionnelles et politiques en rapport avec les points mentionnés auparavant; et les documents attirent aussi notre attention sur les secteurs les plus désavantagés des femmes et des jeunes.

RESUME DES QUESTIONS SOULEVEES

- € Partenariats public-privé
- € Questions liées aux politiques concernant les barrières douanières, les droits de propriété intellectuelle, la multiplication des semences et le rôle du GFAR à l'égard du WEHAB
- € Développement et transfert de matériel génétique amélioré
- € Questions de la gestion du sol et des eaux, et approches holistiques des systèmes agricoles, avec les cultures, l'élevage, l'agroforesterie, et les pêches
- € Fournitures d'intrants, valeur ajoutée par le biais de la transformation et du marketing; et interaction entre les organisations paysannes et le secteur privé
- € Les questions intersectorielles concernant les femmes et les jeunes.

Les deux documents soulèvent un certain nombre de questions à propos desquelles nous devons réfléchir, discuter, convenir des priorités et discerner les orientations que doit ou pourrait prendre les partenaires du GFAR pour le prochain plan d'actions, et collaborer

davantage au sein de programmes novateurs de partenariat régional ou mondial.

QUESTIONS DIRECTRICES BASEES SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF DU GFAR

1. En tant que partenaires du GFAR, pouvons-nous toujours accepter et partager le concept clairement exposé dans la vision globale selon lequel les activités de développement agricole devraient inclure les secteurs des cultures, de l'élevage, de la forêt et de la pêche, tout en s'efforçant d'aborder ces composantes de manière intégrée? Dans l'affirmative, quelles stratégies devons-nous mettre en place pour assurer un équilibre dans l'élaboration des projets? Dans le cas contraire, quelles sont les raisons et les stratégies à suggérer afin de couvrir les secteurs négligés de la forêt et de la pêche?
2. Compte tenu des questions urgentes concernant le développement durable, soulevées par les intervenants, et essentielles à notre futur proche, devons nous nous orienter plutôt sur l'un ou sur l'autre des domaines thématiques? (Quels sont les domaines thématiques que le GFAR devrait promouvoir davantage?)
3. Quelles sont les cinq questions prioritaires les plus importantes de la recherche agricole pour le développement à propos desquelles le GFAR devrait se concentrer pour les trois prochaines années à venir? Comment le GFAR peut-il stimuler ses différents partenaires à contribuer à ces questions grâce au pool mondial de connaissances? Comment peut-il favoriser l'échange fructueux d'idées facilitées par tous les partenaires et dans toutes les régions, accompagnés par une diffusion efficace et ciblée des résultats afin d'avoir un impact sur le programme mondial de recherche agricole pour le développement?
4. Nos efforts sont-ils suffisants pour créer les capacités des RFs/SRFs et des organisations de la société civile. Si non, quels sont les stratégies, les approches et les mécanismes que nous pouvons mettre en œuvre en tant que groupe pour améliorer nos performances? Quel peut être le rôle de chaque partenaire pour contribuer à cet effort?
5. Quelles autres stratégies pouvons-nous adopter pour améliorer la communication horizontale parmi les différents partenaires du GFAR, et comment pouvons-nous améliorer les aspects de décentralisation et de subsidiarité d'EGFAR? Quels sont les autres services susceptibles d'être fournis par EGFAR pour améliorer l'accès à l'information et à la connaissance?

SESSION DES POSTERS

Le GFAR a lancé une compétition de posters intitulée *Cas réussis de partenariats de recherche agricole et de développement durable* en émettant un appel à proposition de projet par l'intermédiaire de la liste de diffusion des partenaires du GFAR. Le but général de la compétition a été de faire circuler l'information sur les expériences réussies de partenariats multi-acteurs en recherche agricole pour le développement avec pour objectif d'alimenter la réflexion stratégique sur le mandat du GFAR. Environ 60 propositions écrites ont été reçues et examinées selon un processus de sélection basé sur des lignes directrices, comme décrit brièvement dans la section suivante.

MECANISMES ET RESULTATS

Les deux critères fondamentaux, pour la sélection des propositions, ont été l'exigence de s'orienter plus nettement sur le sujet des *Partenariats réussis en recherche agricole pour le développement* et d'engager un minimum de trois groupes de partenaires reconnus par le GFAR (c'est-à-dire les OPs, les ONGs, le secteur privé, les CIRAs, les IRAs, RFs/SRFs, les SNRAs, les bailleurs de fonds) dans les partenariats.

La proposition devait indiquer clairement: (1) l'objectif et la nature du partenariat (c'est-à-dire l'intérêt revêtu par les participants en question, leurs rôles respectifs et les avantages liés à leur contribution au partenariat); (2) la description des activités du partenariat (les réalisations, la date, le lieu, et la durée); (3) l'état de la situation des activités (en cours, achevé); (4) les résultats et comment les partenariats ont permis d'atteindre ces résultats; (5) l'impact du partenariat et les retombées secondaires (sur les partenaires, les bénéficiaires, les communautés au sens large); (6) les enseignement tirés de la création et du suivi du partenariat, et les recommandations pour un engagement dans les partenariats à venir; et (7) les prochaines étapes.

Suite au processus de sélection du Secrétariat du GFAR, 30 propositions ont été retenues et exposées dans un poster unique afin d'être mises en compétition au cours de la conférence. Les deux meilleures propositions ont été sélectionnées et présentées lors de la Session Plénière II sur le *Partage des Expériences Réussies de recherche agricole pour le développement des forums régionaux et des Partenaires* (voir Encadrés 5 et 6).

ENCADRE 5. CAS D'ETUDE 1: UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES DE CONSERVATION DU LAIT ET DE LA VIANDE AU KENYA⁶

INTRODUCTION

Les carences nutritionnelles et le manque de sécurité alimentaire deviennent des questions de plus en plus inquiétantes pour les populations pastorales nomades des zones semi-arides du nord du Kenya. Cependant, à certaines périodes de l'année, il peut y avoir des surplus de produits crus tels que le lait de chamelle et de la viande de bonne qualité. Grâce à un projet de partenariat, des progrès ont été effectués pour promouvoir des méthodes traditionnelles et modernes de préservation visant à utiliser ces surplus pendant les périodes de besoin, en augmentant ainsi la sécurité alimentaire des populations locales. Le projet a été lancé début 2001 et comptait parmi ses partenaires le Groupe des Femmes de Salato (groupe d'une communauté pastorale), le Groupe PEAR, consultant du secteur privé et détenteur d'une expertise dans la technologie en question, et l'Institut de Recherche Agricole du Kenya (KARI). Le développement participatif des technologies a été utilisé pour identifier et tester les technologies appropriées de conservation du lait et de la viande. De premières expériences ont été conduites selon différentes technologies basées sur les publications actuelles relatives aux méthodes modernes et aux connaissances traditionnelles, et ont été suivies par une expérimentation sur le terrain impliquant directement la communauté.

OBJECTIFS

Le projet de partenariat a eu trois objectifs généraux. Le premier a été de déterminer le lien entre la recherche et la documentation concernant

⁶ Laura Lemunyete, Groupe PEAR, et Anne Bruntse, Spécialiste du Traitement Laitier

les techniques de conservation du lait et de la viande mais surtout de permettre aux communautés pastorales d'être capables d'utiliser efficacement cette information dans le but de créer des produits qui augmentent la sécurité alimentaire tout en générant des revenus. Le deuxième objectif a été d'améliorer la capacité des groupes indépendants à se lancer, au niveau des communautés, dans des entreprises à petite échelle de conservation du lait et de la viande. Finalement, le troisième objectif a été d'élaborer des produits adéquats de meilleures qualités par l'intermédiaire du développement participatif des technologies afin que les communautés puissent utiliser ceux-ci, mais aussi d'utiliser une combinaison de méthodes traditionnelles et modernes de conservation du lait et de la viande.

RESULTATS, IMPACTS ET LEÇONS ENSEIGNÉES

La mise en œuvre de ce projet a permis d'enseigner aux participants un certain nombre de principes généraux sur la nature du partenariat. La valeur propre du partenariat ainsi que le rôle de chaque partenaire ont été reconnus. En même temps, le rôle de chaque membre doit être flexible et évoluer en accord avec les besoins des autres membres et du projet. Dans la mesure où un partenariat est bien équilibré, l'ensemble des compétences requises pour le succès du projet devrait être obtenu afin d'apporter un avantage comparatif spécifique à l'équipe tout entière. Il a été remarqué que tous les partenaires sont indispensables et que le niveau d'engagement de chacun doit être évalué préalablement à la collaboration.

Au niveau de la communauté, certains bénéfices très concrets ont été appréciés suite à la mise en œuvre de ce projet. Au sein de la Communauté des Ngurunit, une installation de traitement de la viande et du lait a été mise en place permettant ainsi d'augmenter la sécurité alimentaire et de créer des revenus. En raison des avantages offerts par ces deux installations, des subventions ont été accordées dans le but de créer de nouveaux programmes économiques au sein de la communauté. Des cours de formation en gestion et alphabétisation ont été proposés aux participants. A la demande d'autres communautés, le projet a été élargi et des visites d'échange ont été organisées. Des technologies facilitant le travail et de nouveaux produits ont été élaborés, ouvrant ainsi un nouveau marché pour ces produits.

PROCHAINES ETAPES

Le projet est maintenant entré dans sa dernière phase et se concentre sur les manières qui permettront d'assurer la durabilité des activités après la fin du projet en juin 2004. Le contrôle de la qualité et l'amélioration du tannage des peaux feront aussi l'objet de la recherche pour l'année à venir.

Le KARI évolue en tant qu'instrument de renfort à la population du Kenya dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire et continuera d'aider les Kenyans à mettre en œuvre des projets visant à créer des revenus au niveau du village. Le Groupe PEAR promeut l'enseignement de la nutrition au sein des communautés locales et inclura celui-ci dans le programme régulier d'instruction des adultes. Le Groupe des Femmes de Salato intégrera davantage, au niveau des ménages, les nouveaux produits développés au cours du projet.

Un intérêt considérable a été suscité par la reproduction de ce projet réussi au sein d'autres communautés du Kenya et des demandes d'informations sur des technologies spécifiques ont été reçues de la part de la Somalie et des Emirats Arabes Unis. Tous les efforts seront entrepris pour diffuser les informations et les technologies de ce projet afin que la communauté dans son entièreté en bénéficie.

ENCADRE 6. CAS D'ETUDE 2: PROJET CHINE/CANADA DE CULTURE EN ZONE ARIDE⁷

INTRODUCTION

En raison de nombreux facteurs liés à une production agricole intensive, la durabilité du secteur agricole dans la Plaine des basses-terres de Hebei en Chine est menacée. En partenariat avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), le Gouvernement de Chine a cofinancé le *Projet de culture en zone aride Chine/Canada* afin de répondre à ce problème de durabilité. Le projet a été composé de deux phases, la première de 1991 à 1996, s'est axée sur cinq composantes de recherche et une composante agricole, et la seconde, encore en cours de réalisation, s'oriente sur la communication et la vulgarisation dans le but d'améliorer le bien-être rural et la durabilité écologique des cultures en zone aride dans la région et dans

⁷ Chi Chang, George Clayton, Steve Morgan Jones, Ma Zhanyuan, Li Guanming, Walter Redekop, Zhixin Chen et Tusheng Re

les régions voisines. Deux co-sponsors, des chercheurs et des spécialistes chinois (le Ministre de l'Agriculture, les Départements de l'Agriculture de cinq provinces, le Bureau Agricole du comté, l'Académie d'Agriculture et des Services des Forêts de Hebei, et les associations de village) et du Canada (Agriculture et Agroalimentaire Canada) ont tous ensemble collaboré à l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet.

OBJECTIFS

L'objectif énoncé du projet est de développer et de transférer des technologies agricoles pour les zones arides qui ne nuisent pas à l'environnement dans le but d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la qualité de l'eau et des sols, et la rentabilité de l'agriculture dans la plaine des basses-terres de Hebei.

Tout en gardant cet objectif à l'esprit, le projet est articulé selon six composantes: 1) améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau; 2) développer des systèmes de culture durables; 3) mettre au point des techniques intégrées de lutte contre les ravageurs; 4) améliorer la durabilité environnementale; 5) évaluer l'impact socio-économique et le développement rural du projet; et 6) améliorer la vulgarisation agricole.

RESULTATS, IMPACTS ET LEÇONS ENSEIGNÉES

Par tradition, la vulgarisation agricole en Chine s'est effectuée de *haut en bas*. Pourtant, ce projet crée un nouveau modèle participatif de vulgarisation engageant de nombreux niveaux de partenaires. L'aide et la formation, assurées par les agents de vulgarisation, ont donné l'occasion aux agriculteurs de sélectionner et de mettre en œuvre des technologies hautement utiles à leurs conditions et à leurs besoins particuliers.

Ce projet a apporté des bénéfices considérables du point de vue technique. Celui-ci a permis de tester et d'élaborer avec succès des méthodes d'irrigation pour le blé d'hiver qui améliorent l'efficacité de l'utilisation de l'eau tout en permettant de sélectionner des variétés de blé plus résistantes à la sécheresse. Les systèmes de production sans labour du maïs, conçus pour conserver l'humidité du sol, augmenter le rendement, améliorer la qualité du sol et réduire les émissions de gaz à effet de serre, ont été adoptés par 90% des agricultures à Hebei. Les agriculteurs mettent aussi en application de nouveaux systèmes de lutte biologique ciblant aussi bien les luttes contre les insectes que

les maladies des plantes, et permettant ainsi de réduire de façon considérable l'utilisation de pesticides et d'herbicides. De plus, des progrès ont été réalisés dans la mise au point de techniques de fertilisation équilibrée visant à optimiser le rendement, à réduire d'éventuelles pollutions des sols et des eaux souterraines et à réduire les coûts des agriculteurs.

La deuxième phase du projet s'est intéressée plus particulièrement aux bénéfices liés à la vulgarisation de l'agriculture. Un réseau de spécialistes en vulgarisation a été créé en engageant des niveaux multiples du gouvernement chinois qui se trouvent impliqués dans le transfert de technologies. Des formations pour agriculteurs, des expositions et des journées sur le terrain ont été menées et suivies par les spécialistes nationaux et internationaux ainsi que par les agriculteurs locaux. Le transfert de technologies a généré un retour économique de -10% à +30%, selon la technologie utilisée, en comparaison aux anciennes pratiques de cultures. Les effets directs du projet ont été ressentis par trois millions d'agriculteurs avec un impact économique d'ensemble au niveau provincial de 1,8 milliards de Renminbi par an.

PROCHAINES ETAPES

Au-delà des 11 sites d'origine de démonstrations de la province de Hebei, deux sites supplémentaires ont été proposés ainsi que quatre autres dans les provinces voisines. Des liens ont été établis avec d'autres projets soutenus par l'ACDI dans la région. Les partenaires continueront à diffuser les informations et les technologies comme lors de ces 12 dernières années, tout en étant réceptifs et flexibles aux besoins évolutifs des agriculteurs.

Il a été demandé aux auteurs des 28 propositions restantes de préparer leur poster selon des critères communs afin de faciliter la décision finale. Le format du poster devait être A0 (84 cm X 118 cm) et contenir au moins deux photographies.

Un groupe de sept juges a été formé par un représentant de chacun des groupes de partenaires constitutifs du GFAR (Stephen Krall - *bailleurs de fonds*, John Russell - *secteur privé*, Romolo Zaraus - *ONGs*, Esta Kiwazi - *OPs*, Thierry Mennesson - *ARIs*, Ajit Maru - *CIRAs*, Enrique Alarcón - *SNRAs*). Il leur a été demandé de juger les posters au cours des deux premiers

jours de la conférence et de remplir un formulaire d'évaluation pour chaque poster, en utilisant ce qui suit comme lignes directrices:

- € **Les partenaires:** Leurs noms sont-ils indiqués? Les présentations des groupes de partenaires sont-elles claires? (réussissez-vous à comprendre s'il s'agit d'une association d'agriculteurs ou d'une ONG? Ou d'une compagnie privée ou d'une institution publique?)
- € **Le but:** Est-il clairement exprimé?
- € **Les activités:** Le niveau d'engagement de chaque partenaire est-il explicite? Les activités sont-elles détaillées suffisamment, et les projets de recherche sont-ils compréhensibles pour les non experts?
- € **Les résultats:** Sont-ils clairement déterminés? Sont-ils suffisamment détaillés?
- € **L'impact et les retombées secondaires:** Sont-ils précis? Réussissez-vous à reconnaître l'impact fondamental pour les utilisateurs finaux? L'utilisateur final est-il mis en évidence avec précision?
- € **Les leçons enseignées:** Sont-elles clairement décrites? Les nouvelles questions apparues se révèlent-elles en tant qu'enseignements? Sont-elles toutes considérées, les aspects négatifs aussi bien que les positifs?
- € **Les prochaines étapes:** Sont-elles clairement déterminées?
- € **Le texte et les images** sont-ils équilibrés? Y a-t-il trop de texte? Trop d'images? Est-il aisé de lire le poster? Est-il attrayant au premier coup d'œil?
- € Y a-t-il au moins deux **photographies**? (car l'une des conditions préalables était d'avoir au moins deux photos sur le poster, dans l'éventualité où ce point n'est pas respecté, le poster ne peut gagner le prix)
- € Quelle est l'**apparence** générale? Le poster est-il harmonieux? Équilibré? Les couleurs sont-elles agréables?

☞ **Remarques** personnelles.

Les questions 1 à 7, relatives aux lignes directrices de soumission de la proposition, ont été notées entre 1 et 10, tandis que les questions 8 à 11 ont été notées entre 1 et 5, permettant ainsi de mieux accentuer le contenu, tout en respectant l'aspect esthétique.

Après avoir noté les posters de manière individuelle, les membres du comité se sont rencontrés afin d'harmoniser les résultats et de sélectionner ensemble les trois posters gagnants, dont les auteurs, avec les deux autres présentés au cours de la session plénière, ont reçu une récompense honorifique.

Les prix ont été attribués à:

- ☞ *Projet de culture en zone aride Chine/Canada* (cas d'étude)
- ☞ *Partenariat pour les Technologies de Conservation de la Viande/Lait au Kenya* (cas d'étude)
- ☞ *Un Partenariat pour Favoriser l'Innovation Rurale*
- ☞ *Graines de la Vie - Timor oriental*
- ☞ *Préservation de l'Agriculture sur les Terrasses des Montagnes du Yémen: Augmenter les revenus des Agriculteurs grâce à une diminution de l'utilisation de l'eau.*

En plus de la compétition de posters, deux autres sessions d'exposition ont été organisées sur les PPMs en cours d'exécution et les activités de gestion de l'information et de la communication et les systèmes régionaux d'information agricole et sur les autres projets de partenaires répondant aux questions s'intéressant aux niveaux national, régional ou mondial. Les partenaires ayant collaboré ont également participé, parfois en tant qu'intervenant, à l'événement parallèle intitulé *Vers un Programme Mondial pour la gestion de l'information et de la communication*.

Cet événement a reçu une évaluation et un examen très positif de la part des participants, et le GFAR souhaiterait répéter ce

type d'exercice régulièrement. Les informations en rapport avec cette session seront publiées intégralement.

DEBAT SUR LES EXPERIENCES REUSSIES DE PARTENARIAT EN RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT

Comme indiqué précédemment, les deux posters gagnants sélectionnés, pour avoir le mieux illustré les expériences réussies de partenariat, ont été présentés au cours d'une session de débat. La première présentation, sur le *Partenariat pour le Développement de Technologies de Conservation de la Viande et du Lait au Kenya*, effectuée par le Groupe PEAR, s'est orientée sur les aspects intervenants après la production qui ajoutent de la valeur aux produits de la viande et du lait pour les demandes du marché. Cette présentation a identifié les éléments suivants comme cruciaux pour créer des partenariats réussis: (1) la nécessité d'adopter une approche holistique pour développer des technologies; (2) une reconnaissance de la valeur du partenariat et de chaque partenaire afin que tous les partenaires participent pleinement au mieux de leur capacité; (3) l'exigence de satisfaire un changement d'orientation, ainsi que des besoins et des rôles si les partenaires changent et évoluent; (4) l'aptitude des partenaires à avoir des fonctions flexibles; (5) l'accès aux compétences requises, et renforcement des capacités à leur sujet; et (6) la reconnaissance que des niveaux élevés d'alphabétisation et de compétences peuvent accélérer l'adoption des technologies.

La deuxième présentation, *Projet de culture en zone aride Chine/Canada*, effectuée par les chercheurs du Centre de Recherche de Lethbridge du Canada, a identifié d'autres questions considérées indispensables pour des partenariats réussis de recherche agricole pour le développement telles que: (1) la confiance mutuelle parmi les partenaires; (2) la patience nécessaire pour accomplir les objectifs fixés; (3) la compréhension et l'adaptation des différences culturelles dans les approches et les façons d'opérer (tout particulièrement pour les partenaires internationaux); et (4) l'importance revêtue par

des compétences adéquates, considérées comme des ingrédients essentiels pour établir de bons partenariats.

Au cours d'un débat extrêmement fructueux, modéré par Dominique Hounkonnou de l'African Cradles du Bénin, et présidé par Alain Derevier du Ministère Français des Affaires Étrangères, des représentants des SNRAs, des IRAs, des OPs, des CIRAs et des ONGs ont débattu des exemples de partenariats réussis et ont établi des comparaisons, avec leurs propres expériences régionales ou de partenariats, sur les leçons apprises. D'autres participants, présents dans la salle, ont aussi eu l'occasion de contribuer au débat. Le modérateur a donné le ton de la discussion en suggérant que tous les projets ne peuvent pas être qualifiés comme des partenariats et a demandé instamment aux membres du jury d'orienter leurs commentaires sur les conditions générales à remplir pour obtenir des partenariats réussis. Dans le même esprit, il a été demandé ce qui revêtait le plus d'importance, la technologie ou plutôt le partenariat. Dans l'ensemble, les membres du jury ont considéré l'exemple de la conservation de la viande et du lait comme un modèle intéressant de partenariat parce qu'il démontre l'impact socio-économique de la recherche agricole (c'est-à-dire les implications de la recherche sur les moyens d'existence). Cette étude de cas a aussi procuré deux importantes leçons à retenir: (1) la flexibilité car les partenaires pouvaient se retirer du projet ou être modifiés; et (2) la reconnaissance de l'intérêt représenté par les différents partenaires au sein du partenariat. Le cas d'étude de la conservation de la viande et du lait a aussi reçu des éloges de la part des membres du jury pour être une initiative basée sur les communautés, menée par les partenaires, répondant aux besoins des groupes vulnérables et comportant d'importants aspects de durabilité.

Les membres du jury ont remarqué que le projet Chine/Canada de culture en zone aride était orienté sur des objectifs déterminés par les utilisateurs tels que le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel et infrastructurel, et qu'il était très judicieux d'avoir développé des technologies de

développement que les agriculteurs veulent adopter. L'amélioration de l'efficacité est apparue comme l'élément moteur du projet et, par conséquent, le renforcement des capacités a été le point de départ essentiel et préalable à la prise en considération des questions liées à la technologie. Cependant, les membres du jury ont suggéré qu'il était plus sensé de créer des institutions locales au sein des pays pour assurer les formations à long terme, garantissant ainsi aux personnes qualifiées de rester en place.

Une présentation des enseignements de partenariats tirés de *PROMusa*, un programme de partenariat mondial sur les filières de produits agricoles de l'Institut International des Ressources Phytogénétiques (IPGRI), a révélé un contraste entre la valeur ajoutée d'une collaboration au niveau mondial et les expériences de partenariat issues des deux cas d'étude présentés. Les enseignements spécifiques de l'expérience mondiale *PROMusa* ont été: (1) la réelle complexité dans laquelle se trouvent les relations entre les partenaires au sein des filières de produits agricoles; (2) la nécessité d'avoir un médiateur sincère et dynamique; (3) des contributions solides de la part de l'ensemble des partenaires dans l'intérêt de tous; (4) le concept selon lequel une structure idéale pour tous les programmes n'existe pas; et (5) l'importance revêtue par une coordination dynamique et l'action sur le terrain. La présentation de *PROMusa* a souligné la difficulté d'identifier les problèmes collectifs et a aussi différencié les problèmes pour lesquels les solutions au niveau mondial sont adaptées ainsi que les problèmes qui peuvent faire l'objet de la recherche. Les partenariats au niveau mondial ont aussi été illustrés par l'expérience européenne de développement de partenariats en recherche agricole pour le développement avec les partenaires du sud et par le concept d'espace de recherche européen (ERE). L'expérience européenne a permis de dégager des facteurs clés importants pour établir des partenariats réussis tels que: (1) des conditions environnementales stables; (2) des gouvernements stables; et (3) des conditions financières satisfaisantes.

Les préoccupations du jury sur les partenariats en recherche agricole pour le développement et les thèmes à considérer plus intensément sont: (1) l'absence de durabilité, c'est-à-dire la disparition des activités/groupes dès que le soutien externe est épuisé; (2) le manque de temps accordé qui ne permet pas au partenariat de se consolider; et (3) les aspects financiers et de durabilité. Les membres du jury ont également annoncé leur envie de connaître les aspects négatifs des projets telles que les leçons enseignées, les bonnes comme les moins bonnes. D'après les membres du jury, des indications claires recommandent de différencier la gestion des partenariats de celle d'un projet ou d'une institution. Il a donc été suggéré que les initiatives réussies de partenariat puissent exiger la mise en œuvre de nouvelles capacités de gestion, d'où le besoin de promouvoir les efforts de renforcement des capacités qui devraient être mises en œuvre localement autant que possible.